

RAPPORT ANNUEL

AU 31 DÉCEMBRE 2025



SOMMAIRE

Message du Président-Directeur Général	3
Nos engagements	4
Chiffres clés	5
Notre ambition Notre plan stratégique	6
Une équipe de direction engagée	7
Des gammes et innovations au coeur des nouveaux besoins de marché	8
Des tendances de marché structurellement porteuses	9
Innovation produit	11
Stratégie commerciale Indicateurs financiers	12
Les faits marquants	14
DMS Group engagé pour l'innovation, la croissance... et la rentabilité !	15



MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chers Actionnaires,

En 2025, DMS Group a signé, pour le 3^{ème} exercice consécutif, une progression soutenue de son activité, avec un chiffre d'affaires qui est passé de 35 M€ en 2022 à un niveau annuel historique de 50 M€ à l'issue de l'exercice 2025, en croissance organique de +8,5 %. Cette performance 2025 est d'autant plus remarquable qu'elle s'est déroulée dans un contexte de marché de l'imagerie médicale plus attentiste depuis le printemps 2025, impacté par le contexte politique national et les turbulences géopolitiques internationales.

Cette croissance, qui a bénéficié d'une forte progression de nos activités à l'international notamment en Amérique du Nord, combinée à la gestion rigoureuse de nos coûts, a permis de poursuivre l'amélioration de notre rentabilité opérationnelle avec une EBITDA en hausse de +69,0 % en 2025 à 4,6 M€, et marge d'EBITDA passée de 4,0 % en 2023 à 9,1 % en 2025.

Cette solide progression des résultats s'est accompagnée d'un renforcement de la situation financière, soutenue par l'augmentation de capital de 6,9 M€ réalisée en août 2025 auprès de InnoLux Corporation, InnoCare Optoelectronics Corporation, BPIFrance et NextStage AM.

Outre l'arrivée d'un leader mondial des technologies d'affichage et d'électronique, et de sa filiale spécialisée dans la conception et le développement de capteurs plans à rayons X, ainsi que d'investisseurs de premier plan au capital du groupe, l'opération permet de renforcer significativement les fonds propres du Groupe et d'améliorer son ratio d'endettement, consolidant ainsi sa trajectoire financière dans la perspective d'un changement d'échelle. Ces fonds seront dédiés à l'exécution accélérée du plan stratégique Imaging 2027 et à la mise en place d'un nouveau plan stratégique Imaging 2030, avec quatre priorités : renforcement des synergies industrielles, finalisation du développement de l'arceau de bloc opératoire, accélération commerciale aux États-Unis, et renforcement de la trésorerie opérationnelle.

Malgré les tensions de marché croissantes, DMS Group demeure engagé dans la trajectoire de croissance et de rentabilité fixée dans le cadre du plan stratégique Imaging 2027, soutenue par une organisation solide, des partenariats de premier plan et une offre de solution parfaitement alignée sur les besoins du marché. Les tendances du marché mondial des équipements d'imagerie médicale demeurent structurellement porteuses, soutenues par le vieillissement de la population et les innovations technologiques avec des équipements de plus en plus hybrides, mobiles, connectés et interopérables, et une utilisation croissante de l'intelligence artificielle.

En 2026, DMS Group s'est fixé pour objectif de réaliser une nouvelle année de croissance dynamique de son activité, continuant ainsi de surperformer le marché de l'imagerie médicale.

Merci de votre confiance et de votre soutien

Samuel SANCERNI
Président-Directeur Général

NOS ENGAGEMENTS

CLIENTS

Être un partenaire à l'écoute, qui grâce à l'agilité, l'engagement et la compétence de ses collaborateurs, fournit à ses clients des solutions différenciantes, à forte valeur ajoutée avec une qualité de service optimale.

ACTIONNAIRES

Réaliser notre plan stratégique, Imaging 2027 tout en étant à l'écoute des opportunités, pour assurer à DMS Group et à ses actionnaires une croissance profitable et pérenne, créatrice de valeur, mais aussi empreinte de valeurs environnementales et sociétales.

ÉCOSYSTÈME

Être un modèle et un fédérateur engagé de notre écosystème, par la richesse des collaborations avec nos partenaires institutionnels et industriels, en France, en Europe et à l'international.

COLLABORATEURS

Accompagner ses collaborateurs pour qu'ils se reconnaissent dans les valeurs de l'entreprise, qu'ils trouvent du sens dans leur métier, en soient fiers, qu'ils soient responsables et sachent prendre des initiatives, qu'ils soient conscients des enjeux collectifs et confiants dans le collectif.



LEADER FRANÇAIS DE L'IMAGERIE MÉDICALE



DMS Group est un industriel français de la radiologie digitale, tourné vers l'international, reconnu comme un acteur clé et un partenaire incontournable de la chaîne de valeur, aussi bien par la qualité de ses solutions, que par sa flexibilité, son ingéniosité, ses valeurs responsables.



50,0 M€

CA consolidé 2025



+42 %

croissance en 3 ans, entre 2022 à 2025



146

collaborateurs au 31 décembre 2025



45

ans d'expertise en imagerie médicale



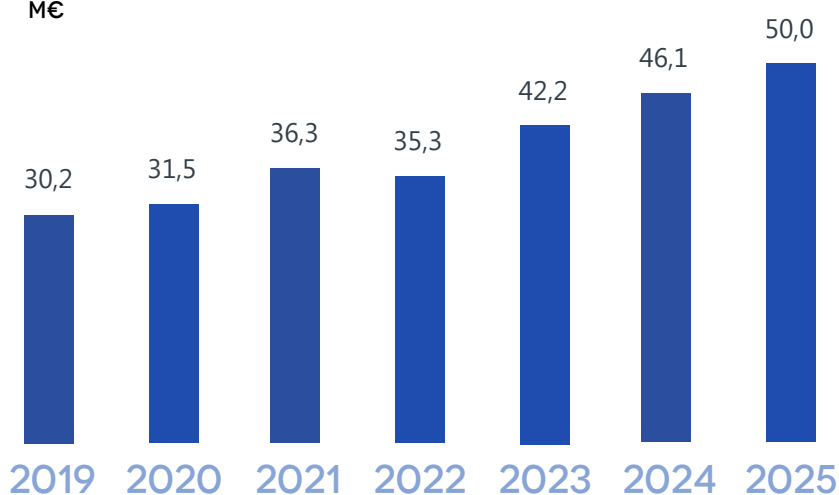
N°1

français de l'imagerie médicale

PERFORMANCE FINANCIÈRE ET ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

M€



➤ DMS Group enregistre **une croissance annuelle moyenne de +9 % depuis 2019.**

➤ DMS Group est devenu **un partenaire incontournable** de la chaîne de valeur de Canon Medical Systems Europe & Fujifilm Healthcare.

➤ DMS ambitionne de devenir un **acteur incontournable de l'imagerie digitale et de l'imagerie mobile dans le monde.**

➤ DMS ambitionne de **créer durablement de la valeur pour ses actionnaires.**

NOTRE AMBITION : BÂTIR UN CHAMPION DE L'IMAGERIE MÉDICALE



INNOVATION PRODUIT

Une roadmap de développement de nouveaux produits pour atteindre les objectifs du plan #Imaging 2027.



STRATÉGIE COMMERCIALE

Un modèle de vente hybride faisant de DMS Group l'un des principaux partenaires OEM à l'échelle mondiale.



CONSOLIDATION SECTORIELLE

Une stratégie de croissance externe ciblée pour constituer un acteur européen majeur de l'imagerie médicale.

NOTRE PLAN STRATÉGIQUE #IMAGING 2027

70 M€

de Chiffre
d'affaires

14 %

de marge
d'EBITDA

- Une phase d'investissements démarrée en 2022.
- Une phase de réduction des coûts et d'optimisation de la structure dès 2024.
- Effet de levier opérationnel à partir de 2025.



UNE ÉQUIPE DE DIRECTION ENGAGÉE

Une équipe de direction tournée vers la performance et accompagnée par des leaders de la filière.



SAMUEL SANCERNI

Président-Directeur Général

- +25 ans chez DMS Group
- Président de DMS Group depuis 2022
- Spécialiste en imagerie médicale «plus de 20 ans d'expérience»
- Ingénieur généraliste
- Master II IAE Commerce international Montpellier
- Certificat HEC : Business et stratégie d'entreprise et corporate finance ICCF.



VALÉRIE PUGNALONI

Directrice Administrative et Financière

+20 ans d'expérience direction financière chez Schneider Electric et General Electric et en audit chez Ernst & Young.



JÉRÔME DELANOË

Directeur des Opérations

+25 ans d'expérience dans la gestion des opérations industrielles chez SFERIS, Signature Group, Altia Group, Groupe Defta, Johnson & Johnson, Textron, PSA Peugeot Citroën.



NATHALIE CAIRE-RICHARD

Directrice Ressources Humaines

+10 ans d'expérience en Ressources Humaines chez McDonald's, Solonet et dans l'administration publique.



JEAN-PHILIPPE DROSS

Directeur Service Client

26 ans d'expérience comme responsable du service produits radiologie. Master II Électronique et Informatique spécialité Optoélectronique.



SWAN TUFFERY

Directeur Recherche & Développement / Compliance

+10 ans d'expérience chez Honeywell. MSlac innovation et management de technologie. Diplômé de la Grenoble Business School.



RICHARD VOISINNE

Directeur Achats & Supply chain

+20 ans d'expérience dans l'industrie automobile - PSA Peugeot Citroën et NTNSNR. Ingénieur en mécanique et automatisme. Diplômé de l'INSA Rennes.

DES GAMMES ET INNOVATIONS AU CŒUR DES NOUVEAUX BESOINS DE MARCHÉ

UNE GAMME « BEST IN CLASS » AU CŒUR DES NOUVEAUX BESOINS DU MARCHÉ



Application clinique

- Santé et vieillissement
- Orthopédie
- Troubles du poids, sport et bien-être
- Pédiatrie

ÉQUIPEMENTS DE RADIOGRAPHIE ET FLUOROSCOPIE PREMIUM



Suite logicielle propriétaire

- Workflow optimisé
- Qualité d'image exceptionnelle
- Outils de traitement intégrés



UNE PLATEFORME LOGICIELLE TRANSVERSALE BASÉE SUR L'I.A.



Plateforme logicielle propriétaire

- Flux de travail simplifié
- Automatisation du flux de travail
- Mobilité du flux de travail





DES TENDANCES DE MARCHÉ STRUCTURELLEMENT PORTEUSES

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Entre 2015 et 2050, la proportion des 60 ans et plus dans la population mondiale va presque doubler, passant de 12 % à 22 %

2,1 MILLIARDS DE PERSONNES SERONT ÂGÉES DE 60 ANS ET PLUS DANS LE MONDE

Augmentation des besoins de diagnostics

Source : OMS 2025

INTENSIFICATION DES INVESTISSEMENTS

publics et privés pour la santé

DÉCENTRALISATION DES CENTRES DE RADIOLOGIE

Augmentation des besoins en matière de mobilité et d'intelligence embarquée

Marché Mondial des équipements d'imagerie médicale en 2025*

38,1 MDS€

*Source : Fortune Business Insights - Marché des équipements d'imagerie médicale - Février 2026

INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES

appareils hybrides, mobiles, connectés et interoperables, Intelligence Artificielle

BÉNÉFICES PATIENTS

Prise en charge et efficacité des diagnostics

BÉNÉFICES PROFESSIONNELS

Optimisation du workflow et gains de productivité

RENOUVELLEMENT DES ÉQUIPEMENTS

en faveur des plus polyvalents

DÉVELOPPEMENT DES SALLES DE FLUOROSCOPIE

avantages par rapport aux salles d'os et interventionnelles traditionnelles (polyvalence, temps réel, sécurité accrue,...)

UN UNIVERS RICHE D'OPPORTUNITÉS

Clients potentiels
« nouveaux équipements »

Clients actuels/potentiels
« offre existante »

GÉNÉRALISTES MONDIAUX

- Un CA cumulé de près de 30 Mds€ en 2025
- Plus de 75 % de part de marché
- Offre complète
- Intégration de l'ensemble de la chaîne de valeur



CHALLENGERS

- Plus de 8 Mds€ de CA en 2025
- Près de 25 % de part de marché
- Spécialistes historiques du film en phase de repositionnement vers l'imagerie médicale
- Expertise technologique et industrielle limitée



Avantages concurrentiels de DMS :
Maîtrise complète + Solution logiciel
+ Différenciation par l'innovation

ACTEURS DE NICHES

- Acteurs spécialistes
- Expertise de la conception à la commercialisation en marque blanche



UN PROJET INDUSTRIEL SOUTENU PAR L'ÉCOSYSTÈME DE LA SANTÉ

FINANCEURS



INSTITUTIONS

Membre du bureau de « French Healthcare Association »

Le projet MirorM est lauréat de l'appel à projets « Industrialisation et Capacités Santé 2030 » de France 2030 (Financement d'une ligne de production en 2025)

Co-pilote le groupe de travail sur l'imagerie mobile au sein du Comité stratégique de filière de l'imagerie

La solution MC2 - mobile de radiologie non motorisée - actuellement en cours de développement est soutenue par France 2030

Vice-Présidence du Groupe Imagerie Médicale du SNITEM, 1^{ère} organisation professionnelle en dispositifs médicaux et technologies en Santé

Sélectionné par la DGE pour la 1^{ère} promotion du programme « ETIncelles », composée de 50 PME françaises de premier plan à fort potentiel

Au cœur de la MedVallée initiée par la région Occitanie et Montpellier Méditerranée Métropole

NOTRE ROADMAP POUR CREUSER L'ÉCART SUR LE SEGMENT PREMIUM DE L'IMAGERIE MÉDICALE

- 1



Canon
CANON MEDICAL

T1 2024
XAVION

Nouvelle table télécommandée pour Canon Medical Systems Europe
- 2



EUROPEAN CONGRESS OF RADIOLOGY
ECR 2024

T1 2024

Nouvelle génération du logiciel Adam : Adam multiplateforme
- 3



JUIN 2024
M1 + ADAM

Intégration du logiciel Adam au mobile de radiologie M1
- 4



PREMIER PRIX INNOVATION IFR 2024

JFR 2024

Nouvel équipement mobile de radiologie basé sur une nouvelle technologie de Carbon Nano Tube (CNT)
- 5



USA

2025

Nouvel équipement d'ostéodensitométrie
Lancement aux USA (40 % du marché mondial)
- 6



2026 / 2027

Développement d'un nouvel arceau de bloc opératoire innovant
- 7



2026 / 2027
M2 + ADAM

Nouvel équipement mobile de radiologie motorisé avec des fonctionnalités avancées



4 M€ d'investissement dont 2,1 M€ financés par l'État

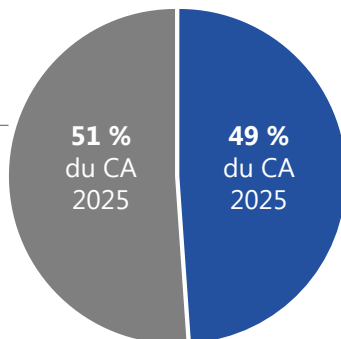
UN MODÈLE HYBRIDE QUI DÉMULTIPLIE LA COUVERTURE DU MARCHÉ

MARQUE PROPRE

- Captation de 100 % de la Valeur,
- Légitimité vis-à-vis des partenaires OEM potentiels,
- Accès direct aux besoins du marché indispensable pour orienter les efforts d'innovation,
- France :



- International : 140 distributeurs.



Vente MARQUE PROPRE
+18 %
vs 2024

Vente MARQUE BLANCHE
Stable
vs 2024

INDUSTRIELS « ACCORDS OEM »

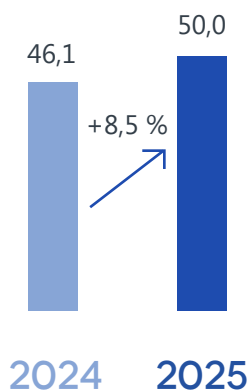
- Optimisation de la couverture des marchés,
- Maîtrise des coûts marketing et commerciaux,
- Réponse à la consolidation du secteur radiologique nécessitant une force de frappe commerciale mondialisée.



INDICATEURS FINANCIERS AU 31/12/2025

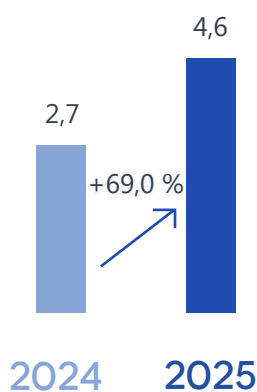
Chiffre d'affaires

En M€



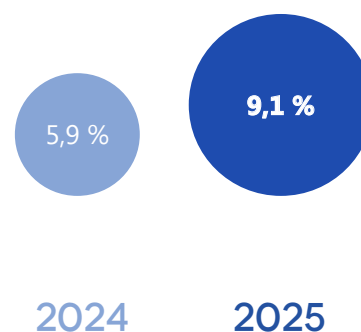
EBITDA

En M€

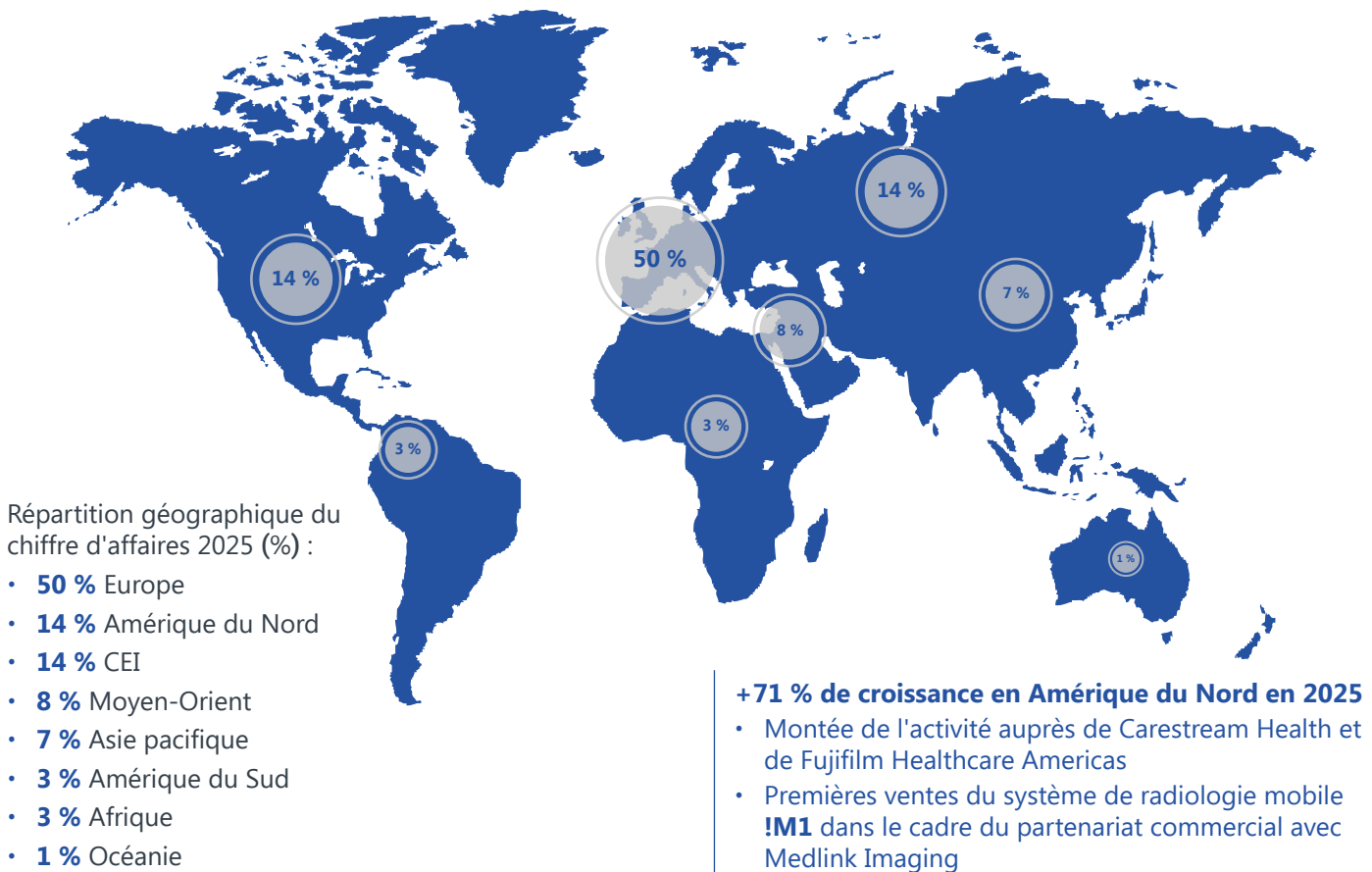


MARGE D'EBITDA

En %



RENFORCEMENT DE LA PRÉSENCE EN AMÉRIQUE DU NORD





LES FAITS MARQUANTS 2025

MARS 2025

Contrat de 120 mobiles en Ukraine pour un montant de **11 M€**

JUIN 2025

Renforcement de la gouvernance : nomination de Julien Delpech en tant qu'administrateur indépendant

NOVEMBRE 2025

Homologation FDA pour le !M1 dans le cadre du partenariat avec JPI Healthcare Solutions

MAI 2025

Homologation FDA pour le !M1 : commercialisation aux États-Unis avec Medlink Imaging

AOÛT 2025

Signature d'un **partenariat stratégique avec InnoLux et InnoCare** pour bâtir un champion technologique européen de l'imagerie médicale

Augmentation de capital de 6,9 M€ réservée à Innolux, InnoCare, Bpifrance et Nextstage AM

Pour sa **1^{ère} notation extra financière** par l'agence **EthiFinance** en 2024, DMS Group avait obtenu une note de **70/100**, supérieure de 13 points à la moyenne de son univers de référence, soit un niveau de « maturité avancée ». Cette note n'a pas fait l'objet d'une actualisation lors de l'exercice 2025.

DMS Group est engagé dans une politique ESG volontariste et se fixe pour objectif d'atteindre le niveau de « maturité exemplaire » à travers une série d'actions structurantes. Une stratégie RSE devrait être formalisée rapidement.

LIMITÉE
[0-25]

MODÉRÉE
[25-50]

AVANÇÉE
[50-75]

EXEMPLAIRE
[75-100]

S7
BENCHMARK

70

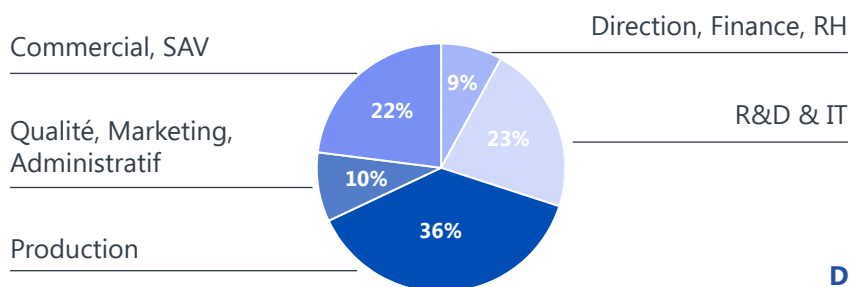




DMS GROUP ENGAGÉ POUR L'INNOVATION, LA CROISSANCE... ET LA RENTABILITÉ !

1. **Maîtrise de la chaîne de valeur** de la conception à l'assemblage, sur un site principal de Gallargues-le-Montueux et intégration du site secondaire en Suède à Vaxjo.
2. **Organisation industrielle** dimensionnée pour la production de plus de 450 tables de radiologie par an.
3. **Capacité à délivrer les objectifs 2027**, sans extension de moyens.
4. **Finalisation du plan de recrutement** dédié à la mise en oeuvre de la feuille de route : **146 collaborateurs au 31/12/2025.**

Répartition de l'effectif au 31/12/2025



SITE PRINCIPAL : 5 500 M²

- **2 500 m²** : Service administratif, commercial et de conception
- **1 500 m²** : Production et service après-vente
- **1 500 m²** : Stockage, réception et expédition



Certification GE Healthcare obtenue en 2019
(solutions et process de fabrication)

RAPPORT ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2025

SOMMAIRE

- Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité et les comptes sociaux et consolidés – Exercice clos le 31 décembre 2025
- Comptes consolidés au 31 décembre 2025 et annexes
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
- Comptes sociaux au 31 décembre 2025 et annexes
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS "DMS"
S.A. au capital de 31 611 683,08 euros
Siège social : 9 avenue du canal Philippe Lamour
30 660 Gallargues-le-Montueux
RCS Nîmes - 389 873 142

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, à l'effet notamment de vous demander de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Les convocations à la présente Assemblée ont été régulièrement effectuées et les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été adressés ou ont été tenus à votre disposition et à celle des porteurs de valeurs mobilières dans les délais impartis.

Le présent rapport a notamment pour objet de vous présenter la situation de notre société et celle de notre groupe. (Articles L 225.100, L 233-26 et L 232-1 du Code de Commerce)

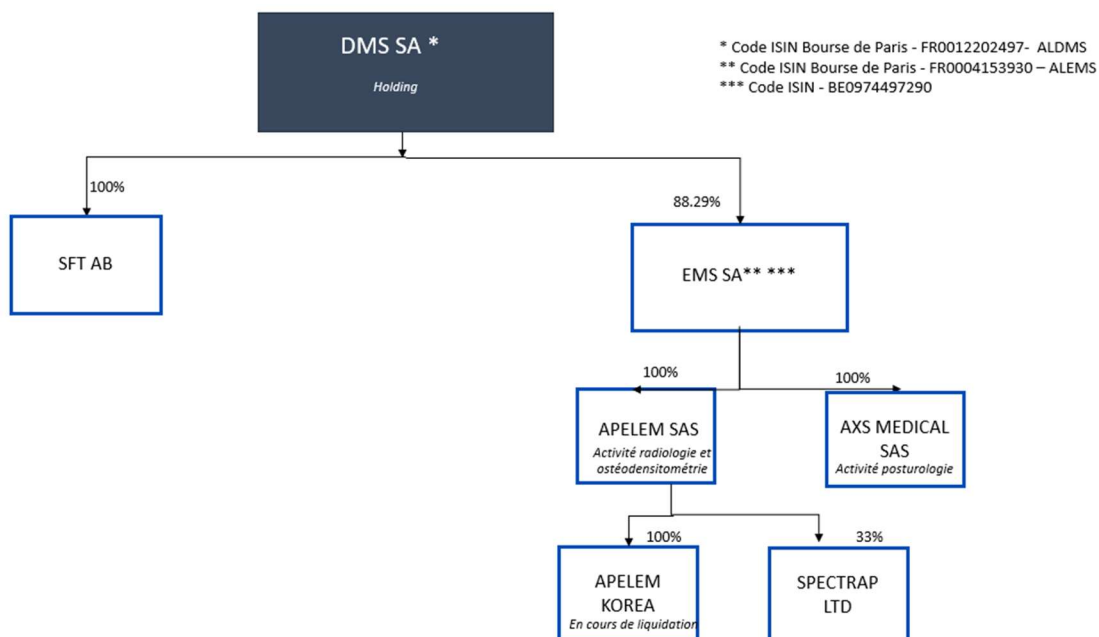
Les comptes consolidés du Groupe sont établis en application des règles d'évaluation, de comptabilisation et de présentation des normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées au 31 décembre 2025 dans l'Union Européenne.

1 L'activité de l'ensemble du groupe au cours de l'exercice écoulé (art L 232-1, L 233-26 C.com)

Le groupe dont nous vous décrivons l'activité comprend les sociétés suivantes :

- Société anonyme DMS
- Société anonyme European Medical Systems
- Société par actions simplifiée APELEM
- Société par actions simplifiée AXS Medical
- Société Solutions for Tomorrow AB
- Société Solutions for Tomorrow Inc
- Spectrap LTD,
- APELEM KOREA.

Organigramme du groupe au 31 décembre 2025 :



Les comptes annuels des sociétés EMS SA, APELEM, AXS MEDICAL, Solutions for Tomorrow AB au 31 décembre 2025 ont été intégrés dans les comptes consolidés du groupe DMS. Toutes ces sociétés sont consolidées par la méthode d'intégration globale.

2 Éléments significatifs ressortant des comptes consolidés

2.1 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE GROUPE DMS

31/12/2025	DMS Holding	DMS Imaging	Total
Chiffres d'affaires total		49 974	49 974
Résultat opérationnel courant	(737)	2 618	1 881
Autres produits et charges opérationnels	(116)	(586)	(702)
Résultat opérationnel	(853)	2 031	1 178
Résultat financier consolidé	(168)	(889)	(1 057)
Charge d'impôt consolidée	(9)	(65)	(74)
Résultat net consolidé	(1 029)	1 078	48
Actifs sectoriels	267	24 295	24 562
EBITDA 2025	(737)	5 304	4 568

31/12/2024	DMS Holding	DMS Imaging	Total
Chiffres d'affaires total	0	46 069	46 069
Résultat opérationnel courant	(740)	554	(186)
Autres produits et charges opérationnels	399	(558)	(159)
Résultat opérationnel	(341)	(5)	(346)
Résultat financier consolidé	(1 361)	(904)	(2 265)
Charge d'impôt consolidée	(178)	(28)	(205)
Résultat des sociétés mises en équivalence	0		
Résultat net consolidé	(1 880)	(936)	(2 816)
Actifs sectoriels	180	23 469	23 650
EBITDA 2024	(740)	3 443	2 703

DMS Group affiche un EBITDA de 4,6 M€ au titre de l'exercice 2025 (en hausse de 68% par rapport à 2024). Cette amélioration de la profitabilité s'explique principalement par une hausse du volume combiné à une maîtrise des coûts tout au long de l'année 2025, en ligne avec le business plan Imaging 2027.

Le résultat opérationnel courant ressort à 1,9 M€ (vs -0,2 M€ au titre de l'exercice précédent) dont 1,5 M€ d'amortissement des immobilisations incorporelles principalement de recherche et développement.

Les autres produits et charges opérationnels non courants s'élèvent à -0,7 M€ et sont principalement constitués des frais d'intégration de l'activité de mobiles motorisés de Solutions for Tomorrow.

Le résultat opérationnel est positif en 2025 et s'élève à 1,2 M€ contre une perte en 2024 de - 0,3 M€.

Le résultat financier est négatif de -1,1 M€ principalement composé de :

Résultat financier K€	31/12/2025	31/12/2024	variation N/N-1
Gains de change	230	441	(211)
Reprise de provisions			
Autres produits financiers	153	243	(90)
Produits financiers	383	684	(301)
Coûts des emprunts et financements court terme	(627)	(594)	(33)
Pertes de change	(136)	(321)	185
Charges financières IFRS 16	(132)	(146)	14
Dotations aux provisions	(47)	(572)	525
Autres	(498)	(1 315)	817
Charges financières	(1 440)	(2 948)	1 508
RESULTAT FINANCIER	(1 057)	(2 264)	1 207

Les autres produits financiers se compose principalement du produit lié à l'exécution du nantissement des titres BEBO Health (récemment renommé BE MAKER) qui s'élève à + 134 K€.

Les autres charges financières comprennent notamment la perte liée à la liquidation de la créance d'emprunt auprès de CES Management de -0,4 M€.

Le résultat de l'exercice relatif aux activités maintenues présente un bénéfice de 0,1 M€ au 31 décembre 2025 contre une perte de - 2,6 M€ au 31 décembre 2024.

Les comptes consolidés annuels du groupe DMS se soldent par un bénéfice net de l'ensemble consolidé de 48 K€ contre une perte nette de -2,8 M€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat net (part du groupe) est négatif de -0,2 M€ au 31 décembre 2025 contre une perte de - 2,9 M€ au 31 décembre 2024.

2.2 BILAN CONSOLIDE DU GROUPE DMS

Les postes clés (valeurs nettes) sont les suivants :

- Les actifs non courants sont de 24,6 M€ contre 23,6 M€ au titre de l'exercice précédent
- Les actifs courants sont de 38,0 M€ contre 30,3 M€ au titre de l'exercice précédent
- Les capitaux propres (part du groupe) s'élèvent à 19,1 M€ contre 12,8 M€ au titre de l'exercice précédent.
- Les passifs non courants sont de 14,2 M€ contre 16,3 M€ au 31 décembre 2024.
- Les passifs courants sont eux de 27,6 M€ contre 23,5 M€ au 31 décembre 2024.
- Le total général du bilan consolidé est de 62,5 M€ contre 53,9 M€ au titre de l'exercice précédent.

Nous vous demanderons d'approuver ces comptes (article L 225-100).

3 Commentaires sur l'activité globale du groupe au cours de l'exercice écoulé

3.1 ANALYSE OBJECTIVE ET EXHAUSTIVE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS, DE LA SITUATION FINANCIERE DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES CONSOLIDEES, NOTAMMENT DE SA SITUATION D'ENDETTEMENT, AU REGARD DU VOLUME ET DE LA COMPLEXITE DES AFFAIRES, COMPORTANT LE CAS ECHEANT DES INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE DE NATURE FINANCIERE OU NON AYANT TRAIT A L'ACTIVITE SPECIFIQUE DES ENTREPRISES CONSOLIDEES NOTAMMENT RELATIVES AUX QUESTIONS D'ENVIRONNEMENT ET DE PERSONNEL (ARTICLE L 232-1, L.233-6 ET L. 233-26 C.COM)

Principaux agrégats du compte de résultat avec comparatif :

	31/12/2025	31/12/2024	variations
Chiffres d'affaires total	49 974	46 069	3 904
Résultat opérationnel courant	1 881	(186)	2 067
Autres produits et charges opérationnels	(702)	(159)	(543)
Résultat opérationnel	1 178	(346)	1 524
Résultat financier consolidé	(1 057)	(2 263)	1 206
Charge d'impôt consolidée	(74)	(205)	131
Résultat net consolidé	48	(2 816)	2 864
EBITDA	4 568	2 703	1 864

Sur l'ensemble de l'exercice 2025, le chiffre d'affaires consolidé de DMS Group atteint 50,0 M€, un niveau annuel historique en croissance de +8.5% par rapport à 2024, avec une progression également répartie entre les deux divisions du Groupe. La performance en 2025 est d'autant plus remarquable qu'elle s'est déroulée dans un contexte de marché de l'imagerie médicale plus attentiste depuis le printemps 2025, impacté par le contexte politique national et les turbulences géopolitiques internationales.

Le résultat opérationnel courant ressort à 1.8 M€ (vs -0,2 M€ au titre de l'exercice précédent) dont 1,5 M€ d'amortissement des immobilisations incorporelles principalement de recherche et développement.

Les autres produits et charges opérationnels non courants s'élèvent à -0,7 M€ et sont principalement constitués des frais d'intégration de l'activité de mobiles motorisés de Solutions for Tomorrow.

Le résultat opérationnel est positif en 2025 et s'élève à 1,2 M€ contre une perte en 2024 de - 0,3 M€.

Le résultat financier s'établit à -1,1 M€ au 31 décembre 2025 principalement composé des charges de financement d'emprunts et de passif locatif. En 2024, le résultat financier s'élevait à -2,3 M€ principalement composé de la perte liée au compte courant de la société DMS WELLNESS, liquidée sur l'exercice, à hauteur de 1 M€, de coûts d'emprunts et de financement -0,6 M€ et des charges de provision pour dépréciation des titres BEBO Heath et du compte courant de STEM CIS.

Le résultat de l'exercice relatif aux activités maintenues présente un bénéfice de 0,1 M€ au 31 décembre 2025 contre une perte de - 2,6 M€ au 31 décembre 2024.

Les comptes consolidés annuels du groupe DMS se soldent par un bénéfice net de l'ensemble consolidé de 48 K€ contre une perte nette de -2,8 M€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat net (part du groupe) est négatif de -0,2 M€ au 31 décembre 2025 contre une perte de -2,9M€ au 31 décembre 2024.

Par ailleurs, les dettes à plus d'un an envers les établissements de crédit représentent 9,8 M€ au 31 décembre 2025, incluant 3,1 M€ de passifs locatifs.

L'évolution de l'endettement du groupe est la suivante :

Dettes financières à long terme (>1 an) (K€)	31/12/2025	31/12/2024	variation
Avances conditionnées (part >1 an)	255	331	(76)
Passifs locatifs (part >1 an)	3 124	3 506	(382)
Emprunts (part >1 an)	3 774	5 479	(1 704)
Emprunts et passifs locatifs (part >5 ans)	2 628	2 206	421
TOTAL	9 781	11 522	(1 741)

Dettes financières à court terme (<1 an) (K€)	31/12/2025	31/12/2024	variation
Avances conditionnées	284	695	(411)
Passifs locatifs (part < 1 an)	711	660	51
Emprunt (part <1 an)	2 659	3 317	(659)
Sous total	3 654	4 672	(1 019)
Banques créditrices	2		2
Factor	5 292	3 880	1 412
Sous total	5 294	3 880	1 414
TOTAL	8 948	8 552	395

Total des dettes financières (K€)	31/12/2025	31/12/2024	variation
Avances conditionnées (a)	540	1 027	(487)
Emprunts bancaires (b)	9 060	11 002	(1 942)
Passifs locatifs (c)	3 835	4 166	(331)
Factor (d)	5 292	3 880	1 412
TOTAL	18 729	20 074	(1 345)

- a) L'encours d'avances (sans intérêts) lié à la dette financière non bancaire du groupe pour 0,5 M€ est principalement constitué d'avances BPI obtenues par APELEM dans le cadre de projets d'innovation d'imagerie médicale et d'avances remboursables obtenues de la région Wallonne par DMS Imaging dans le cadre de projets d'innovation passés. Les principales variations par rapport au 31 décembre 2024 s'expliquent par des remboursements à hauteur de 0,5 M€.
- b) Les emprunts auprès des établissements de crédit s'élèvent à 9 M€ au 31 décembre 2025. Les principales variations par rapport au 31 décembre 2024 s'expliquent par l'obtention de prêts pour 3,3 M€ obtenus par APELEM et les remboursements des échéances d'emprunts pour 5,2 M€.
- c) Les passifs locatifs concernent les contrats de location en cours au 31 décembre 2025 et retraités dans les comptes consolidés du Groupe conformément à la norme IFRS 16 (cf. notes 4 et 5). Les principales variations par rapport au 31 décembre 2024 s'expliquent par la souscription de nouveaux contrats à hauteur 0,3 M€ et des remboursements à hauteur de 0,6 M€.
- d) Les principales variations par rapport au 31 décembre 2024 s'expliquent par la variation des dettes sur factor à hauteur de +1,5 M€.

La dette financière Factor s'élève au 31 décembre 2025 à 5,3 M€. Les autres actifs financiers courants Factor s'élèvent au 31 décembre 2025 à 0,9 M€. La dette nette financière Factor s'élève au 31 décembre 2025 à 4,4 MEUR contre 3,5 M€ au 31 décembre 2024.

3.2 LES FAITS MARQUANTS

LE GROUPE DMS A ÉTÉ SÉLECTIONNÉ PAR LES AUTORITÉS UKRAINIENNES POUR LA LIVRAISON DE 120 MOBILES DE RADIOLOGIE D'URGENCE

Début 2025, DMS Group a été retenu par les autorités ukrainiennes pour fournir 120 unités mobiles de radiologie « !M1 Adam », dans le cadre d'un contrat de 11 M€, financé par le Fonds pour la résilience économique de l'Ukraine.

Ce projet positionne DMS Group comme un acteur clé de la reconstruction des infrastructures de santé ukrainiennes. Les premières installations sont en cours, avec un déploiement échelonné sur 12 mois. Ce contrat stratégique marque également une étape majeure dans le développement de DMS Group, tout en soulignant la pertinence de l'acquisition de Solutions for Tomorrow (SFT) fin 2023.

DMS Group s'impose ainsi comme un acteur de référence de la Radiologie mobile, au service des enjeux de santé publique et de résilience internationale.

DMS GROUP : HOMOLOGATION FDA POUR LE !M1 ET COMMERCIALISATION IMMÉDIATE AUX ÉTATS-UNIS

Au cours du 2ème trimestre, DMS Group obtenu l'homologation de la FDA (Food and Drug Administration) pour la commercialisation de la solution de radiologie mobile !M1 sur le marché américain. Cette étape réglementaire décisive intervient dans le prolongement de l'accord stratégique signé avec Medlink Imaging, filiale de la société coréenne Vieworks, pour la distribution du !M1 aux États-Unis.

Au quatrième trimestre 2025, le !M1 a également obtenu l'autorisation de mise sur le marché (FDA clearance) aux États-Unis dans sa version spécifiquement développée pour JPI Healthcare Solutions, filiale du groupe coté coréen JPI Healthcare.

Cette homologation marque une étape majeure pour l'accélération du partenariat stratégique conclu en septembre 2024 avec JPI Healthcare Solutions¹. Pour rappel, ce partenariat vise à commercialiser la solution mobile de radiologie !M1 sur le marché américain ainsi que sur les marchés internationaux couverts par JPI Healthcare Solutions.

Le marché américain représente plus de 1 200 unités vendues par an pour les systèmes de radiologie mobile. L'homologation FDA ouvre ainsi l'accès à un potentiel commercial important pour DMS Group, qui ambitionne de s'y imposer comme un acteur de référence. La solution !M1, développée par SFT (Solutions for Tomorrow), se distingue par :

- sa mobilité,
- sa compacité,
- ses performances cliniques,
- et son adaptabilité aux environnements hospitaliers les plus exigeants.

RENFORCEMENT DE LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE DE DMS GROUP : NOMINATION DE JULIEN DELPECH EN TANT QU'ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT

Lors de l'Assemblée Générale du 16 juin 2025, les actionnaires ont approuvé la nomination de Julien DELPECH, 51 ans, qui rejoint donc le Conseil d'Administration de DMS Group en tant qu'Administrateur indépendant.

Fort d’une expérience entrepreneuriale de premier rang, Julien DELPECH est le fondateur de la startup Invivox, le spécialiste français de la formation médicale continue en ligne. Il est aujourd’hui membre du bureau de French Healthcare, association en charge, entre-autre, de l’Ukraine et Conseiller du Commerce Extérieur de la France.

Il apporte au conseil d’administration son expertise internationale et sa connaissance des institutions nationales et européennes.

Augmentation de capital réservée à InnoLux Corporation, InnoCare Optoelectronics Corporation, Bpifrance et NextStage AM

Le 26 août 2025 le Groupe a annoncé le succès de son augmentation de capital social en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription d’un montant total de 6 868 365,049 €, par émission de 5 798 319 actions ordinaires nouvelles à un prix de souscription de 1,19 euro par action ordinaire nouvelle, réservée à des investisseurs (l’ « **Augmentation de capital** »).

L’Augmentation de Capital a été décidée le 15 août 2025 et s’est élevée à un montant brut total de 6 899 999,61 € (prime d’émission incluse).

PRINCIPALES MODALITÉS DE L’AUGMENTATION DE CAPITAL

Faisant usage de la délégation conférée en vertu de la 16^{ème} résolution adoptée par l’Assemblée Générale des actionnaires de la Société du 16 juin 2025 (l’ « **Assemblée** »), le Conseil d’Administration de la Société, lors de sa réunion en date du 15 août 2025, a décidé d’augmenter le capital de la Société par l’émission de nouvelles actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories d’investisseurs dont les caractéristiques ont été déterminées par l’Assemblée. La période de souscription de l’Augmentation de Capital telle que décidée par le Conseil d’Administration a été fixée du 15 août au 26 août 2025.

Aux termes des décisions du Conseil d’Administration de la Société, le capital social a été augmenté d’un montant nominal global de 6 868 365,049 € par l’émission d’un nombre total de 5 798 319 actions ordinaires nouvelles, au prix unitaire de souscription de 1,19 €, représentant pour la Société un prix total de souscription de 6 899 999,61 € (prime d’émission incluse). La période de souscription étant expirée à la date de publication, le Directeur Général conformément aux décisions du Conseil d’Administration de DMS Group a constaté la réalisation de l’Augmentation de Capital.

Le prix unitaire de souscription des actions nouvelles retenu dans le cadre de cette opération reflète le cours moyen pondéré par les volumes sur deux mois (VWAP 2M) à compter du 2 juillet 2025. Il représentait une décote de 9,2 % par rapport au VWAP 2 mois au 15 août 2025.

Il a été souscrit à l’Augmentation de Capital dans les proportions suivantes :

Bénéficiaires	Nombre d’actions nouvelles
InnoLux Corporation	840 336
InnoCare Optoelectronics Corp.	840 336
Bpifrance Participations	1 680 672
NextStage AM	2 436 975
Total	5 798 319

Le règlement-livraison des actions nouvelles et leur admission aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris a été réalisés le 27 août 2025. Les actions nouvelles sont de même catégorie et fongibles avec les actions ordinaires existantes, bénéficient de tous les droits attachés aux actions existantes et ont été admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sous le même code ISIN : FR0012202497 - ALDMS.

À l'issue de l'Augmentation de Capital, au 26 août 2025, le capital social de la Société s'élève à 31 570 129,27 € et est divisé en 26 651 711 actions, d'une valeur nominale environ de 1,18 € chacune.

UTILISATION DU PRODUIT DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

Le produit net de l'Augmentation de Capital sera intégralement dédié à l'exécution accélérée du plan stratégique *Imaging 2027* et à la mise en place d'un nouveau plan stratégique *Imaging 2030*, avec quatre priorités clairement identifiées :

1. Renforcement des synergies industrielles :
 - Relocalisation de la ligne de production du M1 en France,
 - Intégration technologique des capteurs plans à rayon X d'InnoCare Optoelectronics Corporation dans la gamme de produits du Groupe DMS ;
2. Finalisation du développement de l'arceau de bloc opératoire, dispositif clé de la thérapie guidée par l'image, positionné comme un pilier du portefeuille à horizon 2030 ;
3. Accélération commerciale aux États-Unis, en capitalisant sur le Momentum favorable du marché des mobiles motorisés et les récents succès commerciaux ;
4. Renforcement de la trésorerie opérationnelle, afin de sécuriser le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) dans un contexte de forte croissance, sans recours à la dette additionnelle.

Par ailleurs, l'opération permet de renforcer significativement les fonds propres du Groupe et d'améliorer son ratio de Gearing, consolidant ainsi sa trajectoire financière dans la perspective d'un changement d'échelle.

MODIFICATION DE LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE

À l'occasion de cette opération, le Conseil d'Administration a décidé de nommer, à compter de la réalisation définitive des opérations d'augmentation de capital, Monsieur Vladislav TCACI pour Bpifrance, Monsieur Tim YANG pour InnoLux Corporation and Innocare Optoelectronics Corporation et Monsieur Marko JÄRVINEN pour la société Verso Capital en qualité de censeurs au sein du Conseil d'Administration de la Société, conformément à l'article 33 des statuts pour une durée de deux ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale tenue en 2027 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

À la suite de la démission de Madame Léone ATAYI de son poste d'administratrice de DMS Group, constaté par le Conseil d'administration du 31 Juillet 2025, le Conseil d'Administration est composé à l'issue de l'opération, de Madame Laurence BORIE, Monsieur Jean François GENDRON et Monsieur Julien DELPECH en tant qu'administrateurs Indépendants ainsi que de Monsieur Samuel SANCERNI en tant que Président du Conseil.

Conformément au protocole d'investissement conclu avec Bpifrance, lors de la prochaine Assemblée Générale tenue par DMS Group, Bpifrance aura le droit de demander la nomination d'un membre au sein du conseil d'administration.

3.3 LES PROGRES REALISES ET LES DIFFICULTES RENCONTREES (C. COM. ART L232-1)

Lors de l'exercice 2025, DMS a montré un renforcement de son excellence opération industrielle tout en continuant l'optimisation de sa structure. DMS continuera à animer le groupe DMS afin d'optimiser la structure et d'animer la stratégie du groupe et de coordonner le financement du groupe.

3.4 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT (C. COM. ART L 232-1 II, L 233.26)

Au cours de l'exercice 2025, le Groupe DMS a investi environ 7 % de son chiffre d'affaires dans la R&D, soit 3,3 M€, contre 10 % en 2024.

K€	31/12/2025	31/12/2024
Masse salariale imputée à la R&D capitalisée	2 265	2 142
Achats et études externes capitalisée	558	1 258
SOUS TOTAL dépenses R&D capitalisées	2 823	3 400
Masse salariale imputée à la R&D non capitalisée	348	552
Dépenses imputées à la R&D non capitalisée	139	578
TOTAL	3 310	4 530
<i>TOTAL exprimé en % du chiffre d'affaires</i>	<i>7%</i>	<i>10%</i>

Les montants ci-dessus s'entendent avant activation d'une partie de ces charges en application d'IAS38.

3.5 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE DE CONSOLIDATION ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDES (C. COM. ART L 232-1 II, L233-26)

UNE NOUVELLE LIGNE DE FINANCEMENT JUSQU'À 20 M€ AVEC LA BEI EN 2026

Postérieurement à la clôture de l'exercice 2025, DMS Group a annoncé fin mars 2026 avoir conclu un financement pouvant aller jusqu'à 20 M€, structuré en trois tranches, auprès de la Banque européenne d'investissement (BEI), avec le soutien de l'Union européenne dans le cadre du programme InvestEU.

Ce financement vise à soutenir le programme d'innovation long terme de DMS Group portant sur la future génération de solutions d'imagerie médicale. Il contribuera ainsi à accélérer le développement de solutions innovantes destinées aux marchés européens et internationaux, renforcer les capacités industrielles du Groupe, soutenir les démarches réglementaires, d'accès au marché et de protection de la propriété intellectuelle, et accompagner le lancement commercial de nouvelles solutions d'imagerie entre 2026 et 2030. Les dépenses associées à ces investissements seront principalement engagées en France.

3.6 DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE (C. COM. ART. L 232-1 II, L233-26)

Les principaux risques opérationnels pouvant affecter les états financiers de la société sont décrits dans le rapport annuel dans la note 27 des comptes consolidés du groupe.

3.6.1 Risques technologiques article L 232-1-1 du code de commerce (loi du 30.07.2003)

Le groupe ne dispose d'aucune installation SEVESO (art L. 515-8 C de l'environnement).

3.6.2 Politique d'assurance de la société (Risques généraux et particuliers)

Le groupe DMS a souscrit des polices d'assurance pour couvrir les risques liés à l'activité de la société mère DMS et ses filiales dont principalement :

- Multirisque professionnelle
- Responsabilité civile

- Assurance véhicules
- Assurance des mandataires sociaux
- Assurance des marchandises transportées
- Assurance-crédit Coface

3.7 PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE (C. COM. ART. 22-10-10, 7°)

Ces informations sont présentées en annexe 4 au présent rapport.

3.8 L'ACTIVITE DU GROUPE PAR BRANCHES D'ACTIVITES (C. COM. ART. L 233-6 AL. 2)

Le groupe est organisé autour de deux secteurs : holding et DMS Imaging.

31/12/2025	DMS Holding	DMS Imaging	Total
Chiffres d'affaires total		49 974	49 974
Résultat opérationnel courant	(737)	2 618	1 881
Autres produits et charges opérationnels	(116)	(586)	(702)
Résultat opérationnel	(853)	2 031	1 178
Résultat financier consolidé	(168)	(889)	(1 057)
Charge d'impôt consolidée	(9)	(65)	(74)
Résultat net consolidé	(1 029)	1 078	48
Actifs sectoriels	267	24 295	24 562

EBITDA 2025	(737)	5 304	4 568
--------------------	--------------	--------------	--------------

31/12/2024	DMS Holding	DMS Imaging	Total
Chiffres d'affaires total	0	46 069	46 069
Résultat opérationnel courant	(740)	554	(186)
Autres produits et charges opérationnels	399	(558)	(159)
Résultat opérationnel	(341)	(5)	(346)
Résultat financier consolidé	(1 361)	(904)	(2 265)
Charge d'impôt consolidée	(178)	(28)	(205)
Résultat des sociétés mises en équivalence	0		
Résultat net consolidé	(1 880)	(936)	(2 816)
Actifs sectoriels	180	23 469	23 650

EBITDA 2024	(740)	3 443	2 703
--------------------	--------------	--------------	--------------

4 Activités et résultats des filiales (C.com art. L.233-6 al.2)

4.1 SOCIETE EUROPEAN MEDICAL SYSTEMS – EMS (ANCIENNEMENT DMS IMAGING)

Siège social : Avenue Louise 231,1050 Ixelles, Belgique

Enregistré sous le numéro d'entreprise 0460.798.795

Activité : Holding

Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2025 :

Chiffre d'Affaires : 607 K€ en 2025 contre 0 K€ en 2024

Résultat comptable : bénéfice de 338 K€ en 2025 contre un bénéfice de 168 K€ en 2024.

La société European Medical Solutions - EMS possède une participation de 100% dans le capital des sociétés AXS MEDICAL et APELEM.

4.2 SOCIETE APELEM

Société par Actions simplifiée au capital de 3 362 920,00 Euros

Siège social : 9 avenue du canal Philippe Lamour, 30 660 Gallargues-le-Montueux

Immatriculée au RCS de Nîmes sous le numéro 319 996 146

Activité : la fabrication de matériels de radiologie

Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2025 :

Chiffre d'Affaires : 50 620 K€ en 2025 contre 45 753 K€ en 2024.

Résultat comptable : bénéfice de 1 553 K€ en 2025 contre un bénéfice de 435 K€ en 2024.

APELEM est détenue à 100% par la société European Medical Solutions - EMS.

La société APELEM détient 100% de la société APELEM KOREA et 33 % de la société SPECTRAP.

4.3 SOLUTIONS FOR TOMORROW AB

Siège social : Saxagårdsvägen 5, 362 51 Väckelsång, Sweden.

Enregistré sous le numéro d'entreprise 556857-1904

Activité : la fabrication de matériels de radiologie

Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2025 :

Chiffre d'Affaires : 65 441 KSEK en 2025 contre 31 879 KSEK en 2024.

Résultat comptable : perte de 3 977 KSEK contre une perte de 16 329 KSEK en 2024.

La société Solutions for Tomorrow AB est détenue à 100% par DMS.

4.4 AXS MEDICAL

Société par actions simplifiée au capital de 338 000 euros

Siège social : 9 avenue du canal Philippe Lamour, 30 660 Gallargues-le-Montueux

Immatriculée au RCS de Nîmes sous le numéro 519 753 990

Activité : Conception, développement et commercialisation de dispositifs médicaux
Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2025 :

Chiffre d’Affaires : 0 € en 2025 et en 2024

Résultat comptable : perte de 160 K€ en 2025 contre une perte de 188 K€ en 2024.

5 L’activité propre de la société DMS (C.com art. L 232-1)

5.1 ELEMENTS SIGNIFICATIFS RESSORTANT DES COMPTES

5.1.1 Compte de Résultat de la société DMS

Depuis fin janvier 2022, la société DMS SA a une seule activité de holding animatrice de DMS Group. Aussi, la société n’a pas de chiffres d’affaires en 2024 hormis des refacturations au sein de DMS Group à hauteur de 0,5 M€ En 2025 contre 0,3 M€ en 2024.

Le résultat d’exploitation est déficitaire à hauteur de -1,1 M€ contre un déficit de -0,9 M€ au titre de l’exercice précédent.

Le résultat financier s’établit à -0,4 M€ au 31 décembre 2025 principalement composé des charges d’intérêts pour - 0,2 M€ et de - 0,3 M€ de charges nettes liées à la cession à CES Management dans le cadre de la cession de l’activité Wellness.

Le résultat exceptionnel est nul sur l’exercice 2025.

Le résultat net de l’exercice présente un déficit de-1,5 M€ contre déficit de-1,9 M€ en 2024.

5.1.2 Bilan de la société DMS

Au 31 décembre 2025, les postes clefs nets sont les suivants :

- L’actif immobilisé est de 54 728 K€ contre 54 352 K€ à la date de clôture précédente ;
- L’actif circulant est de 4 846 K€ contre 3 472 K€ à la date de clôture précédente. Cette augmentation s’explique principalement par une augmentation des disponibilités ;
- Les capitaux propres s’élèvent à 55 469 K€ contre 50 494 K€ à la date de clôture précédente. Cette variation s’expliquant principalement par une augmentation de capital en numéraire réalisé en août 2025 pour 6,9 MEUR, compensée par les frais d’augmentation de capital à hauteur de 0,4 M€ et par le résultat de la période déficitaire à hauteur de -1 552 K€;
- Le total des dettes à la clôture de l’exercice est de 4 105 K€ contre 7 190 K€ à la date de clôture précédente ; cette diminution s’explique principalement par la réduction des dettes intragroupe à la suite de l’augmentation de capital.
- Le total général du bilan au 31 décembre 2025 est de 59 574 K€ contre 57 824 K€ à la date de clôture précédente.

Nous vous demanderons d’approuver ces comptes sociaux.

5.1.3 Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général (en tenant compte de tous les règlements le modifiant à ce jour dans sa version consolidée).

Le règlement ANC N°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Cette première application constitue un changement de réglementation comptable.

Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

5.2 COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE DMS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

- 5.2.1 Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats, de la situation financière de la société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires, comportant le cas échéant des indicateurs clés de performance de nature non financière ayant trait à l'activité spécifique de la société notamment relatives aux questions d'environnement et de personnel (article L 232-1 II).

Depuis fin janvier 2022, la société DMS SA a une seule activité de holding animatrice de DMS Group. Aussi, la société n'a pas de chiffres d'affaires en 2025 hormis des refacturations au sein de DMS Group à hauteur de 487 KEUR contre 317 KEUR en 2024.

Le résultat d'exploitation est déficitaire à hauteur de -1,1 M€ contre un déficit de -0,9 M€ au titre de l'exercice précédent. Cette variation est principalement due à une augmentation des honoraires.

Le résultat financier est déficitaire à hauteur de 0,5 M€ contre un résultat financier bénéficiaire de 1,1 M€ pour l'exercice précédent. Le résultat financier en 2025 est principalement constitué :

- Des intérêts sur les comptes courants de 0,2 MEUR
- Des autres produits financiers, principalement composé du produit lié à l'exécution du nantissement des titres BEBO Health (récemment renommé BE MAKER) qui s'élève à + 134 K€.
- Des autres charges financières comprenant la perte liée à la liquidation de la créance d'emprunt auprès de CES Management de -0,4 M€.

Le résultat exceptionnel est nul sur l'exercice 2025.

Le résultat net de l'exercice présente un déficit de -1,5 M€ contre déficit de -1,9 M€ en 2024.

Activités :

Depuis fin janvier 2022, la société DMS SA a une seule activité de holding.

Evènements marquants de l'exercice

RENFORCEMENT DE LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE DE DMS GROUP : NOMINATION DE JULIEN DELPECH EN TANT QU'ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT

Lors de l'Assemblée Générale du 16 juin 2025, les actionnaires ont approuvé la nomination de Julien DELPECH, 51 ans, qui rejoint donc le Conseil d'Administration de DMS Group en tant qu'Administrateur indépendant.

Fort d'une expérience entrepreneuriale de premier rang, Julien DELPECH est le fondateur de la startup Invivox, le spécialiste français de la formation médicale continue en ligne. Il est aujourd'hui membre du bureau de French Healthcare, association en charge, entre-autre, de l'Ukraine et Conseiller du Commerce Extérieur de la France.

Il apporte au conseil d'administratio [Augmentation de capital réservée à InnoLux Corporation, InnoCare Optoelectronics Corporation, Bpifrance et NextStage AM](#)

Le 26 août 2025 le Groupe a annoncé le succès de son augmentation de capital social en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription d'un montant total de 6 868 365,049 €, par émission de 5 798 319 actions ordinaires nouvelles à un prix de souscription de 1,19 euro par action ordinaire nouvelle, réservée à des investisseurs (l' « **Augmentation de capital** »).

L'Augmentation de Capital a été décidée le 15 août 2025 et s'est élevée à un montant brut total de 6 899 999,61 € (prime d'émission incluse).

PRINCIPALES MODALITÉS DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

Faisant usage de la délégation conférée en vertu de la 16^{ème} résolution adoptée par l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société du 16 juin 2025 (l' « **Assemblée** »), le Conseil d'Administration de la Société, lors de sa réunion en date du 15 août 2025, a décidé d'augmenter le capital de la Société par l'émission de nouvelles actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories d'investisseurs dont les caractéristiques ont été déterminées par l'Assemblée. La période de souscription de l'Augmentation de Capital telle que décidée par le Conseil d'Administration a été fixée du 15 août au 26 août 2025.

Aux termes des décisions du Conseil d'Administration de la Société, le capital social a été augmenté d'un montant nominal global de 6 868 365,049 € par l'émission d'un nombre total de 5 798 319 actions ordinaires nouvelles, au prix unitaire de souscription de 1,19 €, représentant pour la Société un prix total de souscription de 6 899 999,61 € (prime d'émission incluse). La période de souscription étant expirée à la date de publication, le Directeur Général conformément aux décisions du Conseil d'Administration de DMS Group a constaté la réalisation de l'Augmentation de Capital.

Le prix unitaire de souscription des actions nouvelles retenu dans le cadre de cette opération reflète le cours moyen pondéré par les volumes sur deux mois (VWAP 2M) à compter du 2 juillet 2025. Il représentait une décote de 9,2 % par rapport au VWAP 2 mois au 15 août 2025.

Il a été souscrit à l'Augmentation de Capital dans les proportions suivantes :

Bénéficiaires	Nombre d'actions nouvelles
InnoLux Corporation	840 336
InnoCare Optoelectronics Corp.	840 336
Bpifrance Participations	1 680 672
NextStage AM	2 436 975
Total	5 798 319

Le règlement-livraison des actions nouvelles et leur admission aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris a été réalisés le 27 août 2025. Les actions nouvelles sont de même catégorie et fongibles avec les actions ordinaires existantes, bénéficient de tous les droits attachés aux actions existantes et ont été admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sous le même code ISIN : FR0012202497 - ALDMS.

À l'issue de l'Augmentation de Capital, au 26 août 2025, le capital social de la Société s'élève à 31 570 129,27 € et est divisé en 26 651 711 actions, d'une valeur nominale environ de 1,18 € chacune.

MODIFICATION DE LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE

À l'occasion de la présente opération, le Conseil d'Administration a décidé de nommer, à compter de la réalisation définitive des opérations d'augmentation de capital, Monsieur Vladislav TCACI pour Bpifrance, Monsieur Tim YANG pour InnoLux Corporation and Innocare Optoelectronics Corporation et Monsieur Marko JÄRVINEN pour la société Verso Capital en qualité de censeurs au sein du Conseil d'Administration de la Société, conformément à l'article 33 des statuts pour une durée de deux ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale tenue en 2027 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

À la suite de la démission de Madame Léone ATAYI de son poste d'administratrice de DMS Group, constaté par le Conseil d'administration du 31 Juillet 2025, le Conseil d'Administration est composé à l'issue de l'opération, de Madame Laurence BORIE, Monsieur Jean François GENDRON et Monsieur Julien DELPECH en tant qu'administrateurs Indépendants ainsi que de Monsieur Samuel SANCERNI en tant que Président du Conseil.

Conformément au protocole d'investissement conclu avec Bpifrance, lors de la prochaine Assemblée Générale tenue par DMS Group, Bpifrance aura le droit de demander la nomination d'un membre au sein du conseil d'administration.

5.2.2 Activité en matière de recherche et de développement (C.com art. L 232-1 II)

Néant

5.2.3 Information relative à l'échéance des dettes fournisseurs et des créances clients (C.com art. Article L.441-14)

	Article D.441 - II: Factures <u>recues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 II: Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jours (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jours (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre cumulé de factures concernées	5	X				21	0	X				2
Montant cumulé des factures concernées h.t.	9 762	37 106	13 350	360 190	144 492	555 138	0	0	0	0	0	0
Pourcentage du montant total h.t. des factures reçues dans l'année	0,58%	2,22%	0,80%	21,53%	8,68%	33,18%	X					
Pourcentage du montant total h.t. des factures émises dans l'année	X						0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	0						0					
Montant total des factures exclues	0						0					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443,1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels						Délais contractuels					

5.2.4 Evénements importants depuis la clôture (C.com art. L 232-1 II)

Postérieurement à la clôture de l'exercice 2025, DMS Group a annoncé fin mars 2026 avoir conclu un financement pouvant aller jusqu'à 20 M€, structuré en trois tranches, auprès de la Banque européenne d'investissement (BEI), avec le soutien de l'Union européenne dans le cadre du programme InvestEU.

Ce financement vise à soutenir le programme d'innovation long terme de DMS Group portant sur la future génération de solutions d'imagerie médicale. Il contribuera ainsi à accélérer le développement de solutions innovantes destinées aux marchés européens et internationaux, renforcer les capacités industrielles du Groupe, soutenir les démarches réglementaires, d'accès au marché et de protection de la propriété intellectuelle, et accompagner le lancement commercial de nouvelles solutions d'imagerie entre 2026 et 2030. Les dépenses associées à ces investissements seront principalement engagées en France.

5.2.5 Evolution prévisible (C.com art. L 232-1) et perspectives d'avenir

La société DMS ne détient plus depuis 2022 d'activité commerciale mais exerce uniquement une activité de holding. Elle gère ainsi les participations détenues dans les activités Imagerie Médicale via sa filiale European Medical Solutions - EMS (anciennement DMS Imaging).

Perspectives

DMS Group demeure engagé dans la trajectoire de croissance et de rentabilité fixée dans le cadre du plan stratégique Imaging 2027, soutenue par une organisation solide, une situation financière renforcée, des partenariats de premier plan et une offre de solution parfaitement alignée sur les besoins du marché.

Si les tendances de fonds du marché mondial des équipements d'imagerie médicale demeurent structurellement porteuses (vieillesse de la population, augmentation des besoins de diagnostics, innovations technologiques, utilisation croissante de l'intelligence artificielle dans l'aide au diagnostic, etc.), le secteur fait face à une situation complexe depuis le printemps 2025 (barrières douanières, conflits géopolitiques, tensions sur les approvisionnements, etc.). Dans ce contexte, le marché de la radiologie en Europe est actuellement moins dynamique avec un attentisme des donneurs d'ordre qui s'étire et la situation géopolitique sur le moyen orient tassent temporairement le demande sur cette zone pourtant stratégique pour la croissance des ventes de DMS.

Alors que l'activité, dès début 2026, devrait témoigner de ce ralentissement conjoncturel de ses marchés, **DMS Group continue de se fixer l'objectif de surperformer le marché de l'imagerie médicale en réalisant une nouvelle année de croissance de son activité en 2026. Le groupe travaille, de plus, activement à l'amélioration de ses marges et à l'optimisation de ses coûts.**

Comme en 2025, l'international constituera le principal contributeur à la croissance du Groupe en 2026, avec :

- de nouvelles livraisons de mobiles de radiologie en Ukraine ;
- la poursuite de la bonne dynamique commerciale en Amérique du Nord, portée par les accords de marque blanche (Carestream Health et Fujifilm Healthcare Americas), et l'accélération des ventes du mobile de radiologie IM1 (avec Medlink Imaging et JPI Healthcare Solutions) ;
- la montée en puissance des collaborations historiques avec Fujifilm Healthcare et Canon Medical Systems Europe ;
- des premières ventes pour la solution Onyx, nouveau mobile de radiologie doté d'un tube à rayons X de nouvelle génération basé sur la technologie des nanotubes de carbone (NTC) et d'un bras "zéro gravité", dont la certification par les organismes certifiés dans le cadre du nouveau règlement européen sur les dispositifs médicaux et la mise sur le marché sont escomptées au 2^{ème} trimestre 2026.

À plus long terme, l'atteinte des objectifs de croissance et de rentabilité du plan stratégique Imaging 2027 sera conditionnée à une amélioration du contexte de marché au cours des prochains trimestres.

5.2.6 Principaux risques et incertitudes

Les principaux risques et incertitudes pour DMS sont identiques à ceux du groupe. Ces risques sont décrits dans le rapport annuel.

5.3 INFORMATIONS JURIDIQUES

5.3.1 Affectation du résultat

L'affectation du résultat que nous vous proposons est conforme à la loi et aux statuts de notre société.

Nous vous proposons d'affecter la perte de -1 552 324 € en totalité au compte de report à nouveau bénéficiaire, dont le montant passerait ainsi de 12 384 352.40 € à 10 832 028.40 €.

5.3.2 Distributions antérieures

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous signalons qu'il n'est intervenu aucune distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

5.3.3 Charges non déductibles fiscalement

Nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

5.3.4 L'actionnariat de la société (C.com art. L 233-13)

En application des dispositions de l'article 233-13 du Code de Commerce, nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement au 31 décembre 2023 plus de 5%, de 10%, de 15%, de 20%, de 25%, de 30%, de 33,33 %, de 50 %, de 66,66 %, de 90% ou de 95% du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales.

Capital	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Plus de 5%	Bpifrance Participations FCPI NEXTSTAGE Innolux/Innocare Verso Capital	Verso Capital	Verso Capital
Plus de 10%	Verso Capital	Verso Capital	Verso Capital
Plus de 15%	Verso Capital	Verso Capital	Verso Capital
Plus de 20%	Verso Capital	Verso Capital	Néant
Plus de 25%	Néant	Verso Capital	Néant
Plus de 30%	Néant	Néant	Néant
Plus de 33,33%	Néant	Néant	Néant
Plus de 50%	Néant	Néant	Néant
Plus de 66,66%	Néant	Néant	Néant
Plus de 90%	Néant	Néant	Néant
Plus de 95%	Néant	Néant	Néant

Droits de vote	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Plus de 5%	Bpifrance Participations FCPI NEXTSTAGE Innolux/Innocare Verso Capital	Samuel Sancerni Verso Capital	Verso Capital
Plus de 10%	Verso Capital	Verso Capital	Verso Capital
Plus de 15%	Verso Capital	Verso Capital	Verso Capital
Plus de 20%	Verso Capital	Verso Capital	Néant
Plus de 25%	Verso Capital	Verso Capital	Néant
Plus de 30%	Néant	Néant	Néant
Plus de 33,33%	Néant	Néant	Néant
Plus de 50%	Néant	Néant	Néant
Plus de 66,66%	Néant	Néant	Néant
Plus de 90%	Néant	Néant	Néant
Plus de 95%	Néant	Néant	Néant

Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote hors privation des droits de vote pour défaut de déclaration des franchissements de seuils statutaire ».

Il n'existe pas de mesure anti-OPA mise en place par la Société.

- Les principaux actionnaires, à la clôture de l'exercice 2025 sont les suivants :

Nom	Prénom	Nombre d'actions	% du capital	Total des droits de vote	% droits de vote
SANCERNI	Samuel 1)	711 844	2,67%	1 074 404	3,62%
Sous-total Administrateurs		711 844	2,67%	1 074 404	3,62%
Sous-total Membres du Comité de Direction		99 600	0,37%	99 600	0,34%
FCPI NEXTSTAGE		1 767 051	6,62%	1 767 051	5,96%
FCPI NEXTSTAGE RENDEMENT 2024		203 447	0,76%	203 447	0,69%
UFF FCPI FRANCE INNOVATION 4		466 477	1,75%	466 477	1,57%
INNOCARE OPTOELECTRONICS CORP.		840 336	3,15%	840 336	2,83%
INNOLUX CORPORATION		840 336	3,15%	840 336	2,83%
Bpifrance Participations		1 680 672	6,30%	1 680 672	5,66%
VERSO FUND III KY		5 428 557	20,34%	8 143 939	27,45%
IUCUNDI AB		76 840	0,29%	115 276	0,39%
DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS		771 537	2,89%	-	0,00%
Public		13 800 094	51,71%	14 436 175	48,66%
TOTAL		26 686 791	100%	29 667 713	100%

1) Président du Conseil d'administration depuis le 18 juillet 2022 et directeur général

En 2025, l'actionnariat de DMS SA a connu une évolution structurante à la suite d'une augmentation de capital significative réalisée en août, avec suppression du droit préférentiel de souscription et réservée à des investisseurs stratégiques. Cette opération, d'un montant d'environ 6,9 M€, s'est traduite par l'émission de près de 5,8 millions d'actions nouvelles et a entraîné une recomposition notable du capital. De nouveaux actionnaires de référence ont fait leur entrée, notamment NextStage AM, Bpifrance ainsi que les groupes industriels asiatiques InnoLux et InnoCare, portant ensemble une part significative du capital (plus de 40 % post-opération). À l'issue de cette transaction, NextStage AM détient environ 9,1 % du capital, Bpifrance 6,3 % et InnoLux/InnoCare environ 6,3 %, tandis que le flottant s'établit autour de 51 %. Cette évolution s'accompagne également d'un renforcement de la gouvernance avec la représentation de ces nouveaux investisseurs au Conseil en tant que censeurs.

Franchissements de seuils :

Les déclarations de franchissement de seuil d'intermédiaires inscrits ou de gestionnaires de fonds portés à la connaissance de Diagnostic Medical Systems (DMS) au cours de l'année 2025 sont les suivants, il s'agit des franchissements de seuils légaux portés à la connaissance de l'AMF ou bien des franchissements de seuils statutaires :

En 2025, une déclaration de franchissement de seuil significative a été réalisée concernant l'action ALDMS (Diagnostic Medical Systems). Le 5 septembre 2025, NextStage AM, agissant pour le compte de fonds qu'elle gère, a déclaré à l'Autorité des marchés financiers (AMF) avoir franchi à la hausse le seuil des 5% du capital et des droits de vote de Diagnostic Medical Systems. Cette opération, intervenue le 27 août 2025, faisait suite à la souscription à une augmentation de capital initiée par la société, entraînant une participation de 2 436 975 actions, soit environ 9,14% du capital et 9,05 % des droits de vote à cette date. Cette déclaration a été effectuée dans le respect des obligations de transparence et de notification prévues par le code de commerce et la réglementation AMF, qui visent à assurer l'information du marché sur les variations substantielles de l'actionnariat des sociétés cotées.

5.3.5 Prises de participation et de contrôle (C.com art. L.233-6 al.1)

Au 31 décembre 2025, DMS SA a détient 88,29% de participation dans la société European Medical Solutions – EMS, entité légale belge cotée sur Euronext Bruxelles.

5.3.6 Les actions auto détenues et d'autocontrôle (L 233-13)

DMS détient 771 537 d'actions propres au 31 décembre 2025. Les autres sociétés du groupe ne détiennent pas d'actions de la société DMS.

5.3.7 Nombre d'actions propres achetées et vendues par la société au cours de l'exercice (C.com art. L. 225-211 al. 2)

La Société a conclu le 7 mai 2025 un contrat de liquidité avec NATIXIS ODDO BHF, conforme à la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021 relative à l'instauration des contrats de liquidité sur titres de capital. Lors de sa mise en place, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité : 150 000 actions et 50 000 euros.

Sur la période du 1er juillet au 31 décembre 2025, le prestataire est intervenu à l'achat pour 248 152 actions, représentant un montant de 330 540 euros, soit un cours moyen d'achat de 1,33 euro par action, au travers de 1 155 transactions, et à la vente pour 253 627 actions, représentant un montant de 342 117 euros, soit un cours moyen de vente de 1,35 euro par action, au travers de 1 153 transactions.

Au 31 décembre 2025, le compte de liquidité présentait 110 630 actions et 102 349 euros. Sur la base d'un capital social composé de 26 686 791 actions, ces titres représentent environ 0,41 % du capital social.

5.3.8 Avis de détention et aliénation de participation croisée (C.com art. L.233-29, L.233-30 et R.233-19)

Néant.

5.3.9 Opérations afférentes aux actions de la société

Au 31 décembre 2025, aucune opération en cours n'est afférente aux actions de la société DMS.

5.3.10 Les salariés

A la clôture de l'exercice, la Société DMS SA ne compte plus d'effectif.

5.3.11 Pratiques anticoncurrentielles (article L.464-2 al.5)

Néant.

5.3.12 Conséquences sociales et environnementales de l'activité (article L.232-1)

Ces informations sont traitées en annexe au présent rapport.

5.3.13 Economie circulaire

Mesures mises en œuvre en vue de la réutilisation ou d'autres formes de valorisation des déchets, en plus des mentions déjà prévues relatives aux mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets compte tenu de ses activités de holding, la société DMS n'est pas directement concernée et n'a donc pas pris d'engagement spécifique en la matière.

La filiale Apelem participe activement aux recyclages des déchets de productions et de papier et carton.

5.3.14 Changement Climatique (Article L.232-1)

Ces informations sont traitées en annexe au présent rapport.

5.4 LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats de commissariat aux comptes de Deloitte & Associés et Mazars ont été renouvelés lors des Assemblées générales en dates mentionnées ci-dessous pour une période de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercices clos mentionné dans le tableau ci-après

Commissaire aux comptes	Adresse	Date de renouvellement de mandat	Date de fin de mandat
DELOITTE & ASSOCIES	6 Place de la Pyramide 92908 Paris la Défense Cedex	17 juin 2024	Assemblée Générale de 2030
Forvis Mazars	109 rue Tête d'Or CS 10363, 69451 Lyon Cedex 06	18 juillet 2022	Assemblée Générale de 2028

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Fait à Gallargues-le-Montueux
Le 13 avril 2026

ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION

ANNEXE 1 : TABLEAUX DE SYNTHESE DES OPERATIONS SUR TITRES DES MANDATAIRES SOCIAUX, DES HAUTS RESPONSABLES ET DE LEURS PROCHES REALISEES AU COURS DU DERNIER EXERCICE (ARTICLE 223-26 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF) :

Nom et prénom	SANCERNI Samuel
Qualité	Directeur Général Délégué et Administrateur jusqu'au 18 juillet 2022 et Président Directeur général et administrateur depuis le 18 juillet 2022
Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus	
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés Prix moyen pondéré Montant total des cessions	Néant
Nombre total d'instruments financiers acquis Prix moyen pondéré Montant total des acquisitions	Néant

Nom et prénom	GENDRON Jean-François
Qualité	Administrateur
Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus	
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés Prix moyen pondéré Montant total des cessions	Néant
Nombre total d'instruments financiers acquis Prix moyen pondéré Montant total des acquisitions	Néant

Nom et prénom	BORIE Marie-Laurence
Qualité	Administrateur
Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus	
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés Prix moyen pondéré Montant total des cessions	Néant
Nombre total d'instruments financiers acquis Prix moyen pondéré Montant total des acquisitions	Néant

Nom et prénom	ATAYI Léone
Qualité	Administrateur jusqu'au 28 juillet 2025
Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus	
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés Prix moyen pondéré Montant total des cessions	Néant
Nombre total d'instruments financiers acquis Prix moyen pondéré Montant total des acquisitions	Néant

Nom et prénom	Régis Roche
Qualité	Administrateur jusqu'au 16 juin 2025
Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus	
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés Prix moyen pondéré Montant total des cessions	Néant
Nombre total d'instruments financiers acquis Prix moyen pondéré Montant total des acquisitions	Néant

Nom et prénom	Julien Delpech
Qualité	Administrateur depuis le 16 juin 2025
Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus	
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés Prix moyen pondéré Montant total des cessions	Néant
Nombre total d'instruments financiers acquis Prix moyen pondéré Montant total des acquisitions	Néant

ANNEXE 2 : TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
a) Capital social	31.611.683	24.700.470	20.885.085	19 095 511	19 095 511
b) Nombre d'actions émises	26 686 791	20 852 300	17 631 326	16 120 556	16 120 556
c) Nombre maximal d'actions futures à créer	0	2.324.623	2.328.534	-	-
<i>Par conversion d'obligations</i>					
<i>Par exercice des droits de souscription</i>	0	2.324.623	2.328.534		
a) Chiffre d'affaires hors taxes	487 180	317 611	-	175 214	5 598 202
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	- 1 513 846	-566 404	561 397	19 257 153	749 925
c) Impôt sur les bénéfices	8 647	-2 629	-	19 963	-96 838
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-1 560 971	-1 919 199	561 397	19 237 190	846 763
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-1 552 324	-1 916 571	-3 376 577	19 542 847	-1 029 427
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
Résultat par action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0	0	0,03	1,19	0,044
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0	0	0	1,21	0
c) Dividende versé à chaque action	0	0	0	0	0
Personnel					
a) Nombre de salariés	0	0	0	1	17
b) Montant de la masse salariale	0	0	0	-308 878	1 154 307
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	0	0	0	-146 968	509 590

ANNEXE 4 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE (C. COM. ART. L 22-10-10)

5.5 OBJECTIFS

Les procédures de gestion des risques, ou de contrôle interne, ont notamment pour objectifs :

- de recenser les risques potentiels qu'ils soient comptables et financiers ou opérationnels et de les évaluer (probabilité d'occurrence, impacts),
- de définir et de mettre en œuvre des actions de maîtrise et de contrôle des risques.

Dans le domaine comptable et financier, les procédures de contrôle les plus importantes (susceptibles d'avoir un impact sur les comptes) visent à maîtriser les processus suivants :

- reconnaissance du chiffre d'affaires
- gestion de trésorerie.

Au niveau opérationnel, les risques potentiels principaux identifiés (processus de vente) sont les suivants :

- dépassement sur les prix de revient des matériels médicaux élaborés (et donc risque de perte financière),
- détection trop tardive d'une non-satisfaction client dans le cadre de la livraison de matériels médicaux.

Les risques opérationnels peuvent être importants du fait de l'importance des commandes, de la nature des matériels livrés (matériel médical) et de la répartition du chiffre d'affaires sur un nombre de clients limités.

5.6 ORGANISATION GENERALE DU CONTROLE INTERNE

5.6.1 Référentiel

La société adopte le cadre de référence pour les VaMPS de l'AMF.

5.6.2 Analyse des facteurs de risques

Les facteurs de risques sont exposés dans le rapport annuel.

La société n'a pas organisé un service dédié au contrôle interne, chargé d'effectuer des vérifications pour son compte.

Toutefois, le contrôle et la maîtrise des risques liés aux activités de la société reposent principalement sur :

- l'indépendance et la séparation des fonction et ségrégation des tâches entre les personnes chargées de l'engagement des opérations et celles chargées de leur contrôle.
- la mise en place du Comité de Direction qui comprend les responsables des différentes fonctions de la société. Ils traitent de tous les sujets concernant la marche et le fonctionnement de l'entreprise dans ses différents aspects. Chaque membre de ce comité assure le contrôle interne de sa fonction.

Compte tenu de la taille du groupe, la gestion des risques est assurée par la direction générale qui réunit régulièrement le comité de direction réunissant les Directeurs du groupe. Elle passe régulièrement en revue les principaux risques auxquels la société est confrontée et notamment ceux décrits dans le rapport de gestion. La gestion opérationnelle des risques est confiée aux directeurs responsables des activités ressources humaines, industrielles, commerciales et financières.

La taille du groupe permet une communication très régulière entre le Président Directeur Général et les Directeurs.

La direction générale a notamment le souci de s'assurer que les expériences passées soient prises en considération.

La société a également mis en place un ensemble de polices d'assurances destinées à garantir la survenance de sinistres susceptibles de mettre en cause la pérennité de l'entreprise.

Le Système de Management de la Qualité est certifié conformément à la norme ISO 9001 : 2015 et la norme ISO 13485:2016 (norme complémentaire spécifique aux dispositifs médicaux).

Ses produits répondent aux exigences de la directive européenne 93/42/CEE et aux exigences du règlement européen 2017/745 qui leur sont applicables. Les produits sont certifiés par l'organisme notifié SGS.

5.6.3 Des implantations stratégiques et des moyens mutualisés

En France, le groupe DMS bénéficie d'implantations stratégiques dans les différentes zones géographiques dans les domaines de la distribution et du service après-vente soit en direct soit à travers d'accords commerciaux.

En ce qui concerne l'export, le groupe a conclu des accords avec des distributeurs locaux, parfois exclusifs, qui prennent en charge l'installation et le service après-vente des produits du groupe.

5.6.4 Procédures de contrôle de l'information comptable et financière

- Contrôle interne – procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière :

La gestion administrative et financière est placée sous l'autorité du Président Directeur général, qui s'appuie pour la finalisation des travaux de clôture des comptes, sur un cabinet d'expertise comptable indépendant.

L'équipe financière est responsable de l'établissement des comptes sociaux de la société DMS, des comptes consolidés du groupe et de la mise en place des méthodes, procédures et référentiels comptables et de gestion du groupe et de leurs adaptations aux changements de normes.

Les comptes des filiales sont préparés conformément aux règles et méthodes comptables du groupe, Les comptes consolidés sont préparés conformément aux règles aux normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées par l'union européenne à ce jour.

- Reconnaissance du chiffre d'affaires du groupe :

Une analyse juridique approfondie a été menée pour mieux prendre en compte les impacts juridiques des incoterms sur la reconnaissance du chiffre d'affaires. Un lien systématique a été mis en place entre

les services commerciaux, logistiques et comptables pour obtenir les informations nécessaires à la reconnaissance du chiffre d'affaires en conformité avec les définitions des transferts de propriété définies par les incoterms.

- Cycle trésorerie :

Le cycle est traditionnellement considéré comme un processus sensible ; ce qui conduit à imposer une organisation avec séparation des tâches.

- Pour le cycle décaissements, une ségrégation des tâches a été implémentée afin de séparer les interlocuteurs intervenants sous les sous process suivants : délivrance d'un bon à payer / émission du titre de paiement / signature du titre de paiement / comptabilisation et rapprochement bancaire / contrôle du rapprochement bancaire.

- Pour le cycle encaissements, une ségrégation des tâches a été implémentée afin de séparer les interlocuteurs intervenants sous les sous process suivants : relance clients / réception des titres de paiement client / remise à l'encaissement, comptabilisation et rapprochement bancaire / contrôle rapprochement bancaire.

Le trésorier du Groupe actualise quotidiennement les décaissements et encaissements réalisés lui permettant d'optimiser les gestions des lignes de trésorerie accordées par les établissements bancaires.

- Contrôle interne – procédures opérationnelles métier :

- Processus vente :

Après validation de la faisabilité d'une affaire tant en terme technique que de délai, le service commercial transmet au client une offre commerciale pour acceptation formelle.

Afin de prévenir le risque d'impayés, une assurance COFACE a été souscrite pour les ventes de la filiale APELEM, dans le cas où une couverture COFACE ne peut être obtenue, le groupe impose généralement l'ouverture préalable d'un crédit documentaire ou exige un paiement intégral avant livraison. Il n'est pas nécessaire de s'assurer contre le risque de change car la majorité des ventes sont libellées en euros.

- Satisfaction clients : Traitement des réclamations et processus d'amélioration continue

Les réclamations clients sont enregistrées et analysées par le Service Après Ventes.

Ces réclamations peuvent porter sur des défauts de fonctionnement, des difficultés de mise en route ou des demandes d'amélioration. En fonction de leur criticité, les réclamations sont classées en demande d'Actions Correctives ou Préventives.

Un comité hebdomadaire réunissant des services Qualité, Développement, Production, Service après ventes et Supply Chain se réunit alors pour évaluer les actions à mettre en place.

Ce même comité évalue également toute demande de modifications issues d'idées d'amélioration, de remontées terrain, de réflexions de réduction de coûts, de besoins identifiés du marché, de contraintes réglementaires ou de cas de matériovigilance, répertoriées dans un tableau et évaluées selon leur criticité lors de cette réunion.

La mise en œuvre de ces actions ainsi que leur efficacité sont examinées lors des réunions suivantes.

- Stocks

Chaque demande d'achat ponctuelle n'est traitée qu'après vérification de l'état des stocks concernés.

Les commandes cadencées sont basées sur les prévisions commerciales.

Les sociétés du groupe travaillent régulièrement avec les mêmes fournisseurs qu'elles ont préalablement référencés.

Les caractéristiques des pièces constitutives des appareils fabriqués sont définies par le bureau d'études et actualisées, une remise à niveau des pièces en stock peut être effectué par le fournisseur ou en interne. Les stocks font l'objet d'un inventaire physique au moins une fois par an lors de la clôture comptable annuelle.

Un système informatique intégré de type ERP permet une meilleure traçabilité des flux de matériels, et a contribué à l'amélioration des processus d'évaluation des stocks.

- Ressources humaines, recrutement, gestion de la masse salariale :

Les demandes de recrutement sont formulées par les membres du comité de direction dans le cadre des réunions mensuelles. Les arbitrages concernant les évolutions salariales (augmentations, primes...) sont réalisés dans le cadre de réunions spécifiques avec le Président Directeur Général et la directrice des ressources humaines à l'issue des entretiens annuels de performance.

Le service Ressources Humaines contrôle le processus de recrutement en étroite collaboration avec le responsable de service concerné, (détermination du profil de poste, diffusion de l'annonce, et sélection des candidats).

Les bulletins de salaires sont établis par un cabinet externe. Ils sont ensuite validés et vérifiés par le Service des ressources humaines.

GROUPE DMS

Etats financiers au 31 décembre 2025

- Comptes consolidés au 31 décembre 2025 et annexes
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
- Comptes sociaux au 31 décembre 2025 et annexes
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

1 RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

1.1 EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE

Activités

CROISSANCE ORGANIQUE DE +9% DE L'ACTIVITÉ EN 2025

En 2025, le chiffre d'affaires consolidé de DMS Group a atteint 50,0 M€, un niveau annuel historique en croissance purement organique de +9% par rapport à 2024, concrétisant l'accélération annoncée de la croissance au 2nd semestre 2025 à +14% (vs. +3% au 1^{er} semestre 2025).

DMS Group a enregistré, pour le 3^{ème} exercice consécutif, une progression soutenue de son activité, avec un chiffre d'affaires qui est passé de 35 M€ en 2022 à 50 M€ à l'issue de l'exercice 2025. La performance en 2025 est d'autant plus remarquable qu'elle s'est déroulée dans un contexte de marché de l'imagerie médicale plus attentiste depuis le printemps 2025, impacté par le contexte politique national et les turbulences géopolitiques internationales.

Cette dynamique de croissance a été portée par la progression soutenue des deux divisions de DMS Group. Dans un marché mondial de la radiologie en repli conjoncturel, la division **Radiologie** a enregistré une croissance de +9%, portée par les premières livraisons des mobiles de radiologie en Ukraine et par la bonne dynamique des activités en Amérique du Nord. La division **Ostéodensitométrie** a enregistré une progression de +8% de ses ventes, malgré des tensions sur l'approvisionnement de certains composants nécessaires à la fabrication des ostéodensitomètres Stratos et Stratos DR sur la première partie de l'exercice.

Sur le plan géographique, l'**Amérique du Nord** a constitué la principale zone de croissance au cours de l'exercice écoulé (+71% à 6,9 M€), soutenue par les activités en marque blanche auprès de Carestream Health et de Fujifilm Healthcare Americas et les premières livraisons du système de radiologie mobile !M1 dans le cadre du partenariat commercial avec Medlink Imaging. L'activité a également été particulièrement dynamique au **Moyen-Orient** (croissance annuelle de +85% à 3,8 M€). En **Europe**, DMS Group a vu ses ventes se replier de -8%, principalement en France et en Italie. En 2025, la répartition géographique de l'activité est la suivante : 50% en Europe, 14% en Amérique du Nord, 8% au Moyen-Orient, 8% en Asie-Pacifique et 20% dans le Reste du monde.

Enfin, les canaux de vente sont demeurés équilibrés en 2025 : 51% des ventes sous marque propre et 49% des ventes en marque blanche (accords OEM avec Canon Medical Systems, Fujifilm Healthcare et Carestream Health).

PROGRESSION DE +68% DE L'EBITDA – MARGE D'EBITDA DE 9,1% EN 2025

	31/12/2025	31/12/2024	variations
Chiffres d'affaires total	49 974	46 069	3 904
Résultat opérationnel courant	1 881	(186)	2 067
Autres produits et charges opérationnels	(702)	(159)	(543)
Résultat opérationnel	1 178	(346)	1 524
Résultat financier consolidé	(1 057)	(2 263)	1 206
Charge d'impôt consolidée	(74)	(205)	131
Résultat net consolidé	48	(2 816)	2 864

EBITDA	4 568	2 703	1 864
---------------	--------------	--------------	--------------

DMS Group a réalisé un EBITDA de 4,6 M€ sur l'exercice 2025, contre 2,7 M€ en 2024 et 1,7 M€ en 2023. La progression dynamique de +69% de l'EBITDA en 2025 est le fruit de la **progression de la marge brute**, portée par la croissance de l'activité, et d'une **maîtrise des coûts**.

Les charges de personnel se sont inscrites en hausse maîtrisée de +5% sur l'exercice. Cette évolution traduit le renforcement des effectifs pour accompagner la production des mobiles de radiologie dans le cadre du contrat en Ukraine, dont les livraisons ont débuté au 3ème trimestre 2025, et de l'accroissement de l'intéressement et de la participation. Les charges externes se sont pour leurs parts établies en légère hausse de +3%, marquées par une diminution du recours à la sous-traitance.

DMS Group a maintenu une activité de R&D intense tout au long de l'exercice, consacrée au développement des solutions qui viendront enrichir l'offre commerciale du groupe dans les prochains mois conformément au plan stratégie Imaging 2027 : le futur mobile de radiologie ONYX, basé sur une technologie de pointe des nanotubes de carbone (NTC), et sur l'intégration de nouvelles solutions technologiques et d'intelligence artificielle, portées par sa solution logicielle ADAM. En 2025, DMS Group a investi 7% de son chiffre d'affaires dans la R&D.

La **marge d'EBITDA 2025 s'est ainsi établie à 9,1%** contre 5,9% pour l'ensemble de l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel courant progresse de +2,1 M€ en 2025, pour s'établir à 1,9 M€, contre une perte opérationnelle courante de (0,2) M€ l'an dernier.

Les autres produits et charges opérationnels s'élèvent à (0,7) M€ en 2025, contre (0,2) M€ l'exercice précédent, principalement constitués des frais d'intégration de Solutions For Tomorrow / des charges d'intégration de la nouvelle activité mobiles motorisés. Le résultat opérationnel est ainsi positif à 1,2 M€ sur l'exercice écoulé contre une perte opérationnelle de (0,3) M€ en 2024.

Après prise en compte du résultat financier, ramené à (1,1) M€ contre (2,3) M€ l'année précédente, le résultat net consolidé est légèrement positif (+48 K€), à comparer à une perte nette de (2,8) M€ en 2024, soit une progression de +2,8 M€.

Faits marquants

LE GROUPE DMS A ÉTÉ SÉLECTIONNÉ PAR LES AUTORITÉS UKRAINIENNES POUR LA LIVRAISON DE 120 MOBILES DE RADIOLOGIE D'URGENCE

Début 2025, DMS Group a été retenu par les autorités ukrainiennes pour fournir 120 unités mobiles de radiologie « !M1 Adam », dans le cadre d'un contrat de 11 M€, financé par le Fonds pour la résilience économique de l'Ukraine.

Ce projet positionne DMS Group comme un acteur clé de la reconstruction des infrastructures de santé ukrainiennes. Les premières installations sont en cours, avec un déploiement échelonné sur 12 mois. Ce contrat stratégique marque également une étape majeure dans le développement de DMS Group, tout en soulignant la pertinence de l'acquisition de Solutions for Tomorrow (SFT) fin 2023.

DMS Group s'impose ainsi comme un acteur de référence de la Radiologie mobile, au service des enjeux de santé publique et de résilience internationale.

DMS GROUP : HOMOLOGATION FDA POUR LE !M1 ET COMMERCIALISATION IMMÉDIATE AUX ÉTATS-UNIS

Au cours du 2ème trimestre, DMS Group obtenu l'homologation de la FDA (Food and Drug Administration) pour la commercialisation de la solution de radiologie mobile !M1 sur le marché américain. Cette étape réglementaire décisive intervient dans le prolongement de l'accord stratégique signé avec Medlink Imaging, filiale de la société coréenne Vieworks, pour la distribution du !M1 aux États-Unis.

Au quatrième trimestre 2025, le !M1 a également obtenu l'autorisation de mise sur le marché (FDA clearance) aux États-Unis dans sa version spécifiquement développée pour JPI Healthcare Solutions, filiale du groupe coté coréen JPI Healthcare.

Cette homologation marque une étape majeure pour l'accélération du partenariat stratégique conclu en septembre 2024 avec JPI Healthcare Solutions¹. Pour rappel, ce partenariat vise à commercialiser la solution mobile de radiologie !M1 sur le marché américain ainsi que sur les marchés internationaux couverts par JPI Healthcare Solutions.

Le marché américain représente plus de 1 200 unités vendues par an pour les systèmes de radiologie mobile. L'homologation FDA ouvre ainsi l'accès à un potentiel commercial important pour DMS Group, qui ambitionne de s'y imposer comme un acteur de référence. La solution !M1, développée par SFT (Solutions for Tomorrow), se distingue par :

- sa mobilité,
- sa compacité,
- ses performances cliniques,
- et son adaptabilité aux environnements hospitaliers les plus exigeants.

RENFORCEMENT DE LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE DE DMS GROUP : NOMINATION DE JULIEN DELPECH EN TANT QU'ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT

Lors de l'Assemblée Générale du 16 juin 2025, les actionnaires ont approuvé la nomination de Julien DELPECH, 51 ans, qui rejoint donc le Conseil d'Administration de DMS Group en tant qu'Administrateur indépendant.

Fort d'une expérience entrepreneuriale de premier rang, Julien DELPECH est le fondateur de la startup InvivoX, le spécialiste français de la formation médicale continue en ligne. Il est aujourd'hui membre du bureau de French Healthcare, association en charge, entre-autre, de l'Ukraine et Conseiller du Commerce Extérieur de la France.

Il apporte au conseil d'administration son expertise internationale et sa connaissance des institutions nationales et européennes.

Augmentation de capital réservée à InnoLux Corporation, InnoCare Optoelectronics Corporation, Bpifrance et NextStage AM

Le 26 août 2025 le Groupe a annoncé le succès de son augmentation de capital social en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription d'un montant total de 6 868 365,049 €, par émission de 5 798 319 actions ordinaires nouvelles à un prix de souscription de 1,19 euro par action ordinaire nouvelle, réservée à des investisseurs (l' « **Augmentation de capital** »).

L'Augmentation de Capital a été décidée le 15 août 2025 et s'est élevée à un montant brut total de 6 899 999,61 € (prime d'émission incluse).

PRINCIPALES MODALITÉS DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

Faisant usage de la délégation conférée en vertu de la 16^{ème} résolution adoptée par l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société du 16 juin 2025 (l' « **Assemblée** »), le Conseil d'Administration de la Société, lors de sa réunion en date du 15 août 2025, a décidé d'augmenter le capital de la Société par l'émission de nouvelles actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories d'investisseurs dont les caractéristiques ont été déterminées par l'Assemblée. La période de souscription de l'Augmentation de Capital telle que décidée par le Conseil d'Administration a été fixée du 15 août au 26 août 2025.

Aux termes des décisions du Conseil d'Administration de la Société, le capital social a été augmenté d'un montant nominal global de 6 868 365,049 € par l'émission d'un nombre total de 5 798 319 actions ordinaires nouvelles, au prix unitaire de souscription de 1,19 €, représentant pour la Société un prix total de souscription de 6 899 999,61 € (prime d'émission incluse). La période de souscription étant expirée à la date de publication, le Directeur Général conformément aux décisions du Conseil d'Administration de DMS Group a constaté la réalisation de l'Augmentation de Capital.

Le prix unitaire de souscription des actions nouvelles retenu dans le cadre de cette opération reflète le cours moyen pondéré par les volumes sur deux mois (VWAP 2M) à compter du 2 juillet 2025. Il représentait une décote de 9,2 % par rapport au VWAP 2 mois au 15 août 2025.

Il a été souscrit à l'Augmentation de Capital dans les proportions suivantes :

Bénéficiaires	Nombre d'actions nouvelles
InnoLux Corporation	840 336
InnoCare Optoelectronics Corp.	840 336
Bpifrance Participations	1 680 672
NextStage AM	2 436 975
Total	5 798 319

Le règlement-livraison des actions nouvelles et leur admission aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris a été réalisé le 27 août 2025. Les actions nouvelles sont de même catégorie et fongibles avec les actions ordinaires existantes, bénéficient de tous les droits attachés aux actions existantes et ont été admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sous le même code ISIN : FR0012202497 - ALDMS.

À l'issue de l'Augmentation de Capital, au 26 août 2025, le capital social de la Société s'élève à 31 570 129,27 € et est divisé en 26 651 711 actions, d'une valeur nominale environ de 1,18 € chacune.

UTILISATION DU PRODUIT DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

Le produit net de l'Augmentation de Capital sera intégralement dédié à l'exécution accélérée du plan stratégique *Imaging 2027* et à la mise en place d'un nouveau plan stratégique *Imaging 2030*, avec quatre priorités clairement identifiées :

1. Renforcement des synergies industrielles :
 - o Relocalisation de la ligne de production du M1 en France,
 - o Intégration technologique des capteurs plans à rayon X d'InnoCare Optoelectronics Corporation dans la gamme de produits du Groupe DMS ;
2. Finalisation du développement de l'arceau de bloc opératoire, dispositif clé de la thérapie guidée par l'image, positionné comme un pilier du portefeuille à horizon 2030 ;
3. Accélération commerciale aux États-Unis, en capitalisant sur le Momentum favorable du marché des mobiles motorisés et les récents succès commerciaux ;
4. Renforcement de la trésorerie opérationnelle, afin de sécuriser le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) dans un contexte de forte croissance, sans recours à la dette additionnelle.

Par ailleurs, l'opération permet de renforcer significativement les fonds propres du Groupe et d'améliorer son ratio de Gearing, consolidant ainsi sa trajectoire financière dans la perspective d'un changement d'échelle.

MODIFICATION DE LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE

À l'occasion de cette opération, le Conseil d'Administration a décidé de nommer, à compter de la réalisation définitive des opérations d'augmentation de capital, Monsieur Vladislav TCACI pour Bpifrance, Monsieur Tim YANG pour InnoLux Corporation and Innocare Optoelectronics Corporation et Monsieur Marko JÄRVINEN pour la société Verso Capital en qualité de censeurs au sein du Conseil d'Administration de la Société, conformément à l'article 33 des statuts pour une durée de deux ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale tenue en 2027 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

À la suite de la démission de Madame Léone ATAYI de son poste d'administratrice de DMS Group, constaté par le Conseil d'administration du 31 Juillet 2025, le Conseil d'Administration est composé à l'issue de l'opération, de Madame Laurence BORIE, Monsieur Jean François GENDRON et Monsieur Julien DELPECH en tant qu'administrateurs Indépendants ainsi que de Monsieur Samuel SANCERNI en tant que Président du Conseil.

Conformément au protocole d'investissement conclu avec Bpifrance, lors de la prochaine Assemblée Générale tenue par DMS Group, Bpifrance aura le droit de demander la nomination d'un membre au sein du conseil d'administration.

EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les filiales DMS WELLNESS, Apelem Espagne et Solutions for Tomorrow Inc ont été liquidées sur l'exercice 2024. Aucune autre variation de périmètre n'est intervenue sur l'exercice 2025.

1.2 RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Le chiffre d'affaires consolidé, hors taxes, réalisé s'est élevé à 49 974 K€ contre 46 069 K€ pour l'exercice précédent clos le 31 décembre 2024.

Le résultat opérationnel courant est positif de 1 881 K€ contre un résultat négatif de -186 K€ au titre de l'exercice précédent.

Les autres produits et charges opérationnels s'élèvent à -702 K€ au 31 décembre 2025 et sont principalement constitués de charges d'intégration de la nouvelle activité mobiles motorisés.

Le résultat opérationnel est positif et s'élève à + 1,2 M€ contre un résultat négatif de -0,3 M€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier est négatif de -1 M€ contre un résultat négatif de -2,3 M€ au titre de l'exercice précédent. La variation s'explique essentiellement par la charge liée à la liquidation du compte courant Wellness sur l'exercice 2024 dont l'impact s'était élevé à 1,1 M€.

Au cours de l'exercice 2025, le résultat financier est principalement composé de 0,7 M€ de charges d'intérêts sur emprunts bancaires et passif locatif.

Les comptes consolidés annuels du groupe DMS se soldent par un bénéfice de 48 K€ au 31 décembre 2025 contre une perte de - 2,8 M€ au 31 décembre 2024 .

Le résultat net (part du groupe) est négatif de -0,2 M€ au 31 décembre 2025 contre une perte de -2,9 M€ au 31 décembre 2024 .

Au 31.12.2025, l'effectif du groupe est de 146 salariés contre 144 salariés l'an passé.

1.3 EVÈNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31 DECEMBRE 2025

UNE NOUVELLE LIGNE DE FINANCEMENT JUSQU'À 20 M€ AVEC LA BEI EN 2026

Postérieurement à la clôture de l'exercice 2025, DMS Group a annoncé fin mars 2026 avoir conclu un financement pouvant aller jusqu'à 20 M€, structuré en trois tranches, auprès de la Banque européenne d'investissement (BEI), avec le soutien de l'Union européenne dans le cadre du programme InvestEU.

Ce financement vise à soutenir le programme d'innovation long terme de DMS Group portant sur la future génération de solutions d'imagerie médicale. Il contribuera ainsi à accélérer le développement de solutions innovantes destinées aux marchés européens et internationaux, renforcer les capacités industrielles du Groupe, soutenir les démarches réglementaires, d'accès au marché et de protection de la propriété intellectuelle, et accompagner le lancement commercial de nouvelles solutions d'imagerie entre 2026 et 2030. Les dépenses associées à ces investissements seront principalement engagées en France.

GROUPE DMS

1.4 FACTEURS DE RISQUES

Les risques et incertitudes pesant sur l'activité pour les mois à venir sont présentés en note 27 des annexes aux comptes consolidés établis au 31 décembre 2025.

1.5 PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice 2025, les relations entre le Groupe et les parties liées sont restées comparables à celles de 2024. Aucune transaction inhabituelle, par sa nature ou son montant, n'est intervenue au cours de cette période.

2 COMPTES ANNUELS CONSOLIDES

2.1 ETATS DE LA SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF	en K€	Notes	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois	Variation
Goodwill		Note 4	8 024	8 024	
Immobilisations incorporelles		Note 4	12 098	10 715	1 383
Immobilisations corporelles		Note 5	3 956	4 513	(558)
Impôts différés actifs		Note 23			
Actifs financiers non courants		Note 6	484	397	87
Participation dans les entreprises associées		Note 6			
Total de l'actif non courant			24 562	23 650	912
<i>Actif courant</i>					
Stocks		Note 7	15 683	14 448	1 235
Créances clients		Note 8	11 100	7 476	3 624
Autres actifs courants		Note 9	3 102	2 323	779
Autres actifs financiers courants		(a)	927	711	215
Trésorerie et équivalents de trésorerie		Note 10	7 144	5 340	1 804
Total de l'actif courant			37 956	30 299	7 656
Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés					
TOTAL DE L'ACTIF			62 517	53 949	8 569

PASSIF	en K€	Notes	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois	Variation
Capital émis		Note 24	31 612	24 700	6 911
Prime d'émission			1 959	2 342	(384)
Autres réserves			(14 266)	(11 327)	(2 939)
Résultat de l'exercice			(167)	(2 880)	2 712
Capitaux propres part du Groupe			19 137	12 836	6 301
Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle			1 526	1 325	201
Total des capitaux propres			20 663	14 161	6 503
<i>Passif non courant</i>					
Emprunts à long terme (part > 1an)		Note 11	9 781	11 522	(1 741)
Impôts différés passifs		Note 23			
Provisions à long terme		Note 12	2 082	2 403	(321)
Autres passifs non courants		Note 13	2 366	2 366	
Total du passif non courant			14 229	16 291	(2 063)
<i>Passif courant</i>					
Fournisseurs et comptes rattachés		Note 14	14 029	10 850	3 180
Autres créditeurs		Note 14	4 212	4 076	136
Autres passifs financiers courants		Note 14	15	19	(3)
Dettes financières (part < 1 an)		Notes 11	5 294	3 880	1 414
Partie courante des emprunts long terme		Note 11	3 654	4 672	(1 018)
Provisions à court terme		Note 12	420		420
Total du passif courant			27 625	23 497	4 128
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés					
TOTAL DU PASSIF			62 517	53 949	8 568

2.2 ETAT DU RESULTAT GLOBAL AU 31 DECEMBRE 2025

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE		31/12/2025	31/12/2024	var
	Notes	12 mois	12 mois	
K€				
Activités maintenues				
Produit des activités ordinaires	Note 17	49 974	46 069	3 904
Autres produits	Note 18	3 311	3 246	65
Variation de stocks de produits finis et en cours		2 494	154	2 340
Marchandises et matières consommées		(34 295)	(30 469)	(3 826)
Frais de personnel	Note 19	(9 575)	(9 100)	(475)
Charges externes		(6 835)	(6 651)	(184)
Autres charges	Note 20	(505)	(546)	40
EBITDA*		4 568	2 703	1 864
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	Note 5	(878)	(830)	(48)
Dotations aux provisions	Note 12	(327)	(317)	(11)
Dépréciation et amortissement des immobilisations incorporelles	Note 4	(1 481)	(1 743)	262
Résultat opérationnel courant		1 881	(186)	2 067
Autres produits et autres charges opérationnels	Note 21	(702)	(159)	(543)
Résultat opérationnel		1 178	(346)	1 524
Produits financiers		383	683	(300)
Charges financières		(1 440)	(2 948)	1 508
Résultat financier	Note 22	(1 057)	(2 265)	1 208
Résultat avant impôt		122	(2 611)	2 732
Résultat de l'exercice relatif aux activités maintenues		122	(2 611)	2 732
Impôt sur le résultat	Note 23	(74)	(205)	131
Résultat des activités abandonnées				
Résultat net consolidé		48	(2 816)	2 864
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		215	64	151
Résultat net consolidé-part du groupe		(167)	(2 880)	2 712
Résultat par action revenant aux actionnaires (€/action)				
Résultat de base par action pour le résultat net	Note 25	(0,01)	(0,14)	0,13
Résultat de base par action pour le résultat des activités maintenues	Note 25	(0,01)	(0,13)	0,12
Résultat dilué par action pour le résultat net	Note 25	(0,01)	(0,14)	0,13
Résultat dilué par action pour le résultat des activités maintenues	Note 25	(0,01)	(0,13)	0,12

(*) EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization) : Résultat opérationnel courant avant dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles, avant dotations pour dépréciation des actifs circulants (créances et stocks) et avant dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation.

ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net consolidé	48	(2 816)
Pertes et gains actuariels	10	(24)
Effet d'impôt		
- Sous-total autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés au compte de résultat	10	(24)
Écarts de conversion	(23)	(103)
- Sous-total autres éléments du résultat global qui sont susceptibles d'être reclassés au compte d	(23)	(103)
Total autres éléments du résultat global	(14)	(128)
Résultat global	35	(2 944)
Dont part du groupe	(182)	(3 005)
Dont part des intérêts minoritaires	217	61

2.3 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2025

en K€ - sauf nombre d'actions	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Réserves consolidés	TOTAL PART GROUPE	Intérêts minoritaires	TOTAL CAPITAUX PROPRES
Solde au 1er janvier 2024	17 631 326	20 885	2 336	(10 839)	12 383	1 339	13 722
Changement de méthode							
Correction d'erreur					0		0
Opérations sur titres auto détenus					0		0
Résultat net				(2 880)	(2 880)	64	(2 816)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				(125)	(125)	(2)	(127)
Sortie de sociétés du groupe (1)					0	(76)	(76)
Attribution gratuite d'actions (2)	465 484	551		(363)	189		189
Augmentation de capital via exercice de BSA (3)	2 755 490	3 264	6	0	3 270		3 270
Solde au 31 décembre 2024	20 852 300	24 700	2 342	(14 207)	12 836	1 325	14 161
Solde au 1er janvier 2025	20 852 300	24 700	2 342	(14 207)	12 836	1 325	14 161
Changement de méthode (4)				(115)	(115)	(15)	(130)
Correction d'erreur					0		0
Opérations sur titres auto détenus (5)				71	71		71
Résultat net				(167)	(167)	215	48
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				(15)	(15)	1	(14)
Création d'actions nette des frais d'émission (6)	5 798 319	6 868	(439)	0	6 430		6 430
Augmentation de capital via exercice de BSA (7)	36 172	43	55		98		98
Solde au 31 décembre 2025	26 686 791	31 612	1 959	(14 432)	19 137	1 526	20 663

- (1) La ligne « Sortie de sociétés du groupe » en 2024 correspond à l'impact la liquidation des sociétés Apelem Espagne chez les actionnaires minoritaires pour 76 K€.
- (2) La ligne « Attribution gratuite d'actions » en 2024 correspond à l'augmentation du capital social de 551 K€ par incorporation de réserves. En effet, Suite à l'acquisition, en février 2023, de l'intégralité de la participation de la famille Ansel, représentant 12,89 % du capital, une attribution gratuite d'actions a été votée le 26 avril 2023. Cette attribution portait sur 2,89 % du capital, soit 465 484 actions, correspondant à la part excédant le seuil d'auto-détention maximal de 10 %. Pour des raisons techniques, ces 465 484 actions ont été annulées puis recréées. L'acquisition définitive des actions gratuites est intervenue le 17 avril 2024, après une période d'acquisition d'un an. La période d'acquisition se déroulant du 26 avril 2023 au 26 avril 2024, la charge a été constatée en contrepartie des capitaux propres à hauteur de 377 K € en 2023 et de 189 K€ en 2024.
- (3) La ligne « Augmentation de capital via exercice de BSA » en 2024 correspond :
- A l'exercice de l'intégralité des BSA Ajustement par Verso Capital, d'où il a résulté l'émission de 2 751 579 actions nouvelles. L'augmentation de capital s'élève à 3 259 K€ par incorporation de créances.
 - A l'exercice de 23 466 BSA attribués à titre gratuit à l'ensemble des actionnaires de DMS SA, permettant l'émission de 3 911 nouvelles actions, soit une augmentation de capital de 11 K€.
- (4) La ligne « Changement de méthode » en 2025 correspond à un changement de méthode de valorisation au prix moyen pondéré des stocks réalisé dans les comptes sociaux de Apelem pour 130 K€.
- (5) La ligne « Opération sur titres auto détenus » correspond principalement :
- A la réduction de la part des titres auto détenus par DMS SA pour 111 K€ au 31 décembre 2025 suite à leur cession dans le cadre du contrat de liquidité ODDO.
 - Au retraitement en capitaux propres des charges et produits liés à un contrat de liquidités sur des titres auto détenus dont l'impact est de -40 K€.

- (6) La ligne « Création d'actions nette des frais d'émission » correspond à l'émission de 5 798 319 nouvelles actions souscrites en numéraires pour 6,9 M€, netée des frais d'émission d'actions à hauteur de -0,5 M€.
- (7) La ligne « Augmentation de capital via exercice de BSA » en 2025 correspond à l'exercice de 217 032 BSA attribués à titre gratuit à l'ensemble des actionnaires de DMS SA, permettant l'émission de 36 172 nouvelles actions, soit une augmentation totale de 98 K€.

2.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En K€	31/12/2025	31/12/2024
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Résultat net de l'ensemble consolidé	48	(2 816)
Elimination des éléments non monétaires :		
. Dotations aux amortissements et provisions	2 491	(67)
. Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	279	1 701
. Coût de l'endettement financier	750	739
Marge brute d'autofinancement	3 569	(442)
Variation des stocks	(1 295)	1 652
Variation des créances clients	(3 718)	(1 693)
Variation des dettes fournisseurs	3 123	464
Variation des autres dettes / autres créances	(1 184)	3 620
Total variation du besoin en fonds de roulement opérationnel	(3 073)	4 043
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles (1)	496	3 601
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations et actifs financiers	(2 916)	(3 571)
Cession d'immobilisations et autres actifs non courants (y.c. titres de la société mère)		53
Incidence variation de périmètre		(153)
Subventions d'investissement encaissées		774
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (2)	(2 916)	(2 897)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Versements d'avances conditionnées		135
Intérêts nets versés	(750)	(739)
Augmentations de capital en numéraire	6 523	11
Cession (acquisition) nette d'actions propres	71	
Nouveaux emprunts et financements	4 796	3 501
Remboursements d'emprunts, avances et financements	(6 421)	(3 019)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement (3)	4 219	(112)
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées (4)		
Variation nette de trésorerie (1) + (2) + (3) + (4)	1 799	592
Incidence de la variation des taux de change	3	(2)
Trésorerie d'ouverture	5 340	4 750
Trésorerie de clôture	7 142	5 340
Variation trésorerie nette	1 799	592

La marge brute d'autofinancement du groupe est positive sur l'exercice 2025 à 3,6 M€, en hausse par rapport à l'exercice 2024. Cette variation est principalement attribuable à la hausse du résultat net hors éléments non cash et la baisse des reprises de provision.

L'élimination du résultat net des autres éléments sans incidence sur la trésorerie s'élève à -0,3 M€ et est composé de la charge liée à la liquidation de la créance d'emprunt auprès de CES Management de -0,4 M€, compensée en partie par l'exécution du nantissement de titres BEBO Health générant un produit de +0.1 M€.

Besoin en fonds de roulement :

Les stocks augmentent sur l'exercice 2025 principalement du fait de la hausse d'activité sur le mobile !M1. Les créances clients et les dettes fournisseurs augmentent en parallèle au 31 décembre 2025 principalement du fait d'une forte activité en fin d'année.

Les flux d'investissement d'immobilisations corporelles et incorporelles correspondent principalement à la capitalisation des frais de R&D pour 2,8 M€.

Les flux de financement s'expliquent principalement par :

- l'augmentation nette de capital en numéraire réalisée sur le 2^{ème} semestre 2025 pour 6,5 M€,
- les remboursements d'emprunts, d'avances conditionnées et de financements à hauteur de 6,4 M€.
- les nouveaux financements obtenus par Apelem pour 4,8 M€ (dont 1,5 M€ de dette Factor) afin de financer l'accélération de l'activité et le développement des nouveaux produits.

2.5 ANNEXE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Déclaration de conformité :

Au 31 décembre 2025, les états financiers consolidés du Groupe DMS ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB incluant : les IFRS, IAS (International Accounting Standards), complétées des interprétations formulées par les Comités SIC et IFRIC, approuvées par l'Union Européenne et applicables à cette date. Au 31 décembre 2025, le Groupe n'applique aucune norme ou interprétation par anticipation, non approuvée par l'UE.

Les comptes présentent en milliers d'euros (sauf mention contraire) :

- L'état de la situation financière
- L'Etat du résultat global
- Le tableau de variation des capitaux propres
- Le tableau des flux de trésorerie
- L'annexe

Ils sont présentés comparativement avec les comptes consolidés établis au 31 décembre 2024.

NOTE 1 Eléments marquants de l'exercice

Activités

CROISSANCE ORGANIQUE DE +9% DE L'ACTIVITÉ EN 2025

En 2025, le chiffre d'affaires consolidé de DMS Group a atteint 50,0 M€, un niveau annuel historique en croissance purement organique de +9% par rapport à 2024, concrétisant l'accélération annoncée de la croissance au 2nd semestre 2025 à +14% (vs. +3% au 1^{er} semestre 2025).

DMS Group a enregistré, pour le 3^{ème} exercice consécutif, une progression soutenue de son activité, avec un chiffre d'affaires qui est passé de 35 M€ en 2022 à 50 M€ à l'issue de l'exercice 2025. La performance en 2025 est d'autant plus remarquable qu'elle s'est déroulée dans un contexte de marché de l'imagerie médicale plus attentiste depuis le printemps 2025, impacté par le contexte politique national et les turbulences géopolitiques internationales.

Cette dynamique de croissance a été portée par la progression soutenue des deux divisions de DMS Group. Dans un marché mondial de la radiologie en repli conjoncturel, la division **Radiologie** a enregistré une croissance de +9%, portée par les premières livraisons des mobiles de radiologie en Ukraine et par la bonne dynamique des activités en Amérique du Nord. La division **Ostéodensitométrie** a enregistré une progression de +8% de ses ventes, malgré des tensions sur l'approvisionnement de certains composants nécessaires à la fabrication des ostéodensitomètres Stratos et Stratos DR sur la première partie de l'exercice.

Sur le plan géographique, l'**Amérique du Nord** a constitué la principale zone de croissance au cours de l'exercice écoulé (+71% à 6,9 M€), soutenue par les activités en marque blanche auprès de Carestream Health et de

Fujifilm Healthcare Americas et les premières livraisons du système de radiologie mobile IM1 dans le cadre du partenariat commercial avec Medlink Imaging. L'activité a également été particulièrement dynamique au **Moyen-Orient** (croissance annuelle de +85% à 3,8 M€). En **Europe**, DMS Group a vu ses ventes se replier de-8%, principalement en France et en Italie. En 2025, la répartition géographique de l'activité est la suivante : 50% en Europe, 14% en Amérique du Nord, 8% au Moyen-Orient, 8% en Asie-Pacifique et 20% dans le Reste du monde.

Enfin, les canaux de vente sont demeurés équilibrés en 2025 : 51% des ventes sous marque propre et 49% des ventes en marque blanche (accords OEM avec Canon Medical Systems, Fujifilm Healthcare et Carestream Health).

PROGRESSION DE +68% DE L'EBITDA – MARGE D'EBITDA DE 9,1% EN 2025

DMS Group a réalisé un EBITDA de 4,6 M€ sur l'exercice 2025, contre 2,7 M€ en 2024 et 1,7 M€ en 2023. La progression dynamique de +69% de l'EBITDA en 2025 est le fruit de la **progression de la marge brute**, portée par la croissance de l'activité, et d'une **maîtrise des coûts**.

Les charges de personnel se sont inscrites en hausse maîtrisée de +5% sur l'exercice. Cette évolution traduit le renforcement des effectifs pour accompagner la production des mobiles de radiologie dans le cadre du contrat en Ukraine, dont les livraisons ont débuté au 3ème trimestre 2025, et de l'accroissement de l'intéressement et de la participation. Les charges externes se sont pour leurs parts établies en légère hausse de +3%, marquées par une diminution du recours à la sous-traitance.

DMS Group a maintenu une activité de R&D intense tout au long de l'exercice, consacrée au développement des solutions qui viendront enrichir l'offre commerciale du groupe dans les prochains mois conformément au plan stratégique Imaging 2027 : le futur mobile de radiologie ONYX, basé sur une technologie de pointe des nanotubes de carbone (NTC), et sur l'intégration de nouvelles solutions technologiques et d'intelligence artificielle, portées par sa solution logicielle ADAM. En 2025, DMS Group a investi 7% de son chiffre d'affaires dans la R&D.

La **marge d'EBITDA 2025 s'est ainsi établie à 9,1%** contre 5,9% pour l'ensemble de l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel courant progresse de +2,1 M€ en 2025, pour s'établir à 1,9 M€, contre une perte opérationnelle courante de (0,2) M€ l'an dernier.

Les autres produits et charges opérationnels s'élèvent à (0,7) M€ en 2025, contre (0,2) M€ l'exercice précédent, principalement constitués des frais d'intégration de Solutions For Tomorrow / des charges d'intégration de la nouvelle activité mobiles motorisés. Le résultat opérationnel est ainsi positif à 1,2 M€ sur l'exercice écoulé contre une perte opérationnelle de (0,3) M€ en 2024.

Après prise en compte du résultat financier, ramené à (1,1) M€ contre (2,3) M€ l'année précédente, le résultat net consolidé est légèrement positif (+48 K€), à comparer à une perte nette de (2,8) M€ en 2024, soit une progression de +2,8 M€.

Principaux agrégats du compte de résultat avec comparatif :

	31/12/2025	31/12/2024	variations
Chiffres d'affaires total	49 974	46 069	3 904
Résultat opérationnel courant	1 881	(186)	2 067
Autres produits et charges opérationnels	(702)	(159)	(543)
Résultat opérationnel	1 178	(346)	1 524
Résultat financier consolidé	(1 057)	(2 263)	1 206
Charge d'impôt consolidée	(74)	(205)	131
Résultat net consolidé	48	(2 816)	2 864
EBITDA	4 568	2 703	1 864

Faits marquants

LE GROUPE DMS A ÉTÉ SÉLECTIONNÉ PAR LES AUTORITÉS UKRAINIENNES POUR LA LIVRAISON DE 120 MOBILES DE RADIOLOGIE D'URGENCE

Début 2025, DMS Group a été retenu par les autorités ukrainiennes pour fournir 120 unités mobiles de radiologie « !M1 Adam », dans le cadre d'un contrat de 11 M€, financé par le Fonds pour la résilience économique de l'Ukraine.

Ce projet positionne DMS Group comme un acteur clé de la reconstruction des infrastructures de santé ukrainiennes. Les premières installations sont en cours, avec un déploiement échelonné sur 12 mois. Ce contrat stratégique marque également une étape majeure dans le développement de DMS Group, tout en soulignant la pertinence de l'acquisition de Solutions for Tomorrow (SFT) fin 2023.

DMS Group s'impose ainsi comme un acteur de référence de la Radiologie mobile, au service des enjeux de santé publique et de résilience internationale.

DMS GROUP : HOMOLOGATION FDA POUR LE !M1 ET COMMERCIALISATION IMMÉDIATE AUX ÉTATS-UNIS

Au cours du 2ème trimestre, DMS Group obtenu l'homologation de la FDA (Food and Drug Administration) pour la commercialisation de la solution de radiologie mobile !M1 sur le marché américain. Cette étape réglementaire décisive intervient dans le prolongement de l'accord stratégique signé avec Medlink Imaging, filiale de la société coréenne Vieworks, pour la distribution du !M1 aux États-Unis.

Au quatrième trimestre 2025, le !M1 a également obtenu l'autorisation de mise sur le marché (FDA clearance) aux États-Unis dans sa version spécifiquement développée pour JPI Healthcare Solutions, filiale du groupe coté coréen JPI Healthcare.

Cette homologation marque une étape majeure pour l'accélération du partenariat stratégique conclu en septembre 2024 avec JPI Healthcare Solutions¹. Pour rappel, ce partenariat vise à commercialiser la solution mobile de radiologie !M1 sur le marché américain ainsi que sur les marchés internationaux couverts par JPI Healthcare Solutions.

Le marché américain représente plus de 1 200 unités vendues par an pour les systèmes de radiologie mobile. L'homologation FDA ouvre ainsi l'accès à un potentiel commercial important pour DMS Group, qui ambitionne de s'y imposer comme un acteur de référence. La solution !M1, développée par SFT (Solutions for Tomorrow), se distingue par :

- sa mobilité,
- sa compacité,
- ses performances cliniques,
- et son adaptabilité aux environnements hospitaliers les plus exigeants.

RENFORCEMENT DE LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE DE DMS GROUP : NOMINATION DE JULIEN DELPECH EN TANT QU'ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT

Lors de l'Assemblée Générale du 16 juin 2025, les actionnaires ont approuvé la nomination de Julien DELPECH, 51 ans, qui rejoint donc le Conseil d'Administration de DMS Group en tant qu'Administrateur indépendant.

Fort d'une expérience entrepreneuriale de premier rang, Julien DELPECH est le fondateur de la startup Invivox, le spécialiste français de la formation médicale continue en ligne. Il est aujourd'hui membre du bureau de French Healthcare, association en charge, entre-autre, de l'Ukraine et Conseiller du Commerce Extérieur de la France.

Il apporte au conseil d'administration son expertise internationale et sa connaissance des institutions nationales et européennes.

GROUPE DMS

Augmentation de capital réservée à InnoLux Corporation, InnoCare Optoelectronics Corporation, Bpifrance et NextStage AM

Le 26 août 2025 le Groupe a annoncé le succès de son augmentation de capital social en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription d'un montant total de 6 868 365,049 €, par émission de 5 798 319 actions ordinaires nouvelles à un prix de souscription de 1,19 euro par action ordinaire nouvelle, réservée à des investisseurs (l' « **Augmentation de capital** »).

L'Augmentation de Capital a été décidée le 15 août 2025 et s'est élevée à un montant brut total de 6 899 999,61 € (prime d'émission incluse).

PRINCIPALES MODALITÉS DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

Faisant usage de la délégation conférée en vertu de la 16^{ème} résolution adoptée par l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société du 16 juin 2025 (l' « **Assemblée** »), le Conseil d'Administration de la Société, lors de sa réunion en date du 15 août 2025, a décidé d'augmenter le capital de la Société par l'émission de nouvelles actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories d'investisseurs dont les caractéristiques ont été déterminées par l'Assemblée. La période de souscription de l'Augmentation de Capital telle que décidée par le Conseil d'Administration a été fixée du 15 août au 26 août 2025.

Aux termes des décisions du Conseil d'Administration de la Société, le capital social a été augmenté d'un montant nominal global de 6 868 365,049 € par l'émission d'un nombre total de 5 798 319 actions ordinaires nouvelles, au prix unitaire de souscription de 1,19 €, représentant pour la Société un prix total de souscription de 6 899 999,61 € (prime d'émission incluse). La période de souscription étant expirée à la date de publication, le Directeur Général conformément aux décisions du Conseil d'Administration de DMS Group a constaté la réalisation de l'Augmentation de Capital.

Le prix unitaire de souscription des actions nouvelles retenu dans le cadre de cette opération reflète le cours moyen pondéré par les volumes sur deux mois (VWAP 2M) à compter du 2 juillet 2025. Il représentait une décote de 9,2 % par rapport au VWAP 2 mois au 15 août 2025.

Il a été souscrit à l'Augmentation de Capital dans les proportions suivantes :

Bénéficiaires	Nombre d'actions nouvelles
InnoLux Corporation	840 336
InnoCare Optoelectronics Corp.	840 336
Bpifrance Participations	1 680 672
NextStage AM	2 436 975
Total	5 798 319

Le règlement-livraison des actions nouvelles et leur admission aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris a été réalisés le 27 août 2025. Les actions nouvelles sont de même catégorie et fongibles avec les actions ordinaires existantes, bénéficient de tous les droits attachés aux actions existantes et ont été admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sous le même code ISIN : FR0012202497 - ALDMS.

À l'issue de l'Augmentation de Capital, au 26 août 2025, le capital social de la Société s'élève à 31 570 129,27 € et est divisé en 26 651 711 actions, d'une valeur nominale environ de 1,18 € chacune.

UTILISATION DU PRODUIT DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

Le produit net de l'Augmentation de Capital sera intégralement dédié à l'exécution accélérée du plan stratégique *Imaging 2027* et à la mise en place d'un nouveau plan stratégique *Imaging 2030*, avec quatre priorités clairement identifiées :

5. Renforcement des synergies industrielles :
 - Relocalisation de la ligne de production du M1 en France,

- Intégration technologique des capteurs plans à rayon X d'InnoCare Optoelectronics Corporation dans la gamme de produits du Groupe DMS ;
- 6. Finalisation du développement de l'arceau de bloc opératoire, dispositif clé de la thérapie guidée par l'image, positionné comme un pilier du portefeuille à horizon 2030 ;
- 7. Accélération commerciale aux États-Unis, en capitalisant sur le Momentum favorable du marché des mobiles motorisés et les récents succès commerciaux ;
- 8. Renforcement de la trésorerie opérationnelle, afin de sécuriser le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) dans un contexte de forte croissance, sans recours à la dette additionnelle.

Par ailleurs, l'opération permet de renforcer significativement les fonds propres du Groupe et d'améliorer son ratio de Gearing, consolidant ainsi sa trajectoire financière dans la perspective d'un changement d'échelle.

MODIFICATION DE LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE

À l'occasion de cette opération, le Conseil d'Administration a décidé de nommer, à compter de la réalisation définitive des opérations d'augmentation de capital, Monsieur Vladislav TCACI pour Bpifrance, Monsieur Tim YANG pour InnoLux Corporation and Innocare Optoelectronics Corporation et Monsieur Marko JÄRVINEN pour la société Verso Capital en qualité de censeurs au sein du Conseil d'Administration de la Société, conformément à l'article 33 des statuts pour une durée de deux ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale tenue en 2027 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

À la suite de la démission de Madame Léone ATAYI de son poste d'administratrice de DMS Group, constaté par le Conseil d'administration du 31 Juillet 2025, le Conseil d'Administration est composé à l'issue de l'opération, de Madame Laurence BORIE, Monsieur Jean François GENDRON et Monsieur Julien DELPECH en tant qu'administrateurs Indépendants ainsi que de Monsieur Samuel SANCERNI en tant que Président du Conseil.

Conformément au protocole d'investissement conclu avec Bpifrance, lors de la prochaine Assemblée Générale tenue par DMS Group, Bpifrance aura le droit de demander la nomination d'un membre au sein du conseil d'administration.

Evolution du périmètre de consolidation

Les filiales DMS WELLNESS, Apelem Espagne et Solutions for Tomorrow Inc ont été liquidées sur l'exercice 2024. Aucune autre variation de périmètre n'a eu lieu sur l'exercice 2025.

EVÈNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31 DECEMBRE 2025

Postérieurement à la clôture de l'exercice 2025, DMS Group a annoncé fin mars 2026 avoir conclu un financement pouvant aller jusqu'à 20 M€, structuré en trois tranches, auprès de la Banque européenne d'investissement (BEI), avec le soutien de l'Union européenne dans le cadre du programme InvestEU.

Ce financement vise à soutenir le programme d'innovation long terme de DMS Group portant sur la future génération de solutions d'imagerie médicale. Il contribuera ainsi à accélérer le développement de solutions innovantes destinées aux marchés européens et internationaux, renforcer les capacités industrielles du Groupe, soutenir les démarches réglementaires, d'accès au marché et de protection de la propriété intellectuelle, et accompagner le lancement commercial de nouvelles solutions d'imagerie entre 2026 et 2030. Les dépenses associées à ces investissements seront principalement engagées en France.

NOTE 2 Principes comptables

Information générale et déclaration de conformité avec les normes IFRS

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en application des règles d'évaluation, de comptabilisation et de présentation des normes comptables internationales IFRS de l'IASB telles qu'adoptées au 31 décembre 2025 dans l'Union Européenne.

Les présents comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration de la société DMS en date du 13 avril 2026. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'assemblée générale, au plus tard le 30 juin 2026.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après.

La devise fonctionnelle et de présentation du Groupe est l'Euro. Les chiffres sont exprimés en milliers d'Euros sauf mention contraire.

Normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2025

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes et interprétations comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union européenne à la date d'arrêté. Ces normes comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations disponibles sur le site de l'Union européenne : https://finance.ec.europa.eu/capital-markets-union-and-financial-markets/company-reporting-and-auditing/company-reporting_en

Les comptes consolidés suivent les mêmes règles et méthodes comptables que celles adoptées pour les comptes consolidés établis au 31 décembre 2024, à l'exception des normes, amendements et interprétations d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2025 et qui n'avaient pas été anticipés par le Groupe :

	Norme / Interprétation	Date d'application prévue par l'IASB (exercices ouverts à compter du)	Date d'application UE attendue (au plus tard pour les exercices ouverts à compter du)
1	Amendement IAS 21 – Absence de convertibilité	01/01/2025	1/01/2025

L'adoption des nouvelles normes et amendements obligatoires listés ci-dessus n'a pas eu d'impact sur les comptes du Groupe.

Nouvelles normes et interprétations publiées par l'IASB mais dont l'application n'est pas encore obligatoire:

Le Groupe n'a appliqué de façon anticipée aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2025 :

	Norme / Interprétation	Date d'application prévue par l'IASB (exercices ouverts à compter du)	Date d'application UE (au plus tard pour les exercices ouverts à compter du)
1	IFRS 18 – Présentation des états financiers et informations à fournir	1/01/2027	01/01/2027
2	IFRS 19 – Filiale sans responsabilité publique – Informations à fournir	1/01/2027	NA
3	Amendement IFRS 9 et IFRS 7 – Classification et évaluation des instruments financiers	1/01/2026	NA
4	Amendement IFRS 14 – Comptes de report réglementaires	1/01/2026	NA

L'application de la nouvelle norme IFRS18 aura un impact sur la présentation des comptes consolidés du Groupe DMS, notamment du fait de la refonte du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie. Le Groupe ne devrait pas être impacté par l'application des autres nouvelles normes.

Continuité d'exploitation

Les comptes ont été arrêtés en appliquant le principe de continuité de l'exploitation, compte tenu des actions mises en œuvre pour financer l'activité au cours des douze prochains mois. Le groupe a mis en place différents moyens de financements tels que des prêts sur la société Apelem et des avances remboursables et subventions obtenues dans le cadre de ses projets de R&D.

Le résultat net consolidé au 31 décembre 2025 s'élève à +48 K€, et le niveau de trésorerie nette s'élève à 7 144 K€.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers requiert l'utilisation d'estimations. Les estimations et hypothèses élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur les provisions pour dépréciation des stocks, pour créances clients, pour retraites, la durée du cycle de vie des produits, les risques fiscaux, les litiges, la valorisation des écarts d'acquisition, la valorisation des actifs incorporels et leur durée de vie estimée. Les montants définitifs pourraient différer de ces estimations.

L'utilisation d'estimations et d'hypothèses revêt une importance particulière, principalement pour :

- La valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité (Note 4) ;
- Le crédit d'impôt recherche (Note 18) ;
- Les provisions pour risques (Note 12).

Les hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes qui peuvent se révéler dans le futur, différentes de la réalité.

Principes comptables et principes de consolidation

Méthodes de consolidation :

L'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation, contrôlées de manière exclusive directement ou indirectement par la société mère, sont consolidées par intégration globale.

Conformément à la norme IAS 28, les titres mis en équivalence sont comptabilisés au coût d'acquisition. La valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue après la date d'acquisition.

Élimination des transactions intragroupes :

Tous les soldes et transactions intra-groupe, y compris les résultats internes provenant de transactions intragroupes, sont totalement éliminés.

Périmètre de consolidation :

Les comptes consolidés du Groupe DMS au 31 décembre 2025 intègrent les comptes des sociétés suivantes. Toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale.

Société	Forme Juridique	Pays	N° SIREN	Qualité	Taux de détention par la société mère	
					Direct	Indirect
DMS	S.A.	France	389 873 142	Société mère	N/A	N/A
European Medical Solution (EMS)	S.A.	Belgique		Filiale	88,29%	
Apelem	S.A.S.	France	319 996 146	Filiale		88,29%
AXS Medical	S.A.S.	France	519753990	Filiale		88,29%
Solution For Tomorrow	AB	Suède		Filiale	100%	

Conformément aux normes IFRS 10 (Etats financiers consolidés), les filiales présentées ci-avant sont considérées sous contrôle de la société mère et consolidées à ce titre.

Entreprises exclues du périmètre de consolidation :

La société Apelem KOREA qui était consolidée jusqu'au 31 décembre 2019 a été exclue du périmètre à compter du 1^{er} janvier 2020 consécutivement à sa mise en sommeil. Cette filiale sans activité est jugée non significative.

La société Russe « SPECTRAP » détenue à 33% par Apelem est exclue du périmètre de consolidation. Le groupe ne possède pas d'influence notable sur cette société dans la mesure où il n'y exerce aucune fonction de direction ou d'administration. La valeur des titres de cette filiale comptabilisée au bilan de la société Apelem s'élève à 31 K€. Une mise en équivalence n'aurait pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du groupe DMS.

Les derniers éléments chiffrés disponibles sont les suivants :

- Chiffre d'affaires 2025 : 0 KRMB
- Résultat 2025 : Perte de 0 KRMB
- Total bilan 2025 : 5768 KRMB

Principales acquisitions et cessions de l'exercice :

Néant

NOTE 3 Information sectorielle

Principe comptable

L'information sectorielle du Groupe, depuis l'application d'IFRS 8 au 1er janvier 2009, est présentée selon les données de gestion fournies en interne à la Direction pour le pilotage des activités, la prise de décision et l'analyse de la performance des activités.

Les informations de gestion fournies à la Direction sont établies conformément aux normes IFRS utilisées par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

Depuis février 2023, le Groupe est organisé autour d'une holding et d'un secteur d'activité unique, l'imagerie médicale (DMS Imaging).

31/12/2025	DMS Holding	DMS Imaging	Total
Chiffres d'affaires total		49 974	49 974
Résultat opérationnel courant	(737)	2 618	1 881
Autres produits et charges opérationnels	(116)	(586)	(702)
Résultat opérationnel	(853)	2 031	1 178
Résultat financier consolidé	(168)	(889)	(1 057)
Charge d'impôt consolidée	(9)	(65)	(74)
Résultat net consolidé	(1 029)	1 078	48
Actifs sectoriels	267	24 295	24 562
EBITDA 2025	(737)	5 304	4 568

31/12/2024	DMS Holding	DMS Imaging	Total
Chiffres d'affaires total	0	46 069	46 069
Résultat opérationnel courant	(740)	554	(186)
Autres produits et charges opérationnels	399	(558)	(159)
Résultat opérationnel	(341)	(5)	(346)
Résultat financier consolidé	(1 361)	(904)	(2 265)
Charge d'impôt consolidée	(178)	(28)	(205)
Résultat des sociétés mises en équivalence	0		
Résultat net consolidé	(1 880)	(936)	(2 816)
Actifs sectoriels	180	23 469	23 650
EBITDA 2024	(740)	3 443	2 703

Les données ci-dessus sont évaluées selon les mêmes principes que ceux utilisés pour les états financiers consolidés. L'évaluation des actifs sectoriels est constituée de l'ensemble des actifs non courants.

- DMS Holding :

Le résultat opérationnel courant du secteur DMS Holding au cours de 2025 est constitué principalement des charges liées à la cotation de DMS SA et de European Medical Solutions ainsi que les salaires des dirigeants de DMS SA.

Les autres produits et charges opérationnels sont principalement composés de charges d'intégration et d'acquisitions pour 116 K€.

Le résultat financier est constitué de la charge liée à la liquidation de la créance d'emprunt auprès de CES Management de -0,4 M€, compensée en partie par l'octroi de titres BEBO Health générant un produit de +0.1 M€.

Les actifs sectoriels correspondent au titres BEBO Health (récemment renommé BE MARKER) obtenus en rémunération de la cession de l'activité Wellness.

- DMS Imaging :

Le résultat opérationnel courant de l'activité Imagerie médicale est en nette progression et s'établit à +2,6 M€ au 31 décembre 2025 contre + 554 K€ sur l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel s'établit à 2M€ au 31 décembre 2025 du fait des charges d'intégration de la nouvelle activité mobiles motorisés pour -0,6 M€.

Information relative aux produits des activités ordinaires ventilés par zone géographique

	31/12/2025	31/12/2024
Afrique	1 524	2 644
Amérique du Nord et du Sud	8 481	7 988
Asie	3 771	4 811
Europe	24 802	26 952
CEI	7 125	1 069
Moyen Orient	3 756	2 025
Océanie	516	580
TOTAL	49 974	46 069

Information relative aux actifs non courants

La majorité des actifs non courants du Groupe sont situés en France. Les actifs non courants du Groupe situés à l'étranger sont jugés non significatifs.

Un seul client du Groupe DMS contribue à plus de 10% du chiffre d'affaires du groupe sur l'exercice 2025.

NOTE 4 Immobilisations incorporelles et goodwill

Principe comptable

Frais de Recherche et développement :

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charges. Les dépenses de développement sont comptabilisées en immobilisations incorporelles quand l'ensemble des critères d'IAS38 sont remplis et notamment lorsqu'elles portent sur des projets identifiables et que ces projets présentent une faisabilité technique et des perspectives commerciales.

Les frais de développement immobilisés sont à la fois des frais engagés en interne, coûts de personnel, et des frais externes (sous-traitance à des laboratoires...). Les frais de développement sont amortis sur leur durée d'utilité qui est dans la plupart des cas estimée de 3 ans à 5 ans, à compter de la commercialisation des projets.

Regroupement d'entreprises et reconnaissance des goodwill :

La norme IFRS 3, Regroupements d'entreprises, prévoit en principe un retraitement rétrospectif de toutes les acquisitions de sociétés (business combinations) antérieures à la date de transition. Pour des raisons pratiques, le Groupe DMS a utilisé l'option offerte par la norme IFRS 1, Première adoption des normes IFRS, de ne pas appliquer le retraitement rétrospectif aux acquisitions antérieures à la date de transition. Cela concerne l'écart d'acquisition de la filiale Apelem.

Ainsi, pour cette société acquise, le montant de l'écart de première consolidation selon les normes IFRS le jour de l'acquisition de la société par DMS est le même que celui qui avait été calculé dans les principes comptables français.

Goodwill :

A la date d'acquisition, le goodwill est évalué à son coût qui représente l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs.

Après la date d'acquisition, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles. La dépréciation éventuelle d'un goodwill est déterminée par rapport à la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle le goodwill a été affecté.

Le goodwill est composé de :

- l'UGT Apelem (secteur opérationnel de la radiologie, sous-secteur tables de radiologie)
- l'UGT AXS MEDICAL (secteur opérationnel de la posturologie)
- l'UGT Solutions For Tomorrow (secteur opérationnel de la radiologie, sous-secteur mobiles de radiologie) : cette activité génère des rentrées de trésorerie indépendantes, qui découlent de l'utilisation d'actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2025, le goodwill rattaché à l'UGT AXS MEDICAL est intégralement déprécié compte tenu des orientations stratégiques futures.

Concernant l'UGT Apelem, le groupe estime, sur la base d'évènements raisonnablement prévisibles à ce jour, qu'il n'y a pas lieu de constater de perte de valeur complémentaire sur le montant des goodwill présentés au bilan, mais que d'éventuels changements allant au-delà des hypothèses de sensibilité décrites ci-après pourraient induire une insuffisance des valeurs recouvrables par rapport aux valeurs comptables.

Les hypothèses utilisées pour le test de dépréciation de l'écart d'acquisition sont revues annuellement. Une comparaison entre la valeur d'utilité ainsi déterminée et la valeur nette au bilan est effectuée et fait l'objet d'analyses de sensibilité en fonction des principaux paramètres incluant :

- l'évolution du taux d'actualisation ;
- l'évolution du taux de croissance à l'infini ; et
- l'évolution du taux de marge opérationnelle.

Aucune dépréciation de l'écart d'acquisition testé ne serait à constater en cas d'évolution raisonnablement possible des hypothèses utilisées en cette fin d'exercice.

Dépréciation d'actifs :

Les valeurs comptables des actifs à durée de vie déterminée sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation.

Les valeurs comptables des actifs à durée de vie indéterminée font l'objet d'un test de perte de valeur chaque année.

Conformément à IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

Valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est basée sur l'actualisation de flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques. Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

Pertes de valeur

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées. Les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées, à l'exception des goodwill pour lesquels aucune reprise n'est autorisée.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill est considérée comme définitive.

Les immobilisations incorporelles brutes et leurs amortissements se décomposent comme suit :

Valeurs brutes (K€)	31/12/2025			31/12/2024		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Concessions, brevets, licences	1 159	(1 086)	72	1 107	(1 022)	86
R&D capitalisée (en service)	19 929	(16 867)	3 062	18 927	(15 393)	3 534
R&D capitalisée (en cours)	8 514		8 514	6 623		6 623
Goodwill	11 718	(3 694)	8 024	11 718	(3 694)	8 024
Autres actifs incorporels	507	(260)	247	483	(226)	256
Immobilisations incorporelles en cours	203		203	217		217
TOTAL	42 030	(21 908)	20 122	39 075	(20 335)	18 740

La variation des immobilisations incorporelles brutes est la suivante :

Valeurs brutes (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	Acquisitions	Diminutions	Variations des cours de change	Virements	Clôture
Concessions, brevets, licences	1 108	0	42	0	9	0	1 159
R&D capitalisée (en service)	18 928	0	0	0	135	868	19 929
R&D capitalisée (en cours)	6 623		2 824	(60)	(5)	(868)	8 514
Goodwill	11 718	0	0	0	0	0	11 718
Autres actifs incorporels	483	0	5	0	0	19	507
Immobilisations incorporelles en cours	217	0	(0)	0	0	(19)	203
TOTAL	39 077	0	2 871	(60)	139	0	42 030

La variation des amortissements et dépréciations est la suivante :

Amortissements & Dépréciation (K€)	Solde d'ouverture	Dotations	Reprise	Variations des cours de change	Virements	Clôture
Concessions, brevets, licences	(1 022)	(57)	0	(7)	0	(1 086)
R&D capitalisée	(15 393)	(1 392)	1	(83)	0	(16 867)
Goodwill	(3 694)	0	0	0	0	(3 694)
Autres actifs incorporels	(226)	(32)	0	(2)	0	(260)
TOTAL	(20 335)	(1 481)	1	(92)	0	(21 908)

Les goodwill s'analysent comme suit :

GOODWILLS (K€)	31/12/2025			31/12/2024		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Goodwill APELEM	3 774	(2 801)	973	3 774	(2 801)	973
Goodwill SOLUTION FOR TOMORROW AB	7 051		7 051	7 051		7 051
Goodwill AXS	893	(893)		893	(893)	
TOTAL	11 718	(3 694)	8 024	11 718	(3 694)	8 024

Valeurs brutes (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	Acquisitions	Diminutions	Virements	Clôture
Goodwill APELEM	3 774					3 774
Goodwill Solutions for Tomorrow	7 051					7 051
Goodwill AXS	893					893
TOTAL	11 718					11 718

Amortissements & Dépréciation (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	Dotations	Reprise	Virements	Clôture
Goodwill APELEM	(2 801)					(2 801)
Goodwill Solutions for Tomorrow						
Goodwill AXS	(893)					(893)
TOTAL	(3 694)					(3 694)

Les frais de R&D se ventilent comme suit par activité :

R&D capitalisée (K€)	Radiologie	Ostéodensitometrie	Posturologie	Total
Brut Ouverture	17 590	5 843	2 116	25 550
Acquisition	2 246	577	-	2 824
Diminution	- 60	-	-	60
Variations des cours de change	130			
Virement	0			0
Brut clôture	19 906	6 420	2 116	28 443
Amortissements ouverture	- 10 828	- 2 570	- 1 995	15 393
Dotation	- 1 132	- 189	- 71	1 392
Reprise			1	1
Variations des cours de change	- 83			83
Amortissement clôture	- 12 042	- 2 759	- 2 065	16 867
TOTAL FRAIS DE R&D	7 864	3 661	51	11 576

NOTE 5 Immobilisations Corporelles

Principe comptable

Valeurs brutes et amortissements :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles n'ont pas fait l'objet de réévaluation en juste valeur.

L'amortissement est calculé selon les méthodes linéaires sur la durée d'utilité de l'actif soit :

- Constructions 10 à 33 ans
- Matériel et outillage industriel 3 à 10 ans
- Agencements, aménagements, installations 7 à 10 ans
- Matériel de transport 1 à 4 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 à 10 ans
- Mobilier 10 ans

Les hypothèses utilisées pour évaluer les actifs et passifs locatifs sont les suivantes :

a) Bail concernant les locaux situés à Gallargues-le-Montueux

- Durée : La durée retenue par le Groupe est la durée non résiliable prévue contractuellement, soit 12 ans. Un renouvellement pour une durée de 9 ans, résiliable par périodes triennales, est prévu au contrat. Cependant, compte tenu de la possibilité pour le Groupe de ne pas renouveler le bail à l'issue des 12 ans, le renouvellement d'une durée de 9 ans n'a pas été retenu dans les calculs.
- Taux d'actualisation : 3%, taux que pourrait obtenir le Groupe pour un financement d'une durée et d'un montant similaire.
- Amortissement sur 12 ans.

b) Autres contrats de location

- Durées : La durée retenue par le Groupe pour chaque contrat est la durée résiduelle au 01/01/2019, ou durée du contrat à la date de prise d'effet pour les contrats démarrés après le 01/01/19.
- Taux d'actualisation : dernier taux obtenu par le Groupe pour un endettement bancaire sur une durée similaire, soit 1.85% avant le 01/01/2023 et 3.5% après.
- Amortissement sur la durée des contrats.

Dépréciation d'actifs :

Les valeurs comptables des actifs (à durée de vie déterminée ou indéterminée) sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation.

Conformément à IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

Valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est basée sur l'actualisation de flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques. Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

Pertes de valeur

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées. Les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Les immobilisations corporelles brutes et leurs amortissements se décomposent comme suit :

Valeurs brutes (K€)	31/12/2025			31/12/2024		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Droit d'utilisation des actifs corporels	6 211	(2 742)	3 469	5 961	(2 127)	3 833
Matériel et outillage	1 725	(1 499)	225	1 648	(1 431)	218
Agencements et autres	1 229	(968)	261	1 205	(792)	413
Immobilisation corporelles en cours				50		50
TOTAL ACTIFS CORPORELS	9 165	(5 209)	3 956	8 864	(4 351)	4 513

La variation des immobilisations corporelles brutes est la suivante :

Valeurs brutes (K€)	Solde d'ouverture	Acquisition	Diminution	Variation des cours de change	Reclassement	Clôture
Droit d'utilisation des actifs corporels	5 961	274	(23)			6 211
Matériel et outillage	1 648	35		7	34	1 725
Agencements et autres	1 205	10	(3)	1	15	1 229
Immobilisation corporelles en cours	50				(50)	
TOTAL	8 864	319	(26)	8		9 165

La variation des amortissements et dépréciations est la suivante :

Amortissements & Dépréciation (K€)	Solde d'ouverture	Dotations	Sortie	Variation des cours de change	Reclassement	Clôture
Droits d'utilisation des actifs corporels	(2 127)	(638)	23			(2 742)
Matériel et outillage	(1 431)	(63)		(5)		(1 499)
Agencements et autres	(792)	(178)	3	(1)		(968)
Immobilisation corporelles en cours						
TOTAL	(4 351)	(878)	26	(6)		(5 209)

Les droits d'utilisations d'actifs corporels s'analysent comme suit :

Valeurs brutes (K€)	Solde d'ouverture	Acquisition	Diminution	Variation des cours de change	Virements	Clôture
Droits d'utilisation des constructions	5 612					5 612
Droits d'utilisation du matériel et outillage						
Droits d'utilisation des autres actifs corporels	348	274	(23)			598
TOTAL	5 960	274	(23)			6 210

Amortissements & Dépréciation (K€)	Solde d'ouverture	Dotations	Sortie	Variation des cours de change	Virements	Clôture
Droits d'utilisation des constructions	(1 992)	(468)				(2 460)
Droits d'utilisation du matériel et outillage						
Droits d'utilisation des autres actifs corporels	(135)	(170)	23			(282)
TOTAL	(2 127)	(638)	23			(2 742)

Les hypothèses utilisées pour évaluer les actifs et passifs locatifs sont inchangées par rapport au 31 décembre 2024.

NOTE 6 Actifs financiers non courants

Actifs financiers :

Actifs financiers non courants (K€)	31/12/2025	31/12/2024
Titres de participation	31	31
Autres (dont dépôts et cautionnement)	453	365
TOTAL	484	397

Les titres de participation concernent :

- la société Russe « SPECTRAP » pour 31 K€
- la filiale Apelem Korea pour 7 K€. Les titres de la filiale Apelem Korea sont dépréciés à 100% dans la mesure où cette filiale est en cours de liquidation.

Les autres immobilisations financières concernent :

- les titres BEBO pour 1 329 K€ en valeur brute et 264 K€ en valeur nette au 31 décembre 2025 (valeur basée sur le cours de bourse à la date de clôture)
- Les dépôts et cautionnements pour 188 K€

La norme IFRS 9 précise qu'il existe 3 modèles pour évaluer ces actifs :

- L'objectif du modèle économique est uniquement de détenir des actifs financiers pour encaisser des flux de trésorerie contractuels : l'actif financier est évalué au coût amorti.
- L'objectif du modèle économique est à la fois de détenir des actifs financiers pour encaisser des flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers : l'actif financier est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.
- Les actifs financiers qui ne sont détenus dans le cadre d'aucun des deux modèles économiques ci-dessus sont évalués à la juste valeur par le résultat.

Les titres de participation détenus par DMS SA ne répondant pas aux critères des deux premières catégories, ils sont évalués à leur juste valeur par résultat. L'impact de la réévaluation des titres sur l'exercice 2025 est une charge financière de -47 K€ d'ajustement complémentaire de la juste valeur.

Participations dans les entreprises associées :

Le Groupe DMS n'a plus de participation dans des entreprises associées.

NOTE 7 Stocks

Principe comptable

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2025, la société a procédé à un changement de méthode comptable concernant l'évaluation de ses stocks. Jusqu'au 31/12/2024, les stocks étaient évalués selon la méthode du coût standard actualisé (CSA). À compter du 1er janvier 2025, les stocks sont évalués selon la méthode du prix moyen pondéré (PMP), jugée plus appropriée pour refléter la réalité économique de l'activité de la société.

Ce changement permet de mieux traduire la consommation réelle des stocks et d'améliorer la comparabilité avec les sociétés du même secteur.

L'impact du retraitement a été comptabilisé directement en capitaux propres par ajustement du poste « Réserves » à l'ouverture de l'exercice. Le montant de l'ajustement comptabilisé en capitaux propres s'élève à 130 378€.

Le coût des stocks de marchandises et des approvisionnements comprend en sus du prix d'achat les frais accessoires. La valeur nette de réalisation est calculée par rapport au prix de vente estimé, diminué éventuellement des coûts estimés restant à réaliser pour l'achèvement des matériels.

Le coût des stocks de produits finis comprend les coûts directs d'acquisition et les autres coûts directs tels que la main d'œuvre directe, les frais de transport et de douanes ainsi qu'une quote-part de frais généraux imputables à ces actifs. Les coûts d'emprunts attribuables à l'activité de production sont non significatifs compte tenu de la faible durée du processus de production.

L'évaluation des dépréciations sur stocks est effectuée à partir du risque commercial pesant sur les stocks compte tenu des caractéristiques techniques (risque d'obsolescence), de la gamme de produit et de la politique commerciale développée par le Groupe.

Les stocks se décomposent comme suit :

Valeurs brutes (K€)	31/12/2025			31/12/2024			variation
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	N /N-1 net
Matières premières, approvisionnement	11 224	(399)	10 825	12 458	(375)	12 083	(1 257)
En cours de production	3 025		3 025	1 585		1 585	1 440
Produits finis	2 093	(261)	1 832	1 032	(252)	780	1 052
TOTAL	16 342	(660)	15 683	15 075	(627)	14 448	1 235

NOTE 8 Créances clients

Principe comptable

Les créances clients sont valorisées suivant leurs valeurs nominales diminuées éventuellement des dépréciations des montants non recouvrables.

Le poste client se décompose comme suit :

K€	31/12/2025	31/12/2024	variation
Créances clients	10 969	7 181	3 787
Clients douteux	507	1 407	(901)
Factures à établir		3	(3)
Provisions pour dépréciation	(375)	(1 115)	740
TOTAL	11 100	7 476	3 624

Le risque de non-recouvrement est étudié, en concertation avec la direction commerciale, compte tenu de l'antériorité des créances et de la situation de la contrepartie. A la suite de cette analyse, les créances sont dépréciées dès lors qu'un risque est identifié.

Echéances créances clients :

Créances clients échues et non dépréciées En K€	31/12/2025
Depuis moins de 30 jours	2 724
Depuis 30 à 60 jours	476
Depuis 60 à 90 jours	853
Depuis 90 jours ou plus	-
Total des créances clients échues et non dépréciées	3 913

Créances clients échues et non dépréciées En K€	31/12/2024
Depuis moins de 30 jours	895
Depuis 30 à 60 jours	142
Depuis 60 à 90 jours	225
Depuis 90 jours ou plus	1 741
Total des créances clients échues et non dépréciées	3 003

La hausse des créances clients en 2025 s'explique principalement par une forte augmentation de l'activité en fin d'année 2025.

NOTE 9 Autres actifs courants

Ils se décomposent comme suit :

K€	31/12/2025	31/12/2024	variation
Fournisseurs débiteurs et acomptes	678	724	(46)
Personnel	36	48	(11)
Impôt sur les bénéfices	173	126	46
Impôts et taxes	1 498	624	874
Autres créances	281	617	(336)
Compte courant d'associés			
Charges constatées d'avance	437	185	252
TOTAL	3 102	2 323	779

Les créances d'impôt sur les bénéfices correspondent principalement à la créance de crédit d'impôt Recherche et Innovation 2025 d'Apelem, nette de l'impôt sur les sociétés dû au 31 décembre 2025.

Les créances d'impôt et taxes correspondent principalement aux crédits de TVA.

Il n'y a pas de créances en comptes courants d'associés au 31 décembre 2025.

NOTE 10 Trésorerie

Principe comptable

La ligne « Trésorerie et équivalents » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur n'est pas soumise à l'évolution des cours de bourse. Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en « produits de trésorerie ».

K€	31/12/2025	31/12/2024	variation
Valeurs mobilières de placement			
Comptes à terme			
Disponibilités	7 144	5 340	1 804
TOTAL TRESORERIE ACTIVE	7 144	5 340	1 804
Banques créditrices	(2)		(2)
TOTAL TRESORERIE PASSIVE	(2)		(2)
TRESORERIE NETTE	7 142	5 340	1 802

NOTE 11 Passifs financiers

Dettes financières à long terme (>1 an) (K€)	31/12/2025	31/12/2024	variation
Avances conditionnées (part >1 an)	255	331	(76)
Passifs locatifs (part >1 an)	3 124	3 506	(382)
Emprunts (part >1 an)	3 774	5 479	(1 704)
Emprunts et passifs locatifs (part >5 ans)	2 628	2 206	421
TOTAL	9 781	11 522	(1 741)

Dettes financières à court terme (<1 an) (K€)	31/12/2025	31/12/2024	variation
Avances conditionnées	284	695	(411)
Passifs locatifs (part < 1 an)	711	660	51
Emprunt (part <1 an)	2 659	3 317	(659)
<i>Sous total</i>	3 654	4 672	(1 019)
Banques créditrices	2		2
Factor	5 292	3 880	1 412
<i>Sous total</i>	5 294	3 880	1 414
TOTAL	8 948	8 552	395

Total des dettes financières (K€)	31/12/2025	31/12/2024	variation
Avances conditionnées (a)	540	1 027	(487)
Emprunts bancaires (b)	9 060	11 002	(1 942)
Passifs locatifs (c)	3 835	4 166	(331)
Factor (d)	5 292	3 880	1 412
TOTAL	18 729	20 074	(1 345)

- a) L'encours d'avances (sans intérêts) lié à la dette financière non bancaire du groupe pour 0,5 M€ est principalement constitué d'avances BPI obtenues par APELEM dans le cadre de projets d'innovation d'imagerie médicale et d'avances remboursables obtenues de la région Wallonne par DMS Imaging dans le cadre de projets d'innovation passés. Les principales variations par rapport au 31 décembre 2024 s'expliquent par des remboursements à hauteur de 0,5 M€.
- b) Les emprunts auprès des établissements de crédit s'élèvent à 9 M€ au 31 décembre 2025. Les principales variations par rapport au 31 décembre 2024 s'expliquent par l'obtention de prêts pour 3,3 M€ obtenus par APELEM et les remboursements des échéances d'emprunts pour 5,2 M€.
- c) Les passifs locatifs concernent les contrats de location en cours au 31 décembre 2025 et retraités dans les comptes consolidés du Groupe conformément à la norme IFRS 16 (cf. notes 4 et 5). Les principales variations par rapport au 31 décembre 2024 s'expliquent par la souscription de nouveaux contrats à hauteur 0,3 M€ et des remboursements à hauteur de 0,6 M€.
- d) Les principales variations par rapport au 31 décembre 2024 s'expliquent par la variation des dettes sur factor à hauteur de +1,5 M€.

La dette financière Factor s'élève au 31 décembre 2025 à 5,3 M€. Les autres actifs financiers courants Factor s'élèvent au 31 décembre 2025 à 0,9 M€. La dette nette financière Factor s'élève au 31 décembre 2025 à 4,4 MEUR contre 3,5 M€ au 31 décembre 2024.

NOTE 12 Variation des dotations aux provisions

Principe comptable

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Une dépréciation des créances clients est constituée, basée sur l'estimation des pertes de crédit attendues, conformément à IFRS 9. Une analyse du risque est effectuée de manière individuelle sur chaque créance.

K€	31/12/2024	Variations en OCI	Augmentation	Diminution	Variation des cours de change	Reclassements	31/12/2025
Provisions pour charges	537		121	(88)	23		593
Provision pour litiges						1 152	1 152
Provisions pour restructuration							
Sous total provisions risques et charges	537		121	(88)	23	1 152	1 744
Indemnités de retraite	294	(10)	53				338
Sous total indemnités de retraite	294	(10)	53				338
TOTAL PROVISIONS A LONG TERME	832	(10)	174	(88)	23	1 152	2 082
Provisions pour litiges							
Provisions pour charges	1 571					(1 152)	420
TOTAL PROVISIONS A COURT TERME	1 571					(1 152)	420

K€	31/12/2024	Variations en OCI	Augmentation	Diminution	Variation des cours de change	Reclassements	31/12/2025
Provisions sur créances clients	1 114		96	(762)	2	(76)	375
Provisions sur stocks	626		114	(103)	14	8	660
Provision sur autres créances	461						461
Total provisions sur actif circulant	2 201		210	(864)	16	(68)	1 496

Total provisions et dépréciation	4 603	(10)	383	(952)	38	(68)	3 997
---	--------------	-------------	------------	--------------	-----------	-------------	--------------

Rapprochement des flux avec le compte de résultat	Augmentation	Diminution
Autres produits opérationnels		(822)
Autres charges opérationnels		(70)
Autres charges financières	13	
Variation des provisions - charges et produits opérationnels courants	371	(43)
Variation des provisions - charges et produits opérationnels non courants		(18)
Variation des provisions - charges et produits financiers		
Charges et produits financiers		
Total provisions et dépréciation des actifs circulants	383	(952)

La provision pour indemnités de fin de carrière augmente de 43 K€ entre le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2025. Cette variation s'analyse comme suit :

- Baisse de -10 K€ attribuable à la variation des hypothèses actuarielles (cf note 15), comptabilisée en OCI ;
- Augmentation nette de 40 K€ concernant le coût des services rendus, comptabilisée en charges de personnel
- Augmentation de 13 K€ concernant les charges financières, comptabilisée en autres charges financières.

Les provisions pour charges comprennent :

- La société European Medical Solutions a une provision d'un montant de 1 571 K€ relative à des crédits d'impôt R&D, dont le risque à court terme s'élève à 420 K€ au 31 décembre 2025.
- Une provision pour charges Solutions For Tomorrow de 472 K€. Elle correspond aux charges estimées pour le remplacement de batteries sur des ventes antérieures à l'acquisition de Solutions for Tomorrow par le groupe DMS.

Cette provision a été reprise sur l'exercice à hauteur de 18 K€. Cette provision n'impacte pas la performance 2025 du groupe.

- Une provision pour risque a été constatée à hauteur de 121 K€ contre 70 K€ au 31 décembre 2024 chez Apelem dans le cadre d'un litige.

Concernant la provision pour litige court terme, se référer à la note 27.

NOTE 13 Autres passifs non courants

Au 31 décembre 2025, les autres passifs non courants sont constitués de produits constatés d'avance sur les subventions reçues au titre des contrats d'innovation (notamment MC2).

K€	31/12/2025	31/12/2024	variation
Fournisseurs d'immobilisations - non courant			
Produits constatés d'avance - non courant	2 366	2 366	
TOTAL	2 366	2 366	

NOTE 14 Autres dettes

Le poste Autres dettes (à moins d'un an) se détaille comme suit :

K€	31/12/2025	31/12/2024	variation
Fournisseurs	14 029	10 850	3 180
Avances reçues	403	996	(593)
Dettes sociales	1 812	1 996	(184)
Dettes fiscales	809	612	197
Autres dettes	55	33	22
Comptes courants d'associés	401	364	37
Produits constatés d'avance	731	75	656
Autres dettes	4 212	4 076	136
TOTAL	18 242	14 926	3 316

NOTE 15 Engagements de retraite

Principe comptable

Départ en retraite :

Le Groupe applique la norme IAS 19 R.

Il n'existe pas d'avantages postérieurs à l'emploi au niveau du groupe. Seules les indemnités de départ en retraite, qui relèvent du régime de prestation définie, font l'objet d'une évaluation. Ce régime est en partie financé à travers la souscription d'un contrat d'assurance et les fonds investis constituent des actifs du régime. Parallèlement, la provision pour engagement de retraite a été simulée, selon la méthode actuarielle dite des unités de crédits projetés. Les calculs intègrent les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection de salaires futurs.

Les engagements de retraite provisionnés au bilan sont relatifs à la part de l'engagement non couverte par le contrat d'assurance souscrit.

Les hypothèses de calcul retenues au 31 décembre 2025 sont les suivantes :

GROUPE DMS

Etats financiers 31/12/2025

34/47

- départ à la retraite à l'initiative du salarié à l'âge de 67 ans
- taux d'actualisation 3.60 % (taux iboxx au 31 décembre 2025)
- Table de mortalité : INSEE 2024
- Convention collective : métallurgie cadres et non cadres
- Turnover faible pour les cadres et les ouvriers, et turnover moyen pour les employés et techniciens
- Evolution des salaires : 1,5%

La juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2025 s'élève à 86 K€.

NOTE 16 Autres engagements hors bilan

Le poste est ventilé ainsi :

K€	31/12/2025	31/12/2024	variation
Cautions et garanties (données par DMS au profit d'Apelem)	5 711	5 000	711
Cautions et garanties (données par DMS au profit de Solutions for Tomorrow)	700	700	
Garanties export - domestique (APELEM)	649	799	- 150
TOTAL	7 060	6 499	561

Les « cautions et garanties » de 6 411 K€ correspondent à des cautions données par DMS aux établissements bancaires en appui de tous avals, cautionnements, garanties et engagements souscrits par la filiale Apelem et Solutions For Tomorrow.

NOTE 17 Produits des activités ordinaires

Principe comptable

Le Groupe applique IFRS 15.

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. De même ces produits sont comptabilisés lorsque le contrôle effectif des biens incombe au propriétaire.

Les ventes d'appareils sont comptabilisées en produits à la livraison en fonction des incoterms propres à chaque vente.

Les prestations de services sont comptabilisées en produits à la date de réalisation des prestations,

Les facturations périodiques de maintenance sont comptabilisées en produits au fur et à mesure de la période couverte par le contrat.

Le poste est ventilé ainsi :

Produits des activités ordinaires (K€)	31/12/2025	31/12/2024	variation N/N-1
Vente de marchandises			
Biens et services vendus	49 974	46 069	3 904
TOTAL	49 974	46 069	3 904

Le Groupe DMS enregistre un chiffre d'affaires annuel de 50,0 M€ au titre de l'exercice 2025, soit une hausse de 8% par rapport à l'exercice 2024.

NOTE 18 Autres produits opérationnels

Cette rubrique fait référence à des produits qui ne correspondent pas à la définition des autres éléments constitutifs des produits opérationnels.

Le poste est ventilé ainsi :

Autres produits (K€)	31/12/2025	31/12/2024	variation N/N-1
Subvention d'exploitation	32	22	11
Production immobilisée	2 268	2 638	(370)
Crédits d'impôts	582	126	456
Autres	428	461	(32)
TOTAL	3 311	3 246	65

NOTE 19 Frais de personnel

Le poste est ventilé ainsi :

Frais de personnel (K€)	31/12/2025	31/12/2024	variation N/N-1
Salaires	6 826	6 388	438
Charges sociales	2 749	2 712	37
TOTAL	9 575	9 100	475

L'effectif moyen du Groupe DMS s'établit à 145 salariés au 31 décembre 2025, contre 152 au 31 décembre 2024.

NOTE 20 Autres charges opérationnelles courantes

Les "Autres charges opérationnelles courantes" se décomposent ainsi :

Autres charges opérationnelles courantes (K€)	31/12/2025	31/12/2024	variation N/N-1
Autres charges	(207)	(224)	18
Impôts et taxes	(299)	(322)	23
TOTAL	(505)	(546)	40

NOTE 21 Autres produits et autres charges opérationnelles

Principe comptable

Les autres « produits et charges opérationnels » sont constitués des produits et charges qui sont inhabituels, anormaux et peu fréquents, de montant particulièrement significatif que le groupe présente de manière distincte pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Le poste « Autres produits et charges opérationnel non courants » inclut les éléments répondant à la définition de la recommandation CNC 2009-R.03 :

- Les rubriques autres produits et charges opérationnels ne sont alimentées que dans la mesure où un événement majeur intervenu pendant la période est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Ainsi ceux-ci sont en nombre très limités et de montants particulièrement significatifs ;

- Ces éléments doivent être précisément décrits (en montant et nature) dans une note annexe conformément à IAS 1.975 et présentés séparément lorsqu'ils sont matériels (IAS 1.85).

Les autres produits et autres charges opérationnelles se décomposent ainsi :

Autres produits et autres charges opérationnels non courant (K€)	31/12/2025	31/12/2024	variation N/N-1
Produits \ Charges sur cessions d'immobilisations		1 126	(1 126)
Reprise de provisions pour dépréciations des immobilisations incorporelles	18	37	(19)
Autres produits		651	(651)
Autres produits opérationnels non courants	18	1 814	(1 796)
Provisions exceptionnelles		(723)	723
Charge liée aux actions gratuites		(189)	189
Autres charges	(721)	(1 062)	341
Autres charges opérationnelles non courantes	(721)	(1 973)	1 253
Total	(702)	(159)	(543)

Les autres charges opérationnelles s'élèvent à -721 K€ au 31 décembre 2025 et sont principalement constitués de charges d'intégration de la nouvelle activité mobiles motorisés.

NOTE 22 Résultat financier

Le poste est ventilé ainsi :

Résultat financier K€	31/12/2025	31/12/2024	variation N/N-1
Gains de change	230	441	(211)
Reprise de provisions			
Autres produits financiers	153	243	(90)
Produits financiers	383	684	(301)
Coûts des emprunts et financements court terme	(627)	(594)	(33)
Pertes de change	(136)	(321)	185
Charges financières IFRS 16	(132)	(146)	14
Dotations aux provisions	(47)	(572)	525
Autres	(498)	(1 315)	817
Charges financières	(1 440)	(2 948)	1 508
RESULTAT FINANCIER	(1 057)	(2 264)	1 207

Les autres produits financiers se compose principalement du produit lié à l'exécution du nantissement des titres BEBO Health (récemment renommé BE MAKER) qui s'élève à + 134 K€.

Les autres charges financières comprennent notamment la perte liée à la liquidation de la créance d'emprunt auprès de CES Management de -0,4 M€.

NOTE 23 Impôts – Preuve d'impôt

Principe comptable

Les impôts différés sont calculés et pris en compte pour chaque entité fiscale, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs comptabilisés et leur base fiscale correspondante ainsi que sur les déficits

fiscaux selon la méthode du report variable. La base fiscale dépend des règles fiscales en vigueur dans chacun des pays concernés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture (25% en France en 2025). Les actifs et passifs sont compensés par entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il apparaît probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

Les actifs d'impôts ne sont pas comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices. En effet, la probabilité de recouvrement a été estimée comme insuffisante. Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôt ne sont pas actualisés.

Impôts différés :

Un périmètre d'intégration fiscale était constitué par les sociétés DMS, Apelem et MEDILINK jusqu'au 31/12/2021. Le montant des déficits reportables de l'intégration fiscale à cette date était de 44 679 K€.

Consécutivement à l'opération d'apport d'European Medical Solutions, division imagerie médicale du groupe DMS, à la société European Medical Solutions le 24 janvier 2022, le groupe d'intégration fiscal a disparu au 01/01/2022.

Dans le cadre de l'opération d'apport, DMS SA a adressé une demande d'agrément à l'administration fiscale visant à transmettre les déficits propres à l'activité Ostéodensitométrie de DMS SA à Apelem en même temps que l'activité est transférée à Apelem au 01/01/2022 pour 17,9 M€. Cette demande est toujours en cours d'instruction au 31 décembre 2025.

Déficits reportables du périmètre ex Asit Biotech

La société European Medical Solutions bénéficie d'un montant significatif de pertes fiscales reportables s'élevant à 67,7 MEUR au 31 décembre 2021 avant changement de contrôle. Compte tenu de l'historique financier de la Société, ces pertes fiscales reportables n'ont pas été activées dans le bilan de la Société.

L'opération d'apport avec DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS en 2022, qui implique un changement important dans l'actionnariat de la Société, pourrait entraîner l'application des articles 207 et 292, §2 du Code belge des impôts sur les revenus. Ces dispositions prévoient qu'en cas de changement de contrôle d'une société, les pertes fiscales reportables (mais aussi les autres déficits fiscaux) et les crédits d'impôt R&D ne sont maintenus par la société que dans la mesure où ce changement de contrôle répond à des besoins économiques ou financiers légitimes.

Sur la base de la définition commune que la notion de besoins économiques ou financiers légitimes a reçue des autorités fiscales, y compris du Service des décisions anticipées, des cours et des tribunaux, et sur la base de l'opération d'apport réalisée, il existe un risque que, en cas de contrôle fiscal à la suite de l'opération, les autorités fiscales contestent l'existence de tels besoins légitimes.

La Société n'aurait pas à enregistrer de dépréciation comptable car ces déficits reportables n'ont pas été activés au bilan de la Société.

Déficits reportables de la filiale Solutions For Tomorrow AB

La filiale Solutions For Tomorrow AB dispose de déficits reportables pour un montant cumulé de 106 273 K SEK contre 102 295 K SEK au 31 décembre 2024. Ces déficits reportables ne sont pas activés dans les comptes.

Preuve d'impôt :

La preuve d'impôt consiste à rapprocher la charge ou le produit d'impôt comptabilisé au compte de résultat et la charge d'impôt théorique.

En K€	31/12/2025		31/12/2024	
	Base	Impôt	Base	Impôt
Résultat comptable avant impôt et résultat des activités abandonnées	122		-2 611	
Charge ou produit théorique d'impôt		-30		653
Autres différences permanentes		32		34
Déficits non activés		90		-871
Imputation de déficits antérieurs non activés		-157		178
Impôts sur les exercices antérieurs et CVAE		-9		-200
TOTAL		-74		-205
Charge (-) ou Produit (+) d'impôt comptabilisé		-74		-205

NOTE 24 Gestion des capitaux propres et Capital social

Catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			En fin de période
		Au début de période	Créés pendant la période	Remboursés pendant la période	
Actions ordinaires	1,18	20 852 300	5 834 491	-	26 686 791

Evolution du capital

Le capital social de DMS SA a été modifié sur l'exercice 2025 à la suite des opérations suivantes :

- Création sur l'exercice de 36 172 actions par conversion d'une partie des bons de souscriptions d'actions (BSA) émis le 7 juin 2023.
- Augmentation de capital de 6,9M€ le 26 août 2025 par la création de 5 798 319 actions nouvelles : DMS SA a procédé à une augmentation de capital en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée à des investisseurs qualifiés. Décidée par le Conseil d'administration du 15 août 2025 sur délégation de l'Assemblée générale du 16 juin 2025, cette opération s'est traduite par l'émission de 5 798 319 actions ordinaires nouvelles au prix unitaire de 1,19 €, soit un montant nominal de 6 868 365,049 € et une prime d'émission de 31 634,561 €, représentant un montant brut total de 6 899 999,61 €.

Les actions nouvelles ont été intégralement souscrites par InnoLux Corporation, InnoCare Optoelectronics Corporation, Bpifrance Participations et NextStage AM. Elles ont été admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris le 27 août 2025 et sont entièrement assimilées aux actions existantes, portant jouissance courante et conférant les mêmes droits.

À l'issue de cette opération, le capital social de DMS Group s'élève à 31 570 129,27 €, divisé en 26 651 711 actions ordinaires d'une valeur nominale d'environ 1,18 € chacune.

Evolution des bons de souscription d'actions

Il est rappelé que DMS SA a émis 14 043 017 BSA par décisions du conseil d'administration du 26 mai 2023 qui ont été attribués gratuitement aux actionnaires. Au 31 décembre 2024, il restait 13 947 737 BSA à exercer soit 2 324 623 actions et 6 276 482 € restant à percevoir sur exercice des BSA restant. La période d'exercice de ces BSA a pris fin le 12 septembre 2025. Il ne reste donc plus de BSA à exercer au 31 décembre 2025.

Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires au 31 décembre 2025 s'élèvent à 1 526 K€ et concernent le sous-groupe European Medical Solutions détenu à 88,29% par DMS SA.

NOTE 25 **Résultat par action**

	31/12/2025	31/12/2024
Numérateur (en K€)		
Résultat net part du Groupe	(167)	(2 880)
Résultat net des activités maintenues part du Groupe	(167)	(2 880)
Dénominateur		
Nombre moyen d'actions en circulation (a)	24 722 972	20 447 600
Nombre moyen d'actions après dilution (a)	24 722 972	22 772 223
Résultat par actions (en euros)		
Résultat net part du Groupe par action	(0,01)	(0,14)
Résultat net part du Groupe par action dilué	(0,01)	(0,13)
Résultat net des activités maintenues part du Groupe par action	(0,01)	(0,14)
Résultat net des activités maintenues part du Groupe par action dilué	(0,01)	(0,13)

Le Groupe réalisant une perte nette en 2025, les instruments de capitaux propres en circulation sont considérés comme non dilutifs.

(a) Détail du nombre d'actions au 31 décembre 2025

	Nombres d'actions
Nb actions à l'ouverture de l'exercice (31/12/2024)	20 852 300
Conversion de 5 892 BSA sur le 1er semestre 2025	982
Conversion de 211 140 BSA sur le 2ème semestre 2025	35 190
Augmentation de capital en numéraire sur le 2ème semestre 2025	5 798 319
Nombre d'action à la clôture	26 686 791
Nombre d'actions moyen d'actions en circulation	24 722 972
Actions dilutives	-
Nombre d'actions moyen d'actions après dilution	24 722 972

NOTE 26 **Autres informations**

- **Parties liées**

Les transactions entre DMS et ses parties liées sont réalisées à des conditions normales de marché.

- **Rémunération des organes de direction**

Composition des membres de direction

Depuis le 18 juillet 2022 :

- Samuel SANCERNI : Président-Directeur Général

La direction estime que seules les personnes ci-dessus mentionnées répondent à la notion de dirigeants telle que prévue par la norme IAS 24.

Le montant des rémunérations allouées aux organes de direction s'établit à 232 K€ (hors charges sociales, engagements de retraite et actions gratuites) selon détails ci-dessous :

K€	31/12/2025	31/12/2024
Salaires bruts versés	213	213
Rémunérations variables brutes		
Jetons de présence versés à l'ensemble des administrateurs de DMS	19	3
Avantages en nature		
Indemnités de départ		
Avantages postérieurs à l'emploi		
TOTAL	232	216

Dépenses de Recherches et développement

Au cours de l'exercice 2025, le Groupe DMS a investi environ 7 % de son chiffre d'affaires dans la R&D, soit 3,3 M€, contre 10 % en 2024.

K€	31/12/2025	31/12/2024
Masse salariale imputée à la R&D capitalisée	2 265	2 142
Achats et études externes capitalisée	558	1 258
SOUS TOTAL dépenses R&D capitalisées	2 823	3 400
Masse salariale imputée à la R&D non capitalisée	348	552
Dépenses imputées à la R&D non capitalisée	139	578
TOTAL	3 310	4 530
<i>TOTAL exprimé en % du chiffre d'affaires</i>	<i>7%</i>	<i>10%</i>

- **Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant global des honoraires alloués au titre de l'exercice aux commissaires aux comptes du groupe et des membres de leur réseau se décompose comme suit :

Exercice Auditeur	Année 2025		Année 2024	
	Mazars K€	Deloitte K€	Mazars K€	Deloitte K€
AUDIT				
Commissariat aux comptes, certifications des comptes annuels et consolidés de la société mère	23	40	30	46
Commissariat aux comptes, certifications des comptes annuels et consolidés des filiales	46	21	34	11
Autres diligences et prestations directement liées à la prestation du commissaire au comptes de la société mère				
Autres diligences et prestations directement liées à la prestation du commissaire au comptes des filiales				
Sous total Audit	69	61	64	57
AUTRES PRESTATIONS				
Fiscal				
Autres prestations				
Sous total autres prestations	-	-	-	-
TOTAL	69	61	64	57

NOTE 27 *Risques*

- **Risque de marché**

Risque de liquidité et de crédit

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses besoins monétaires grâce à ses ressources financières. Le groupe DMS a besoin pour financer son développement du soutien de partenaires financiers. Le groupe DMS pourrait être défavorablement affecté en cas de réduction des capacités de financement par les établissements bancaires.

Les partenaires bancaires tiennent une place prépondérante dans le financement des activités du groupe notamment à l'export. Le soutien des banques est une condition importante de la pérennité de l'activité du groupe dont l'activité se situe majoritairement à l'export.

L'endettement bancaire et financier est décrit en note 11 du présent document.

Au 31 décembre 2025, la trésorerie disponible était de 7,1 MEUR.

Le groupe estime que la probabilité de ce risque est faible et que si ce risque se matérialisait, l'impact potentiel serait élevé.

Risque de taux

Le risque de taux correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt affectent le résultat du Groupe et exposent le détenteur de titres financiers au risque de moins-value en capital.

Le bilan du Groupe DMS présente une dette financière à moyen terme à taux fixe détaillée en note 11.

Le groupe n'utilise pas d'instruments de couvertures de taux.

Risque de change

Les actifs, passifs, revenus et charges de DMS sont en grande majorité libellés en Euros. Seuls un faible pourcentage des achats sont libellés en devises. Une couverture naturelle est réalisée par un faible pourcentage de ventes en devises. En conséquence, les variations des taux de change de l'Euro par rapport aux autres devises affectent peu le montant des postes concernés dans les états financiers consolidés. Les opérations de change ont pour seule vocation la couverture d'un risque associé à une activité économique. Le groupe n'effectue pas d'opération de change sans flux physique sous-jacent.

Risque sur actions

Au 31 décembre 2025, la société DMS détient 771 537 actions propres, soit 2,89% du capital.

- **Risques opérationnels**

Risque de cyberattaque

Le groupe utilisant un ERP industriel fait face à divers risques de cyberattaque en raison de la centralisation de ces systèmes. Parmi ces risques figurent :

1. Malwares et Ransomwares : Infiltration de logiciels malveillants pouvant chiffrer des données critiques et exiger une rançon. Cela entraîne des arrêts de production, des pertes de données et des coûts financiers.
2. Phishing et Ingénierie Sociale : Attaques visant à tromper les employés pour divulguer des informations confidentielles ou installer des malwares, entraînant des fuites de données ou un accès non autorisé aux systèmes.
3. Intrusions Réseau : Piratage via des failles de sécurité, menant à la manipulation des processus de production ou à des fuites de données sensibles.
4. DDoS : Attaques par déni de service, rendant les systèmes inaccessibles et entraînant des pertes de revenus et de confiance.
5. Vol de Propriété Intellectuelle : Cyber espionnage pour voler des secrets commerciaux et des brevets, entraînant une perte d'avantages concurrentiels.
6. Vulnérabilités des Fournisseurs et Partenaires : Failles chez les partenaires ou fournisseurs, permettant des attaques via la chaîne d'approvisionnement.

Pour contrer ces risques, le groupe a mis en place plusieurs mesures de sécurité, telles que la formation des employés, les mises à jour de sécurité, l'utilisation de solutions de sécurité avancées (pare-feu, antivirus), la segmentation du réseau, des plans de réponse aux incidents, des sauvegardes régulières et des audits de sécurité. Ces actions ont permis au groupe de montrer sa résilience après une cyberattaque en janvier 2024, réussissant à rétablir son système après quatre semaines d'interruption.

Risques liés aux fournisseurs et sous-traitants

Le Groupe DMS a pour activité la conception et fabrication de tables de radiologie et d'ostéodensitométrie, de négoce de produits d'imageries conventionnelle et de services après-vente.

Dans le cadre de son activité de conception et fabrication, le Groupe DMS dépend de fournisseurs de composants et de sous-traitants.

L'évolution du poids des premiers fournisseurs de la Division Imagerie Médicale se présente de la manière suivante :

Part des principaux fournisseurs dans les achats de marchandises et matières consommées H.T du groupe	1er	5 premiers	10 premiers
Au 31 décembre 2025	10%	32%	45%
Au 31 décembre 2024	11%	35%	52%

La perte d'un fournisseur de composants ou d'un sous-traitant important pourrait avoir un impact défavorable sur la disponibilité des produits, la performance des produits, l'activité et la situation financière du Groupe DMS. De telles perturbations opérationnelles peuvent entraîner des retards de production ou des baisses de volume de production, une perte de revenus et des dépenses pour résoudre ces perturbations.

Afin de pallier ce risque de dépendance aux fournisseurs et sous-traitants, le Groupe DMS évalue régulièrement la criticité de son approvisionnement pour anticiper la qualification d'alternatives techniques et planifier les efforts de développement d'options qui garantissent la continuité et la qualité de ses activités industrielles. DMS Group agit en fonction des risques spécifiques identifiés en renforçant son stock de sécurité à titre d'exemple.

Bien que le Groupe DMS ait pris en compte les risques de défaillance de ses fournisseurs et sous-traitants, ou de rupture des relations contractuelles et mis en place des mesures destinées à parer ces risques (par une politique de double approvisionnement pour chaque fournisseur ou de constitution de l'équivalent de 4 semaines de stocks de

sécurité sur les pièces définies comme critiques), certaines défaillances définitives ou temporaires de ces derniers pourraient entraîner des conséquences sur la disponibilité des produits du Groupe DMS.

Le Groupe DMS pourrait ne pas être en mesure d'obtenir le volume requis de composants auprès de nouveaux fournisseurs au même prix que celui convenu avec ses fournisseurs actuels. Le prix de tout remplacement de composant peut être supérieure au prix des composants actuels.

Le Groupe DMS peut échouer en répercutant ces augmentations de coûts sur ses clients, notamment si ces augmentations du coût de composants du Groupe sont propres au Groupe (en raison de perturbations à un de ses principaux fournisseurs) et non causées par des perturbations générales ou des augmentations de prix dans les marchés des matières premières.

Le Groupe estime que la probabilité de ce risque est faible et que si ce risque se matérialisait, l'impact potentiel serait faible à savoir de l'ordre d'un mois de chiffre d'affaires équivalent en 2025 à 4.2 MEUR, ce qui représente un risque maximum car il n'est pas envisageable qu'une perte complète d'approvisionnement ait lieu sur l'ensemble de la gamme. De plus si le risque se matérialisait le Groupe DMS aurait la possibilité de renégocier avec ses clients les délais de livraison afin de ne subir que des décalages de livraison et ainsi de limiter l'impact.

Risques liés aux clients et autres débiteurs

Compte tenu de l'importance des contrats conclus avec certains clients et des montants concernés, tout défaut ou retard de paiement peut avoir un effet défavorable significatif sur les activités du Groupe DMS, sa situation financière, ses résultats et ses cash flows.

Le Groupe DMS ne peut exclure que ses clients manquent à leurs obligations financières envers le Groupe DMS. Il existe un risque qu'en cas de manquement des clients à leurs obligations envers le Groupe DMS, les garanties bancaires ou assurances ne soient pas suffisantes. Le Groupe DMS, bien qu'elle puisse exercer un recours contre le client, supporte néanmoins le risque de ne pas pouvoir récupérer la totalité des sommes dues par le client défaillant. De plus, le suivi des débiteurs engendre des surcoûts internes et externes (envoi de mises en demeure, assignations, frais de justice).

L'évolution du poids des principaux clients de la Division Imagerie Médicale en pourcentage du chiffre d'affaires se présente de la manière suivante :

† du CA consolidé réalisé par le groupe avec le(s)	31/12/2025	31/12/2024
Premier client	26%	36%
5 premiers clients	53%	51%
10 premiers clients	63%	63%

Afin de se prémunir de ce risque, le Groupe DMS a contracté une assurance Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur (COFACE) sur les clients de la filiale Apelem.

L'assurance COFACE couvre le risque de crédit (non-règlement des factures) sur tous les clients assurables à concurrence de 100% du montant. Certains clients ne sont pas assurables s'ils sont situés dans des pays non assurés par la COFACE ou s'ils sont considérés comme ayant une situation financière trop risquée par la COFACE.

Les clients non assurables par la COFACE sont principalement les clients institutionnels (états/ ministères...) car la COFACE n'assure pas les clients publics. Cela concerne tous les hôpitaux publics français (UGAP, UNIHA) et les contrats financés par des organismes internationaux dans les pays à risque (contrat Banque 17 Mondiale Ouzbékistan par exemple). Le Groupe DMS suit ainsi la situation financière de ses principaux clients grâce au rating COFACE.

A date, le Groupe DMS n'a pas connaissance de problème particulier concernant la situation financière de ses clients. En dehors de ces assurances, le Groupe DMS privilégie l'expédition de ses appareils dans les pays à risque après réception de garanties bancaires ou assurances suffisantes. Si les clients ne sont pas assurables par l'assurance COFACE, le Groupe DMS exige un paiement intégral en avance ou des lettres de crédit qui couvrent l'intégralité de la commande.

Pour les hôpitaux français, le Groupe DMS estime que le risque de non-recouvrement est faible et ne prend pas de garantie. Pour les clients financés par des organismes internationaux, l'organisme se porte généralement garant en

cas de défaillance du client. Pour les clients internationaux non assurables ou non couverts par un organisme international, le Groupe DMS demande soit un prépaiement, soit une lettre de crédit.

Sur les 10 premiers clients du Groupe, 3 ne sont pas assurés COFACE ; les fournisseurs non COFACE mettent en place des conditions de paiements spécifiques (prépaiement ou des lettres de crédit) et/ou sont des clients historiques sur lesquels le Groupe prend un risque mais avec un encours autorisé en adéquation avec le volume de chiffre d'affaires annuels réalisé (par exemple une table de radiologie en encours maximum). Les 3 autres clients assurés COFACE ont des ratings allant de 10 à 3 sur 10.

Sur l'exercice 2024, les créances pour clients douteux se sont élevées à 1,4 MEUR soit 16% des créances clients 2024. Au 31 décembre 2025, les créances pour clients douteux se sont élevées à 0,5 MEUR soit 4% des créances clients au 31 décembre 2025. Les créances douteuses ne sont pas couvertes par l'assurance COFACE.

Une situation financière fragilisée des clients du Groupe DMS pourrait entraîner une augmentation des défauts de paiement sur les obligations financières envers le Groupe DMS, ce qui pourrait entraîner une perte de revenu. Néanmoins le nombre de clients permet de limiter ce risque.

Le Groupe DMS estime que la probabilité de ce risque est faible et que si ce risque se matérialisait, l'impact potentiel serait moyen.

- **Risques juridiques - Litiges**

Dans le cours normal de son activité, la société peut être impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être, soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenues est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

Risque lié au changement de contrôle induit par l'Opération : perte des déficits reportables et des créances d'impôt détenus par la Société avant l'opération d'apport en cas de changement de contrôle

La Société European Medical Solutions (anciennement DMS Imaging) SA bénéficie d'un montant significatif de pertes fiscales reportables s'élevant à 67,7 MEUR au 31 décembre 2021 avant changement de contrôle. Compte tenu de l'historique financier de la Société, ces pertes fiscales reportables n'ont pas été activées dans le bilan de la Société.

L'opération d'apport avec DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS en 2022, qui implique un changement important dans l'actionnariat de la Société, pourrait entraîner l'application des articles 207 et 292, §2 du Code belge des impôts sur les revenus. Ces dispositions prévoient qu'en cas de changement de contrôle d'une société, les pertes fiscales reportables (mais aussi les autres déficits fiscaux) et les crédits d'impôt R&D ne sont maintenus par la société que dans la mesure où ce changement de contrôle répond à des besoins économiques ou financiers légitimes.

Sur la base de la définition commune que la notion de besoins économiques ou financiers légitimes a reçue des autorités fiscales, y compris du Service des décisions anticipées, des cours et des tribunaux, et sur la base de l'opération d'apport réalisée, il existe un risque que, en cas de contrôle fiscal à la suite de l'opération, les autorités fiscales contestent l'existence de tels besoins légitimes.

Aussi en cas de remise en cause des pertes fiscales reportables, la Société n'aurait pas à enregistrer de dépréciation comptable car ces déficits reportables n'ont pas été activés au bilan de la Société. Elle constaterait cependant la disparition d'un actif hors bilan significatif en montant.

Cependant, compte tenu du nouvel objet social de la société : activité de holding, et compte tenu de la fiscalité applicable à ce type de société, la Société European Medical Solutions (anciennement DMS Imaging) n'anticipait pas de pouvoir utiliser une part significative de ces déficits. La perte d'opportunité est donc relative.

Le groupe estime que la probabilité de ce risque est élevée et que si ce risque se matérialisait, l'impact potentiel serait faible.

Au 31 décembre 2025, les pertes fiscales reportables s'élèvent à 88,8 MEUR.

Litiges

- Risque éteint au 31.12.2025 : Litige entre AXS MEDICAL et DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS

Les anciens dirigeants et associés de la société AXS MEDICAL ont assigné les sociétés DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS et AXS MEDICAL au cours des années 2016 et 2017 pour révocation abusive. A la suite de la décision du 24 avril 2024, de la cour d'appel de Nîmes, les anciens dirigeants et associés de la société AXS MEDICAL, ont fait part de leur décision de se pourvoir en cassation. Le 15 septembre 2025, le pourvoi en cassation a été rejeté par décision de la Cour de cassation. Au 31 décembre 2025, le risque est donc éteint.

La Société n'avait pas constitué de provision à ce titre.

Risques liés à la dépendance du groupe à la détention de certifications : la perte de ces certifications peut affecter négativement l'activité et la situation financière du groupe

Dans le domaine de la radiologie et de l'ostéodensitométrie, les activités du groupe, sont principalement organisées par sa filiale Apelem. Les principales normes et réglementations appliquées aux produits fabriqués sous la marque Apelem en fonction des territoires où ils sont commercialisés sont :

(i) ISO 13485 - Norme internationale définissant des exigences pour la mise en place d'un système de management de la qualité pour l'industrie des dispositifs médicaux de class IIB qui permet d'obtenir la certification European Conformity (CE) – L'ISO 13 845 est délivrée par l'organisme notifié la société EUROFINS Finlande en charge de la certification pour Apelem. La certification atteste que les produits sont conformes aux directives de l'Espace Economique Européen (EEE) ; Cette certification CE permet de commercialiser les produits sur le territoire européen. Des audits périodiques sont réalisés par EUROFINS Finlande.

(i) Certification de la Food and Drug Administration (FDA) - administration américaine responsable de la protection et de la promotion de la santé publique La certification FDA permet de commercialiser les produits sur le territoire nord-américain. La FDA réalise des inspections régulières sur site pour attester de la conformité des produits et des procédures.

(ii) Certification Therapeutics Goods Administration (TGA) – administration australienne responsable des médicaments, des dispositifs médicaux et autres produits liés à la santé La certification TGA permet de commercialiser les produits sur le territoire australien. La TGA réalise des audits réguliers (audits documentaires) pour attester de la conformité des produits et des procédures.

(iii) Certification China State Food and Drug Administration (SFDA) – régulateur du marché des dispositifs médicaux en Chine. La certification SFDA permet de commercialiser les produits sur le territoire chinois. La SFDA réalise des inspections régulières sur site pour attester de la conformité des produits et des procédures.

(iv) Certification Anvisa - L'Agence brésilienne de réglementation sanitaire est un organisme de réglementation du gouvernement brésilien, responsable de la réglementation et l'approbation des médicaments, des normes sanitaires et de la réglementation de l'industrie alimentaire. La certification Anvisa permet de commercialiser les produits sur le territoire brésilien. L'Agence Brésilienne de réglementation sanitaire réalise des inspections régulières sur site pour attester de la conformité des produits et des procédures.

Les produits tables télécommandées (R/F) possèdent les certifications CE et FDA.

Les produits d'ostéodensitométrie possèdent les certifications CE et Anvisa (Brésil), TGA (Australie) et SFDA (Chine).

Les produits de négoce portent le marquage CE de conformité à la normes ISO 13485 de leur fabricant. Chaque certification est attachée à un produit.

Si lors d'un audit il est révélé que la Société ne se conforme pas à une ou plusieurs des réglementations locales, elle pourrait subir des suspensions temporaires ou définitives des certifications entraînant l'arrêt de commercialisation des produits audités. Cette suspension est uniquement envisageable dans le cas de manquement grave ayant un impact direct sur la sécurité des patients.

Le cas échéant, la suspension de ces certifications est temporaire dans l'attente d'une remise en conformité et d'un nouvel audit ou inspection. Seule la non remise en conformité par rapport au référentiel de la norme peut aboutir à une suspension définitive.

Une perte de ces certifications entraînerait un arrêt de ventes temporaires sur les zones afférentes.

Afin de couvrir au mieux le risque de perte de ces certifications, le Groupe, au travers de sa filiale Apelem, a mis en place une veille normative et réglementaire et assure également un suivi régulier de ses produits en collaboration avec les laboratoires de test et l'organisme notifié de Apelem à savoir EUROFINS Finlande qui effectue des audits réguliers.

Le Groupe dispose une équipe en charge du management de la qualité et des affaires réglementaire de 10 personnes soit près de 10 % des effectifs de la Société. La Société est de plus accompagnée par la société Cassiopi sur ces sujets. Cette veille est complétée par ses distributeurs qui assurent la remontée d'informations au niveau de chaque pays vers lesquels le Groupe distribue ses produits.

Apelem est de plus membre du SNITEM (Syndicat National de l'Industrie et des Technologies Médicales) qui assure cette veille au niveau international en collaboration avec ses 3 spécialistes réglementaires.

Les certifications de la Division Imagerie Médicale n'ont jamais été suspendues par le passé. La Société n'a pas connaissance de motifs quelconque de remise en cause de ses autorisations dans le futur. Les derniers audits ISO 13 485, TGA, SFDA, FDA et ANVISA ont eu lieu en 2022 sans non-conformité majeures constatées.

La Société estime que la probabilité de ce risque est faible et que si ce risque se matérialisait, l'impact potentiel serait moyen car elle se donnerait les moyens de corriger les écarts majeurs dans un délais court.

Risque lié à la non prise en compte d'une facture émise par la précédente direction de la société European Medical Solutions et dont le paiement si la facture s'avérait justifiée peut affecter négativement l'activité et la situation financière du Groupe

En mars 2022, après la finalisation de l'Opération avec DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS, la Société a reçu une facture de 514 KEUR TTC émanant de la précédente direction d'ASIT Biotech relative au paiement d'une rémunération variable liée à la réalisation de l'Opération. Si le conseil d'administration de ASIT Biotech avait, au mois de décembre 2021, approuvé le principe de cette rémunération, il en avait reporté à une date ultérieure la fixation du montant. Ce poste n'apparaissait pas dans les projections de calcul lors des discussions de rapprochement entre ASIT Biotech et DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS.

Ainsi, cette facture n'a pas été intégrée dans les calculs de parité liée à l'Opération d'apport. Le 5 août 2025, le tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles a débouté la précédente direction d'ASIT Biotech de ses demandes. La partie adverse a décidé de faire appel.

Si cette facture devait être justifiée, le paiement de celle-ci aurait un impact négatif sur la situation financière de la Société.

La Société estime que la probabilité de ce risque est moyenne et que si ce risque se matérialisait, l'impact potentiel serait moyen.



109, rue Tête d'Or
CS 10363
69451 Lyon Cedex 06

Deloitte.

6, place de la Pyramide
92800 Puteaux

DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

Forvis Mazars
Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Siège social : 109 Rue Tête d'Or - CS 10363 - 69451 LYON CEDEX 06
Capital de 5 986 008 euros - RCS B 351 497 649

Deloitte & Associés
Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Siège social : 6, place de la Pyramide
92908 Paris La Défense Cedex
Capital de 2 201 424 euros – RCS Nanterre 572 028 041

DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS

Société anonyme
RCS : Nimes N° 389 873 142

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de la société DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant présenté dans la note « stocks » de l'annexe des comptes consolidés qui expose l'impact du changement de méthode relatif à l'évaluation des stocks, lesquels sont évalués selon la méthode du prix moyen pondéré depuis le 1^{er} janvier 2025, alors qu'ils étaient évalués jusqu'au 31 décembre 2024 selon la méthode du coût standard actualisé.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

« Evaluation de la valeur recouvrable des Goodwill »

Votre Groupe apprécie à chaque clôture la valeur recouvrable des écarts d'acquisitions et constate, le cas échéant, une dépréciation comme cela est décrit en note 4 « Immobilisations incorporelles et goodwill » de l'annexe aux comptes consolidés. Nos travaux ont constitué à examiner les données utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle le goodwill est affecté, à apprécier les hypothèses retenues et à contrôler que cette note de l'annexe fournit une information appropriée.

« Immobilisations et amortissements des frais de recherche et développement »

La note 4 « Immobilisations incorporelles et goodwill » de l'annexe aux comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables relatives à l'immobilisation et à l'évaluation des frais de recherche et développement. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables ainsi que les informations fournies dans cette note de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte appréciation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars

Lyon, le 14 avril 2026

DocuSigned by:
SÉVERINE HERVET
C22EB95103A0460...

Séverine Hervet

Associée

Deloitte & Associés

Marseille, le 14 avril 2026

DocuSigned by:
Hugues Desgranges
EEF97856452647E...

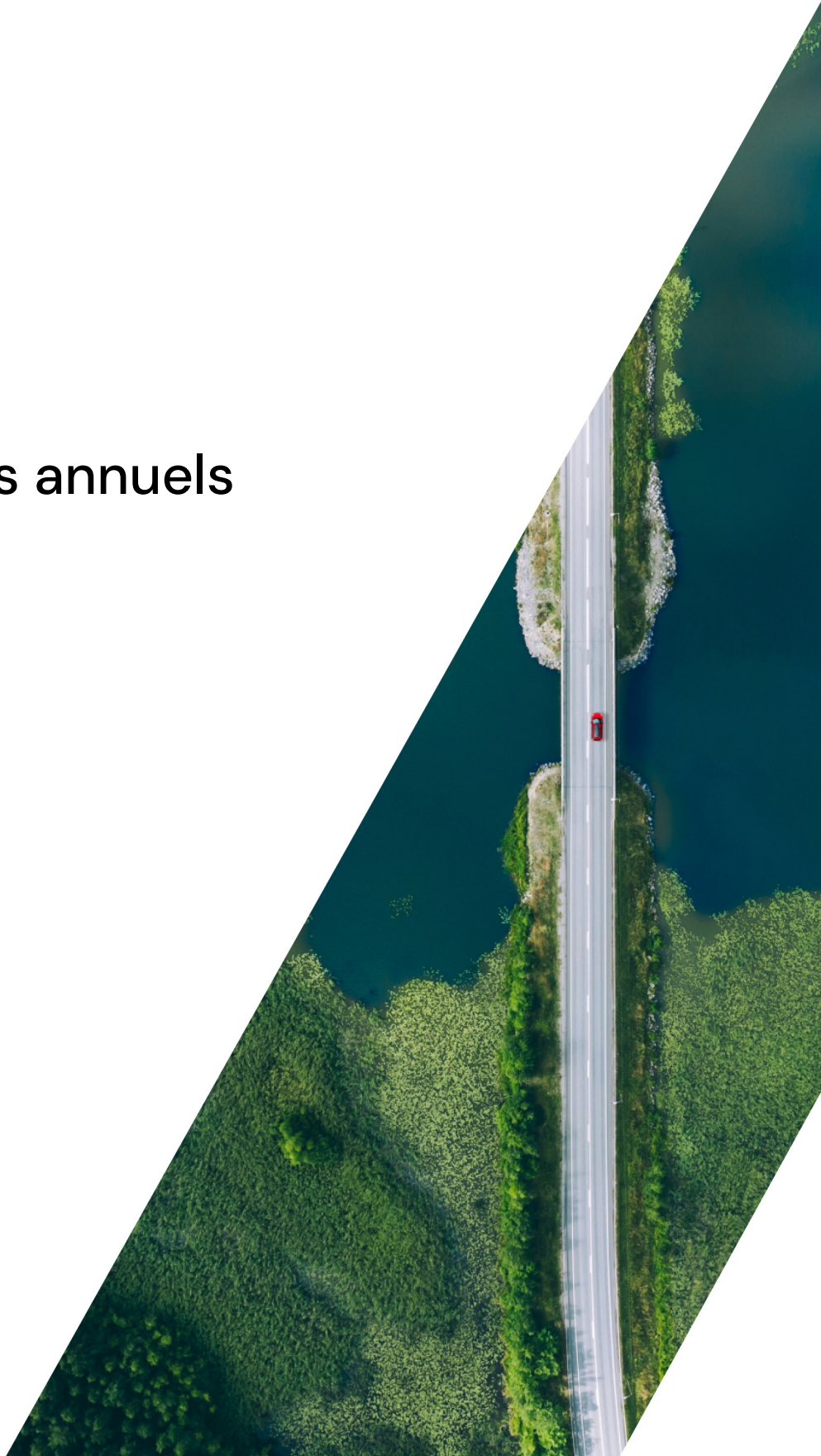
Hugues Desgranges

Associé



DMS DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS

Comptes annuels



DMS DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS

Actif		Au 31/12/2025			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/12/2024	
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
		Fonds commercial				
		Autres immobilisations incorporelles ⁽¹⁾				
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. et out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes						
	TOTAL					
Immobilisations financières (2)	Participations	53 267 889	1 065 225	52 202 664	51 849 789	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés	2 525 423		2 525 423	2 502 469	
	Prêts Autres immobilisations financières					
	TOTAL	55 793 312	1 065 225	54 728 087	54 352 258	
Total de l'actif immobilisé (III)		55 793 312	1 065 225	54 728 087	54 352 258	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements				
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services				
		Produits (intermédiaires et finis)				
		Marchandises				
		TOTAL				
	Créances (3)	Avances et acomptes versés sur commandes				21 288
		Créances clients et comptes rattachés	603 043		603 043	531 588
		Autres créances	2 505 170	460 520	2 044 650	2 159 295
		Charges constatées d'avance	17 200		17 200	36 367
Capital souscrit appelé, non versé						
	TOTAL	3 125 414	460 520	2 664 894	2 727 250	
Divers	VMP					
	Autres titres					
Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus					
	Disponibilités	2 181 836		2 181 836	723 586	
	TOTAL	2 181 836		2 181 836	723 586	
Total de l'actif circulant (IV)		5 307 251	460 520	4 846 731	3 472 125	
Frais d'émission des emprunts (V)						
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
Écart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)		61 100 564	1 525 745	59 574 819	57 824 383	
Renvois : (1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

DMS DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024	
Capitaux propres	Capital (dont versé : 31 611 683)	31 611 683	24 700 470	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 958 737	2 342 285	
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	Réserves :			
	Réserve légale	1 909 551	1 909 551	
	Réerves statutaires ou contractuelles	1 954 481	1 954 481	
	Réerves réglementées			
	Autres réserves	7 203 304	7 203 304	
	Report à nouveau	12 384 352	14 300 922	
Résultats antérieurs en instance d'affectation				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-1 552 324	-1 916 570		
Situation nette avant répartition	55 469 785	50 494 445		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres (I)		55 469 785	50 494 445	
Aut. fonds propres	Titres participatifs			
	Avances conditionnées		140 000	
Total des autres fonds propres (I bis)			140 000	
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
Total des provisions (II)				
Dettes (2)	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
	Emprunts et dettes financières diverses (1)	2 293 770	6 220 191	
	Instruments financiers à terme			
	Total des emprunts et dettes assimilées		2 293 770	6 220 191
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 265		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 718 230	937 839	
	Dettes fiscales et sociales	91 766	31 906	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total des dettes (III)		4 105 033	7 189 937	
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)		59 574 819	57 824 383	
Renvois	Crédit-bail immobilier			
	Crédit-bail mobilier			
	Effets portés à l'escompte et non échus			
(1) Dont emprunts participatifs				
(2) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	4 103 767	7 189 937		

DMS DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS

		France	Exportation	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	487 180		487 180	317 610
	Chiffre d'affaires net	487 180		487 180	317 610
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			722 924	
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					
Autres produits			12	6 124	
Total des produits d'exploitation				1 210 117	323 735
Charges d'exploitation	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			1 498 224	1 171 389
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 178	8 776
	Salaires				
	Cotisations sociales			3 800	600
	Dotations - sur immobilisations amortissements				
	amt. & depr. - dépréciations sur actif circulant dépréciations				
- provisions					
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					
Autres charges			760 276	3 001	
Total des charges d'exploitation				2 263 479	1 183 767
Résultat d'exploitation (I)				-1 053 361	-860 031
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (II)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (III)				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			3	4
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)			11 616	
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			243 105	148 746
	Reprises sur dépréciations et provisions				4 722 607
	Différences positives de change			11 361	55 144
	Produits des cessions d'immobilisations financières			14 901	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					
Total des produits financiers				280 989	4 926 503
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			47 125	629 870
	Intérêts et charges assimilées (5)			697 714	3 186 315
	Différences négatives de change			8 004	25
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			18 460	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières				771 305	3 816 210
Résultat financier (IV)				-490 315	1 110 292
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± I ± II - III ± IV) (V)				-1 543 677	250 260

DMS DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
	Produits exceptionnels (1) Total		260 203
	Charges exceptionnelles (2) Total		2 429 663
	Résultat exceptionnel (VI)		-2 169 459
	Participation des salariés aux résultats (VII)		
	Impôt sur les bénéfices (VIII)	8 647	-2 628
	Total des produits	1 491 107	5 510 442
	Total des charges	3 043 431	7 427 013
BÉNÉFICE OU PERTE (± V ± VI - VII - VIII)		-1 552 324	-1 916 570
(1) Dont	Produits afférents à des exercices antérieurs Incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	Charges afférentes à des exercices antérieurs Incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

SA DMS DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2025

Table des matières

1	Principes et méthodes comptables	3
1.1	Principes généraux	3
1.2	Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	6
1.3	Evènements significatifs	6
1.4	Evènements post clôture	8
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	10
2.1	Informations relatives à l'actif	10
2.1.1	Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations	10
2.1.2	Informations relatives aux filiales et participations	12
2.1.3	État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	14
2.2	Informations relatives au passif	14
2.2.1	Capitaux propres	14
2.2.2	Actions propres	16
2.2.3	État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	16
2.3	Informations relatives au compte de résultat	17
2.3.1	Précisions relatives à certains éléments	17
2.3.2	Honoraires des commissaires aux comptes	17
3	Informations relatives à la fiscalité	18
3.1	Informations complémentaires relatives au régime fiscal	18
4	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	20
4.1	Engagements hors bilan donnés et reçus	20

1 Principes et méthodes comptables

1.1 Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général (en tenant compte de tous les règlements le modifiant à ce jour dans sa version consolidée).

Conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des normes comptables (ANC) n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifié par le règlement ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023, relatifs à la modernisation des états financiers et à leurs modalités d'application, l'entité a appliqué ces règlements pour la première fois à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025.

La première application de ces règlements constitue un changement de réglementation comptable au sens de l'article 831-2 et 831-3 du PCG. En conséquence, l'annexe présente ci-dessous l'impact de ce changement sur les principaux postes des états financiers :

Référentiel comptable appliqué :

Les comptes ont été établis conformément au règlement ANC n° 2014-03 modifié par les règlements ANC n° 2022-06 et n° 2023-03, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Nature des changements introduits :

Les principaux changements résultant de l'application de ces règlements portent notamment sur :

- la nouvelle définition et le périmètre du résultat exceptionnel, désormais limité aux produits et charges résultant d'événements majeurs et inhabituels ;
- la suppression de la technique des transferts de charges ;
- la mise en œuvre de nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat, ainsi que l'adaptation des rubriques de présentation correspondantes.

Modalités d'application :

Conformément aux dispositions des règlements précités :

- les nouvelles règles ont été appliquées prospectivement à compter de l'exercice 2025 ;
- les comptes comparatifs de l'exercice précédent (N-1) n'ont pas été retraités au regard des nouvelles règles de reconnaissance et de classement, notamment en ce qui concerne la définition du résultat exceptionnel ;

- seuls des reclassements de présentation ont été effectués, lorsque nécessaire, afin d'assurer la comparabilité des états financiers entre les deux exercices au regard des nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat.

Au sein du compte résultat, les charges et produits exceptionnels sont donc désormais regroupés sur les deux lignes "Charges Exceptionnelles" et "Produits exceptionnels".

Ainsi au titre de l'exercice clos au 31/12/2024, les produits exceptionnels sur opérations en capital s'élevant à 260 203 € sont présentes sur la ligne "Produits Exceptionnels". Les charges présentées en 2024 sur les lignes "Charges exceptionnelles sur opérations en capital" et "Dotations exceptionnelles sur amortissements et provisions", pour des montants respectifs de 1 706 739 € et 722 924 €, sont regroupées sur la ligne "Charges exceptionnelles".

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice comptable s'est étendu sur 12 mois, du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Méthode de décomposition des immobilisations :

La méthode de comptabilisation des composants est appliquée aux immobilisations.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques 7 à 10 ans
- Matériels et outillages 3 à 4 ans
- Matériel de transport 1 à 4 ans
- Matériel de bureau 3 à 10 ans
- Mobilier 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition.

Dépréciation :

La valeur d'inventaire des titres et des comptes courants d'associés, correspond à leur valeur d'usage pour le groupe, qui est déterminée selon une approche multicritère, tenant compte notamment de la quote-part des capitaux propres détenus et des perspectives de rentabilité. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CAPITAUX PROPRES

Les frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission et d'apport sont imputés sur les primes d'émission et de fusion. Si la prime est insuffisante pour permettre l'imputation de la totalité des frais, l'excédent des frais est comptabilisé en charges

1.2 Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

DMS est l'entité consolidante

1.3 Evènements significatifs

Renforcement de la structure de gouvernance de DMS Group : nomination de Julien Delpech en tant qu'administrateur indépendant

Lors de l'Assemblée Générale du 16 juin 2025, les actionnaires ont approuvé la nomination de Julien DELPECH, 51 ans, qui rejoint donc le Conseil d'Administration de DMS Group en tant qu'Administrateur indépendant.

Fort d'une expérience entrepreneuriale de premier rang, Julien DELPECH est le fondateur de la startup Invivox, le spécialiste français de la formation médicale continue en ligne. Il est

aujourd'hui membre du bureau de French Healthcare, association en charge, entre-autre, de l'Ukraine et Conseiller du Commerce Extérieur de la France.

Il apporte au conseil d'administration son expertise internationale et sa connaissance des institutions nationales et européennes.

Augmentation de capital réservée à InnoLux Corporation, InnoCare Optoelectronics Corporation, Bpifrance et NextStage AM

Le 26 août 2025 le Groupe a annoncé le succès de son augmentation de capital social en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription d'un montant total de 6 868 365,049 €, par émission de 5 798 319 actions ordinaires nouvelles à un prix de souscription de 1,19 euro par action ordinaire nouvelle, réservée à des investisseurs (l'« **Augmentation de capital** »).

L'Augmentation de Capital a été décidée le 15 août 2025 et s'est élevée à un montant brut total de 6 899 999,61 € (prime d'émission incluse).

PRINCIPALES MODALITÉS DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

Faisant usage de la délégation conférée en vertu de la 16^{ème} résolution adoptée par l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société du 16 juin 2025 (l'« **Assemblée** »), le Conseil d'Administration de la Société, lors de sa réunion en date du 15 août 2025, a décidé d'augmenter le capital de la Société par l'émission de nouvelles actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories d'investisseurs dont les caractéristiques ont été déterminées par l'Assemblée. La période de souscription de l'Augmentation de Capital telle que décidée par le Conseil d'Administration a été fixée du 15 août au 26 août 2025.

Aux termes des décisions du Conseil d'Administration de la Société, le capital social a été augmenté d'un montant nominal global de 6 868 365,049 € par l'émission d'un nombre total de 5 798 319 actions ordinaires nouvelles, au prix unitaire de souscription de 1,19 €, représentant pour la Société un prix total de souscription de 6 899 999,61 € (prime d'émission incluse). La période de souscription étant expirée à la date de publication, le Directeur Général conformément aux décisions du Conseil d'Administration de DMS Group a constaté la réalisation de l'Augmentation de Capital.

Le prix unitaire de souscription des actions nouvelles retenu dans le cadre de cette opération reflète le cours moyen pondéré par les volumes sur deux mois (VWAP 2M) à compter du 2 juillet 2025. Il représentait une décote de 9,2 % par rapport au VWAP 2 mois au 15 août 2025.

Il a été souscrit à l'Augmentation de Capital dans les proportions suivantes :

Bénéficiaires	Nombre d'actions nouvelles
InnoLux Corporation	840 336
InnoCare Optoelectronics Corp.	840 336
Bpifrance Participations	1 680 672
NextStage AM	2 436 975
Total	5 798 319

Le règlement-livraison des actions nouvelles et leur admission aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris a été réalisés le 27 août 2025. Les actions nouvelles sont de même catégorie et fongibles avec les actions ordinaires existantes, bénéficient de tous les droits attachés aux actions existantes et ont été admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sous le même code ISIN : FR0012202497 - ALDMS.

À l'issue de l'Augmentation de Capital, au 26 août 2025, le capital social de la Société s'élève à 31 570 129,27 € et est divisé en 26 651 711 actions, d'une valeur nominale environ de 1,18 € chacune.

MODIFICATION DE LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE

À l'occasion de la présente opération, le Conseil d'Administration a décidé de nommer, à compter de la réalisation définitive des opérations d'augmentation de capital, Monsieur Vladislav TCACI pour Bpifrance, Monsieur Tim YANG pour InnoLux Corporation and Innocare Optoelectronics Corporation et Monsieur Marko JÄRVINEN pour la société Verso Capital en qualité de censeurs au sein du Conseil d'Administration de la Société, conformément à l'article 33 des statuts pour une durée de deux ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale tenue en 2027 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

À la suite de la démission de Madame Léone ATAYI de son poste d'administratrice de DMS Group, constaté par le Conseil d'administration du 31 Juillet 2025, le Conseil d'Administration est composé à l'issue de l'opération, de Madame Laurence BORIE, Monsieur Jean François GENDRON et Monsieur Julien DELPECH en tant qu'administrateur Indépendant ainsi que de Monsieur Samuel SANCERNI en tant que Président du Conseil.

Conformément au protocole d'investissement conclu avec Bpifrance, lors de la prochaine Assemblée Générale tenue par DMS Group, Bpifrance aura le droit de demander la nomination d'un membre au sein du conseil d'administration.

1.4 Evènements post clôture

UNE NOUVELLE LIGNE DE FINANCEMENT JUSQU'À 20 M€ AVEC LA BEI EN 2026

Postérieurement à la clôture de l'exercice 2025, DMS Group a annoncé fin mars 2026 avoir conclu un financement pouvant aller jusqu'à 20 M€, structuré en trois tranches,

auprès de la Banque européenne d'investissement (BEI), avec le soutien de l'Union Européenne dans le cadre du programme InvestEU.

Ce financement vise à soutenir le programme d'innovation long terme de DMS Group portant sur la future génération de solutions d'imagerie médicale. Il contribuera ainsi à accélérer le développement de solutions innovantes destinées aux marchés européens et internationaux, renforcer les capacités industrielles du Groupe, soutenir les démarches réglementaires, d'accès au marché et de protection de la propriété intellectuelle, et accompagner le lancement commercial de nouvelles solutions d'imagerie entre 2026 et 2030. Les dépenses associées à ces investissements seront principalement engagées en France.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Informations relatives à l'actif

2.1.1 Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée le cas échéant dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale.
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

1. Tableau des immobilisations – Cadre général

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	55 370 358	948 360	525 406	55 793 312
TOTAL	55 370 358	948 360	525 406	55 793 312

Tableau des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	1 018 100	47 125	-	1 065 225
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Créances	1 183 444	-	722 924	460 520
TOTAL	2 201 544	47 125	722 924	1 525 745

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle.

Les dépréciations de titres de participations comptabilisées sur l'exercice concernent les titres BEBO pour 47K€.

La reprise de 723 K€ sur créances correspond à la cession de DMS Wellness à CES Management, société Suisse en cours de liquidation.

Le reliquat de provision sur créances concerne le compte courant et les intérêts courus associés STEM CIS.

2.1.2 Informations relatives aux filiales et participations

	Capitaux propres (2)(3)	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus (4)	
			Brute	Nette
Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)				
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)				
EUROPEAN MEDICAL SYSTEMS (EMS) en k€	45 937	88	44 982	44 982
SOLUTIONS FOR TOMORROW AB en k€ (i)	3 253	100	8 285	8 285
A. Total des filiales			53 267	53 267

(i) Les capitaux propres sont exprimés en SEK

	Montant net des prêts et avances consentis par la société (4)(5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos (3)(4)(6)(7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3)(4)(7)
Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)				
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)				
EUROPEAN MEDICAL SYSTEMS (EMS) en k€	-	-	607	-
SOLUTIONS FOR TOMORROW AB (en k SEK)	-	-	65 441	-3 977

	Dividendes encaissés par la société en cours de l'exercice (4)	Observations
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)		
EUROPEAN MEDICAL SYSTEMS (EMS) en k€	-	-
SOLUTIONS FOR TOMORROW AB (en k SEK)	-	CA, capitaux propres et résultats exprimés en KSEK
A. Total des filiales	-	

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.

(2) Dans la monnaie locale d'opération.

(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.

(4) En euros.

(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.

(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.

(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non-disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne "Observations".

2.1.3 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances ^(a)	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	-	-	-
Créances de l'actif circulant	3 107 815	3 107 815	-
Charges constatées d'avance	17 200	17 200	-
TOTAL	3 125 015	3 125 015	-

2.2 Informations relatives au passif

2.2.1 Capitaux propres

1. Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
Actions / parts sociales	20 851 634	5 835 157	-	26 686 791

La valeur nominale des parts s'établit à 1.1845€

2. Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	24 700 470	-	-	6 911 212
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 342 285	-	-	-
Réserve légale	1 909 551	-	-	-
Réserves statutaires ou contractuelles	1 954 481	-	-	-
Autres réserves	7 203 304	-	-	-
Report à nouveau	14 300 922	-1916 570	-	-
Résultat de l'exercice	-1916 570	1916 570	-	-
Total des capitaux propres	50 494 445	-	-	6 911 212
	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	-	-	-	31 611 683
Primes d'émission, de fusion, d'apport	383 548	-	-	1 958 737
Réserve légale	-	-	-	1 909 551
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	1 954 481
Autres réserves	-	-	-	7 203 304
Report à nouveau	-	-	-	12 384 352
Résultat de l'exercice	-	-1 552 324	-	-1 552 324
Total des capitaux propres	383 548	-1 552 324	-	55 469 785

2.2.2 Actions propres

Nombre et valeur des actions propres ^(a)	Immobilisations financières				À la clôture de l'exercice
	À l'ouverture de l'exercice	Mouvements intervenus au cours de l'exercice			
		Acquisition	Cession	Reclassement	
Nombre d'actions propres	822 522	321 118	372 103	-	771 537
Valeur brute	1 307 319	414 110	525 406	-	1 196 023
Dépréciation	-	-	-	-	-
Valeur nette	1 307 319	414 110	525 406	-	1 196 023

2.2.3 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes ^(a)	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	2 386 401	2 386 401	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 718 230	1 718 230	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	4 104 633	4 104 633	-	-

2.3 Informations relatives au compte de résultat

2.3.1 Précisions relatives à certains éléments

1. Produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice

Produits à recevoir	Montants	Charges à payer	Montants
Clients -factures à établir	602 378	Fournisseurs - fact non parvenues	1 044 426
Etat - produits à recevoir	31 000	Intérêts courus / comptes courants	239 549
Intérêts courus / comptes courants	56 007	-	-
TOTAL	689 385	TOTAL	1 283 975

2.3.2 Honoraires des commissaires aux comptes

1. Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	DELOITTE	MAZARS
Honoraires afférents à la certification des comptes	62 375	43 411
TOTAL	62 375	43 411

3 Informations relatives à la fiscalité

3.1 Informations complémentaires relatives au régime fiscal

1. Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

Taux d'imposition : 25 %	Montant brut	Impôt (ou Economie d'impôt) ^(a)	Montant net
Résultat courant	-1 552 324	-	-1 552 324
- Produits non-imposables	193 434	-	193 434
+ Charges non-déductibles	134 915	-	134 915
+ Produits non-comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer	-	-	-
- Charges non-comptabilisées au cours de l'exercice à déduire	-	-	-
= Résultat fiscal courant	-1 610 842	-	-1 610 842
+ Résultat exceptionnel	-	-	-
- Produits non-imposables	-	-	-
+ Charges non-déductibles	-	-	-
+ Produits non-comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer	-	-	-
- Charges non-comptabilisées au cours de l'exercice à déduire	-	-	-
= Résultat fiscal	-1 610 842	-	-1 610 842
- Crédits d'impôts		-	
= Impôt payé		-	

^(a) Calculé à partir du taux moyen d'imposition : [Somme (Part de chaque assiette dans l'assiette totale multipliée par les taux respectifs)].

2. Éléments susceptibles d'être à l'origine d'allègements et d'accroissements de la dette future d'impôts sur les bénéfices

	Au 31-12-2025		Au 31-12-2024	
	Base	Impôt correspondant	Base	Impôt correspondant
Décalage dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et charges	-	-	-	-
Déficits fiscaux reportables	29 856 474	-	28 245 632	-
TOTAL	29 856 474	-	28 245 632	-

4 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

4.1 Engagements hors bilan donnés et reçus

Engagements hors bilan	Donnés	Reçus
Avals, cautionnements et garanties	6 411 000	-
Sûretés reçues	-	-
Sûretés données	-	-
Créances cédées non-échues (dont les effets de commerce escomptés non-échus)	-	-
Cessions de créances Dailly et affacturage	-	-
Garanties d'actif et de passif	-	-
Clauses de retour à meilleure fortune (1)	-	10 857 000
Portage et autres engagements sur titres de capital	-	-
Engagements consentis de manière conditionnelle	-	-
Engagements de retraite et avantages similaires	-	-
Autres engagements	-	-

(1) Un retour de 43k€ a été constaté en 2025.



109, rue Tête d'Or
CS 10363
69451 Lyon Cedex 06



6, place de la Pyramide
92800 Puteaux

DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Forvis Mazars
Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux
comptes
Siège social : 109 Rue Tête d'Or - CS 10363 - 69451 LYON CEDEX 06
Capital de 5 986 008 euros - RCS B 351 497 649

Deloitte & Associés
Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de
commissariat aux comptes
Siège social : 6, place de la Pyramide
92908 Paris La Défense Cedex
Capital de 2 201 424 euros – RCS Nanterre 572 028 041

DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS

Société anonyme

RCS : R.C.S. Nîmes N° 389 873 142

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant présenté dans la note « 1.1 Principes généraux » au paragraphe « Référentiel comptable appliqué » de l'annexe des comptes annuels qui expose les incidences du changement de méthodes comptables induites par la première application du règlement ANC n°2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables décrites dans la note « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de l'annexe aux comptes annuels et leur correcte application ainsi que le caractère raisonnable des hypothèses et estimations retenues pour l'évaluation des titres de participation. Par ailleurs, nous nous sommes assurés de la pertinence de l'information donnée en annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des

lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars

Lyon, le 14 avril 2026

Deloitte & Associés

Marseille, le 14 avril 2026

DocuSigned by:
SEVERINE HERVET
C22EB95103A0460...

Séverine HERVET

Associée

DocuSigned by:
Hugues Desgranges
EEF97856452647E...

Hugues DESGRANGES

Associé



WWW.DMS-IMAGING.COM

DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS "DMS"

S.A. au capital de 31.611.683,08 euros

Siège social :

9 avenue du canal Philippe Lamour

30 660 Gallargues-le-Montueux

RCS Nîmes - 389 873 142